

## Annexe

### Fiches Actions/ fiche projets : Réfection de l'Eglise Notre-Dame de la Nativité de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

<b>Pilote de l'action</b>	
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Nom de l'axe : Coordonner les actions culturelles à l'échelle du territoire Contribution à la TE : Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et remarquable
<b>Date de signature</b>	26/04/2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Dossier déposé le 16 avril 2021. Travaux prévus du 3 mai 2021 au 31 août 2021
<b>Description générale</b>	Restauration de maçonnerie-pierre de taille : restauration de la baie n°6, des bandeaux des contreforts et des enduits intérieurs de la sacristie
<b>Objectifs</b>	Préservation du patrimoine qui représente un intérêt pour le territoire au niveau touristique. Restaurer cette église c'est transmettre le patrimoine culturel de l'Abbé ALEXANDRE connu par ses qualités de conteur, écrivain, ethnologue. Il a été ordonné Prêtre de 1945 à 1990 dans cette église. A travers ses histoires, il a su faire connaître le Pays de Caux.
<b>Intervenants</b>	Commune de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT Etat et Département
<b>Budget global</b>	25 978,05€ TTC
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Nom de l'AAP :</li><li>● Date du dépôt de l'AAP</li><li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li></ul>

<b>Indicateurs d'avancement</b>	Travaux non commencés à ce jour
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de jours

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p> <p>- <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	03-05-2021 au 31-08-2021	21 648,38	21 648,38	6 494,51	30
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	03-05-2021 au 31-08-2021	21 648,38	21 648,38	5 412,10	25
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<b>DETR</b>	03-05-2021 au 31-08-2021	21 648,38	21 648,38	5 412,10	25

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche projet : Site de la Briqueterie

#### Orientation 1 et axe 2 :

#### Création d'un parcours santé sur une réserve naturelle

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Commune de GODERVILLE</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Création d'un espace de sport et de santé
	Un territoire humain qui favorise l'épanouissement  Sport & Culture, se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, développer et conforter l'offre
<b>Date de signature</b>	A définir
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Courant 2022-2023, au plus tôt
<b>Description générale</b>	Création d'un parcours de santé sur un espace naturel, nommé « poumon vert », avec respect de la faune et de la flore (maintien de la biodiversité avec notamment la mare – réserve naturelle).  Création de parcours de promenade, multi-générationnels.  Création de toilette sèche afin de permettre aux scolaires et aux extra-scolaires de profiter du site, dans le cadre d'activités et d'animations ludiques et sportives.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Garantir la sécurité du site et son utilisation quotidienne auprès des différents publics (scolaires, extra-scolaires, particuliers, etc...)</li><li>● Garantir l'attractivité du territoire avec la présence d'un poumon vert à quelques mètres du centre-bourg</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Commune de GODERVILLE

<b>Budget global</b>	A définir
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en concurrence</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Avancement des travaux</li> </ul>
<b>Indicateurs résultat</b> de	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'usagers et d'animations créées tous les ans sur le site préservé par la commune</li> <li>● Nombre de jours entre la date prévue de réception et la date réelle de réception</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>A Définir</i>						

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)



<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

### Fiches Actions/ fiche projets : Réfection de l'Eglise Notre-Dame de la Nativité de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

<b>Pilote de l'action</b>	
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Nom de l'axe : Coordonner les actions culturelles à l'échelle du territoire
	Contribution à la TE : Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et remarquable
<b>Date de signature</b>	26/04/2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Dossier déposé le 16 avril 2021. Travaux prévus du 3 mai 2021 au 31 août 2021
<b>Description générale</b>	Restauration de la flèche du clocher, de la couverture du clocher et de l'essentage du fût Nord-Ouest du clocher ; travaux réalisés à l'aide d'un échafaudage
<b>Objectifs</b>	Préservation du patrimoine qui représente un intérêt pour le territoire au niveau touristique. Restaurer cette église c'est transmettre le patrimoine culturel de l'Abbé ALEXANDRE connu par ses qualités de conteur, écrivain, ethnologue. Il a été ordonné Prêtre de 1945 à 1990 dans cette église. A travers ses histoires, il a su faire connaître le Pays de Caux.
<b>Intervenants</b>	Commune de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT
	Etat et Département
<b>Budget global</b>	97 374,18€ TTC
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Nom de l'AAP :</li><li>● Date du dépôt de l'AAP</li><li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li></ul>

<b>Indicateurs d'avancement</b>	Travaux non commencés à ce jour
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de jours

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	03-05-2021 au 31-08-2021	81 145,15	81 145,15	24 343,55	30
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	03-05-2021 au 31-08-2021	81 145,15	81 145,15	20 286,29	25
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<b>DETR</b>	03-05-2021 au 31-08-2021	81 45,15	81 145,15	20 286,29	25

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiches Actions: **Rénovation et extension salle polyvalente/ associations**

<b>Pilote de l'action</b>	[Commune de Houquetot]
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Un territoire qui favorise l'épanouissement Axe 2 : sport et culture, se doter d'équipements adaptés ; coordonner les actions ; développer et conforter l'offre.
	Amélioration énergétique et cohésion sociale.
<b>Date de signature</b>	[15/07/2021]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	[15/07/2021]- [30/12/2021]
<b>Description générale</b>	<p>Contexte :</p> <p>Avec la crise sanitaire et sociale, l'urgence de recréer du lien entre les habitants est apparue plus prégnante. À la suite des nombreuses permanences et consultations auprès des administrés, plusieurs activités nouvelles ont été proposées pour répondre à une demande forte à Houquetot. Celles-ci connaissent un vif succès sur la commune et alentours, toutes tranches d'âge confondues. Elles sont assurées par des associations communales mais aussi du territoire communautaire, la salle polyvalente leur est prêtée à titre gracieux.</p> <p>En effet, la commune souhaite se positionner au sein de l'intercommunalité Campagne de Caux comme un centre d'accueil des associations présentes sur le territoire. La municipalité a signé des conventions avec plusieurs d'entre elles. En outre, la salle polyvalente reçoit régulièrement des manifestations culturelles ou autres organisées par l'intercommunalité elle-même (festival de marionnettes, pièces de théâtre, commissions diverses...).</p> <p>Or, la celle-ci s'avère vieillissante. Construite il y a plus de 30 ans, elle souffre de nombreux handicaps pouvant freiner les projets énoncés ci-dessus.</p> <p>Faiblesses :</p>

	<p>- une salle trop petite pour le stockage du matériel associatif</p> <p>- inadaptée à des réceptions (pas de cuisine aux normes), n'a pas vocation, dans ces conditions à servir de salle des fêtes.</p> <p>- problèmes de déperdition thermique liés, entre autres, à la vétusté de certains matériels : fenêtres en ossature bois et simple vitrage, présence d'uniquement deux convecteurs électriques simples, absence d'isolation du faux plafond...</p> <p>- les problèmes de bruit. La salle est située en centre-bourg, au milieu d'habitations. Les plaintes de riverains liées au bruit émis par les différentes manifestations sont donc fréquentes.</p> <p>- l'aspect extérieur de la salle trahit son ancienneté et sa vétusté. Comme indiqué ci-dessus, elle se situe en centre-bourg et apparaît comme une verrue dans le paysage, offrant une piètre image de la commune, en inadéquation avec le dynamisme affiché par la nouvelle municipalité, partagé par les administrés, et la volonté communale de rayonner sur tout le territoire de la Communauté Campagne de Caux.</p> <p>Ambitions : devenir un équipement de référence pour les associations communautaires.</p> <p>Il est donc prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une isolation extérieure avec bardage bois et casquette en aluminium ;</li> <li>- La pose de fenêtre en pvc avec volets roulants ;</li> <li>- Le remplacement d'une porte ;</li> <li>- La pose de laine de verre sur faux plafond.</li> </ul>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Répondre aux besoins des associations du territoire Campagne de Caux.</li> <li>● Répondre à la forte demande de la population d'activités régulières.</li> <li>● Recréer du lien au sein du village et des villages alentours (rayonnement).</li> <li>● Réduire notre consommation énergétique d'au moins 30 %.</li> <li>● Faire cohabiter sereinement riverains et activités.</li> <li>● Intégration du bâtiment dans les aménagements et jalonnements prévus au sein de la commune.</li> </ul>
<p><b>Intervenants</b></p>	<p>[Commune de Houquetot]</p>

	CAUE 76 Etat Département Associations locales Riverains Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Budget global</b>	[97 200 € TTC]
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de la consommation énergétique en kw/h sur une facture annuelle.</li> <li>● Nombre de jours d'écart entre la date prévue de réception et la date réelle de réception.</li> <li>● Nombre de créneaux sportifs ou culturels occupés par semaine</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<i>Etat ; DSIL ; 20 %</i> <i>Etat ; DETR ; 30 %</i> <i>Etat ; Département ; 30 %</i>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]		97 200	19 440	20%
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Etat/DETR</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]		97 200	29160	30 %
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]		97200	29 160	30 %
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Fiche Action :

### Création d'une micro-folie et d'un fablab au sein de la médiathèque de Bretteville du Grand Caux

<b>Pilote de l'action</b>	
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<p>Axe 2 : Politique sportive et culturelle : se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, développer et conforter l'offre</p> <p>La Commune de Bretteville du Grand Caux souhaite s'engager dans le dispositif de musées numériques soutenu par le ministère de la Culture et coordonné par l'établissement culturel de la Villette à Paris appelé Micro Folie.</p>
<b>Date de signature</b>	Été 2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	Septembre 2021
<b>Description générale</b>	<p>Il y a 10 ans, la médiathèque Le Pressoir ouvrait ses portes avec la volonté de donner à Bretteville du Grand Caux une identité culturelle. L'équipe municipale s'est toujours attachée à ce que ce formidable outil mis à la disposition de ses habitants soit à la fois un lieu de présentation de documents (livres, revues, CD, DVD), un lieu de lecture et de travail, mais aussi un lieu de rencontres, d'échanges, d'animations. Consciente de sa chance de posséder un tel équipement en milieu rural, et pour rester attractif, dynamique et à la pointe de la modernité, l'équipe municipale a entendu parlé des Micro-Folies, un dispositif de musées numériques soutenu par le ministère de la Culture et coordonné par l'établissement culturel de la Villette à Paris. L'équipe municipale est entrée en contact avec la Villette en septembre 2020 qui a validé le projet d'installation de la Micro Folie au sein de la Médiathèque, couplé à la création d'un FAB LAB.</p> <p>Le projet Micro-Folie s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux</p>

	<p>fondateurs*.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d’Avignon, l’Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d’Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l’Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, Universcience et La Villette.</li> </ul> <p>La Micro Folie fonctionnera de la façon suivante :</p> <p>1 / un accès grand public (en accès libre dans la salle d’animations ou en « temps fort » dans la médiathèque pour des conférences ou des spectacles).</p> <p>2 / un accueil de public spécifique.  Pour cela, l’idée est de réfléchir en cercles concentriques autour du lieu afin de cerner quel type de public est susceptible d’être intéressé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● les Brettevillais (dont scolaires, seniors,...)</li> <li>● les adhérents de la médiathèque</li> <li>● les habitants de la communauté de communes mais également les établissements scolaires, EHPAD, etc.</li> <li>● les associations</li> </ul>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Proposer un service culturel de proximité</p> <p>Permettre aux habitants du territoire de découvrir les chefs-d’œuvre sans cesse renouvelés des plus grandes institutions culturelles.</p> <p>Créer un lieu de rencontre et de partage</p>
<p><b>Intervenants</b></p>	<p>Commune de Bretteville du Grand Caux</p> <p>La Villette</p> <p>Département 76</p>
<p><b>Budget global</b></p>	

	19 461,40€
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de visiteurs (individuels et groupes)

Dépenses en HT		Recettes en HT	
<b>Investissement</b>			
Achat Matériel numérique	16 303.15 €	Subvention DETR (30%)	5 838.42 €
Achat Matériel Fab Lab (imprimante 3D + découpe vinyle + thermoformeuse + consommables : fils imprimante et feuilles thermoformeuse)	1 424.00 €	Subvention DSIL (25%)	4 865.35 €
Mobilier divers (poufs et fauteuils pivotants, tables gigognes)	1 734.25 €	Aide département médiathèques (25%)	4 865.35 €
		Commune (20%)	3 892.28 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 461.40 €</b>		<b>19 461.40 €</b>
<b>Fonctionnement</b>			
<p><b>Abonnement annuel La Villette 800€</b>  L'animation sera assurée par le personnel déjà en poste à la médiathèque avec le soutien à partir du 1er septembre 2021 d'un médiateur culturel recruté en service civique pour une période de 9 mois.</p> <p>-----</p> <p>Avec le concours de la Communauté de Communes Campagne de Caux, le recrutement d'une personne à temps complet pourrait être envisagé pour développer la Micro-Folie de Bretteville du Grand Caux« Hors les murs » par l'acquisition de matériel adapté.</p>			

--	--

## Annexe

### Fiches Actions: **Espace intergénérationnel de sport et de santé**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>[Commune de Houquetot]</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Un territoire qui favorise l'épanouissement Axe 2 : sport et culture, se doter d'équipements adaptés ; coordonner les actions ; développer et conforter l'offre.
	Cohésion sociale et rayonnement.  Santé.  Animer la vie sociale (lien intergénérationnel).
<b>Date de signature</b>	[30/04/2021]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	[30/04/2021]- [01/09/2021]
<b>Description générale</b>	<p>Contexte :</p> <p>Avec la crise sanitaire et sociale, l'urgence de recréer du lien entre les habitants est apparue plus prégnante. À la suite des nombreuses permanences et des consultations auprès des administrés, plusieurs activités nouvelles ont été proposées pour répondre à une demande forte à Houquetot. Celles-ci connaissent un vif succès sur la commune et alentours, toutes tranches d'âges confondues. Elles sont assurées par des associations communales mais aussi du territoire communautaire, la salle polyvalente leur est prêtée à titre gracieux.</p> <p>Différents constats ont été posés pour proposer de nouveaux centres d'intérêt et élaborer un projet faisant sens :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout d'abord, la commune est jeune avec de nombreuses familles parentales (elles représentent 28 % de la population).</li><li>• D'autre part, il émane de cette jeunesse une forte demande d'activités, de lieu accessible. Il faut savoir qu'à Houquetot une cinquantaine d'enfants sont âgés de 0 à 10 ans et 51 sont adolescents. Il apparaît nécessaire de leur apporter des propositions concrètes.</li><li>• Beaucoup de seniors et de familles monoparentales se sentent</li></ul>

	<p>isolés.</p> <p>Une étude a été réalisée pour aménager le terrain de foot situé derrière le parking de la mairie. Cet espace permettrait à tous les habitants de se retrouver au centre du bourg. Ce terrain comportant des cavités, il n'est pas envisageable pour l'heure d'y bâtir du dur mais des solutions existent.</p> <p>Faiblesses :</p> <p>à l'heure actuelle, le village est dépourvu d'équipements permettant à la population de se retrouver spontanément et gratuitement.</p> <p>Ambitions : favoriser l'accès aux loisirs et au sport pour toute la famille, en créant un lieu de vie sociale au sein du village, accessible à tous en tout temps.</p> <p>Il est donc prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 3 modules de jeux destinés aux enfants de 2 ans à 12 ans</li> <li>&gt; un parcours de VTT avec 9 modules</li> <li>&gt; un parcours type crapa avec 3 modules</li> <li>&gt; une remise aux normes des cages de foot</li> <li>&gt; des tables de pique-nique</li> <li>&gt; un agrès de fitness type ski de fond</li> <li>&gt; des cages de foot</li> </ul> <p>Ces équipements viendront en complément du terrain de pétanque et de tables de pique-nique en cours de commande. Ils n'existent pas d'aménagements similaires sur le territoire du regroupement scolaire (communes de Virville, Manneville-La-Goupil et Bornambusc) et plus largement sur la Communauté de communes. Cet espace viendra donc s'inscrire en complément de l'existant. L'installation est prévue en 2021 via un chantier participatifs avec tous les habitants.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Répondre à la forte demande de la population d'activités en libre accès et gratuites.</li> <li>● Recréer du lien au sein du village et des villages alentours (rayonnement) entre toutes les générations.</li> <li>● Encourager le sport/santé</li> <li>● Faire cohabiter sereinement riverains et activités.</li> <li>● Redonner une vraie fonction au terrain de sport qui était délaissé par les administrés.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bénéficiaire d'un point central identifié pour l'organisation de rencontres et manifestations communales, communautaires ou associatives.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	[Commune de Houquetot]
	CAUE 76 Etat Département Associations locales Riverains
<b>Budget global</b>	[8 760 € TTC]
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de modules posés</li> <li>● Nombre de chantiers participatifs</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Enquête d'impact et de fréquentation auprès de la population.</li> <li>● Nombre de jours d'écart entre la date prévue de réception et la date réelle de réception.</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<i>Etat ; DSIL ; 20 %</i>					
	<i>Etat ; DETR ; 30 %</i>					
	<i>Etat ; Département ; 30 %</i>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]		8 760	1 752	20 %
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Etat/DETR</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]		8 760	2 628	30 %
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]		8 760	2 628	30 %
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche projet : : Aménagement d'une médiathèque communale

#### Orientation 1 et axe 2 :

**Aménagement (ameublement et acquisition de collections) d'une médiathèque communale au sein d'un pôle social et culturel, mutualisé avec la Communauté de communes**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Commune de GODERVILLE</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Création d'un espace culturel
	Un territoire humain qui favorise l'épanouissement  Sport & Culture, se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, développer et conforter l'offre
<b>Date de signature</b>	A définir
<b>Délai de mise en œuvre</b>	A définir selon l'avancement des travaux du bâti
<b>Description générale</b>	Aménagement d'une médiathèque communale avec son ameublement et l'acquisition des diverses collections (tous supports confondus ; de l'imprimé au numérique, pour tous les publics et âges)  Création de manifestations culturelles adaptées au territoire
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Garantir l'attractivité du territoire avec la présence à quelques mètres du centre-bourg, des écoles publiques et de la salle culturelle « La Ficelle », en plus des équipements sportifs communaux et intercommunaux</li><li>● Garantir l'optimisation de la médiathèque, ses accueils et animations pour différents publics – communaux et intercommunaux (scolaires, extra-scolaires, associatifs, particuliers, professionnels, etc...)</li></ul>

<b>Budget global</b>	A définir	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en concurrence</li> </ul>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Avancement des travaux</li> </ul>	
<b>Indicateurs résultat</b>	<b>de</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de m<sup>2</sup> aménagés et quantité des collections</li> <li>● Nombre d'usagers et d'animations créées tous les ans</li> <li>● Nombre de jours entre la date prévue de réception et la date réelle de réception</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<b>A Définir</b>						

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)



[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

### Fiches Actions/ fiche projets : **Salle Marcel LEBRETON**

<b>Pilote de l'action</b>	MAIRIE ANNOUVILLE-VILMESNIL
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS
	Contribution à la TE
<b>Date de signature</b>	Février 2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	01/02/2021 au 31/08/2021
<b>Description générale</b>	Rénovation d'un bâtiment public datant de 1948 avec modifications des systèmes de chauffage, d'éclairage, d'isolation et de création d'un système ventilation double flux.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Ventilation double flux (création)</li><li>● Chauffage : passage du gaz à une pompe à chaleur air/eau (modification)</li><li>● Isolation / réduction de volumes : faux plafond (modification)</li><li>● Electricité : passage à l'éclairage LED (modification)</li><li>● Rénovation du parquet .</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Mairie d'Annouville-Vilmesnil Cabinet d'architecture IDEART Bureau de contrôle QUALICONSULT Peinture (DHENIN) – Aménagement intérieur (AJC) – Maçonnerie (BL maçonnerie) – Electricité (JPELEC) – Chauffage/ventilation (DELAMOTTE) – Menuiserie (SALADIN)
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Etat : DETR et DSIL exceptionnelle</li><li>2. Département</li></ol>
<b>Budget global</b>	130.928 ,87 €

Réponse à AAP	● NEANT
Indicateurs d'avancement	● NEANT
Indicateurs de résultat	● NEANT

### Plan prévisionnel de financement

Plan de financement	- Etat ; DETR (25%) / DSIL exceptionnelle (25%) - Département de la Seine-Maritime (25%)					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	01/02/2021 au 31/08/2021	130.928,87	109.107,39	27.276,84 (DETR) 27.276,84 (DSIL ex)	25% 25%
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	NEANT				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	01/02/2021 au 31/08/2021	130.928,87	109.107,39	27.276,84	25%

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de

l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
Nadine Morisse Maire	[Représentant] [redacted]	[Représentant] [redacted]	[Représentant] [redacted]

## Annexe

### Fiche projet :

#### Orientation 1 et axe 3 :

### Création d'un restaurant scolaire et d'une garderie pour l'école maternelle et réhabilitation et mise aux normes PMR de la garderie de l'école élémentaire et de ses sanitaires

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Commune de GODERVILLE</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Réhabilitation d'un bâtiment communal annexe à l'école maternelle pour création d'un restaurant scolaire et d'une garderie (avec mise aux normes PMR) et réhabilitation de la garderie avec ses sanitaires de l'école élémentaire (avec mise aux normes PMR)
	Un territoire humain qui favorise l'épanouissement  Améliorer l'offre de service aux scolaires en favorisant un accueil de qualité et l'accessibilité pour les personnes vulnérables
<b>Date de signature</b>	A définir
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Phase 1 : réhabilitation d'un bâtiment annexe à l'école maternelle : dernier trimestre 2021, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> trimestre 2022, au plus tôt  L'idéal serait que les travaux soient achevés pour la rentrée scolaire 2022-2023  Phase 2 : réhabilitation de la garderie élémentaire et de ses sanitaires : 2 <sup>nd</sup> trimestre 2023, au plus tôt  L'idéal serait que les travaux soient achevés pour la rentrée scolaire 2023-2024
<b>Description générale</b>	Réhabilitation d'un bâtiment annexe à l'école maternelle pour création d'un restaurant scolaire et d'une garderie à usage des maternels (avec mise aux normes PMR) et réhabilitation de la garderie avec ses sanitaires de l'école élémentaire (avec mise aux normes PMR)

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Une meilleure offre éducative sur le territoire Campagne de Caux avec l'accueil et l'ouverture de classes supplémentaires dans les écoles publiques de Goderville</li> <li>● Adaptation aux normes PMR pour un meilleur accueil</li> <li>● Extension pour permettre une meilleure « distanciation » entre les élèves – chaque école aurait son propre restaurant scolaire et sa propre garderie</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Commune de GODERVILLE</p> <hr/> <p>Etat au titre de la DSIL et de la DETR (+appels à projets notamment avec le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt)</p> <p>Département</p>
<b>Budget global</b>	A définir
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en concurrence</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de m<sup>2</sup> créés pour le restaurant scolaire et la garderie de l'école maternelle</li> <li>● Nombre de m<sup>2</sup> réhabilités pour la garderie de l'école élémentaire et nombre de sanitaires réhabilités</li> </ul>
<b>Indicateurs résultat</b>	<p>de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jours entre la date prévue de réception et la date réelle de réception.</li> </ul>

Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Financeurs 1; Etat - DSIL ; 30 % sollicités</i></li> <li>- <i>Financeurs 2; Etat – DETR ; 25% sollicités</i></li> <li>- <i>Financeurs 3 : Département ; 25% sollicités</i></li> </ul>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<b>A</b> définir						

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)



<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [redacted]	[Représentant] [redacted]	[Représentant] [redacted]	[Représentant] [redacted]

## Annexe

### Fiches Projet : **Rénovation et extension salle polyvalente/ associations**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>[Commune de Goderville]</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Maintenir la qualité du cadre de vie
	Maintenir la qualité du cadre de vie
<b>Date de signature</b>	2021 (PVD)
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	2022-2026 (phasage)
<b>Description générale</b>	<p>Contexte :</p> <p>En 2017, Goderville a engagé une réflexion pour la redynamisation de son centre-bourg qui a pris la forme d'une étude pré-opérationnelle d'urbanisme réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN), dont l'intervention se situait dans le cadre de la convention passée avec la Région Normandie relative à la mise en œuvre d'actions sur la thématique « Foncier et redynamisation des centres villes et des cœurs de bourgs ».</p> <p>L'étude menée avait pour objectif, outre le diagnostic du centre-bourg, de définir un projet d'ensemble et d'élaborer des propositions d'intervention sur les sites les plus stratégiques.</p> <p>Ont été associés à cette démarche la communauté de communes Campagne de Caux, la Direction départementale des territoires et de la mer, le Département et le CAUE de Seine-Maritime, Seine-Maritime Attractivité et la Région Normandie.</p> <p>A par ailleurs été associée aux différents temps de travail et de restitution l'Association des commerçants de Goderville.</p> <p>L'étude s'est déroulée de juillet 2017 à avril 2018.</p> <p>3 fils conducteurs à ce projet :</p> <p>1. APAISER</p> <p>Il s'agit de réinvestir les espaces publics, quelle que soit leur vocation actuelle, pour opérer une transition significative en termes</p>

de gestion de la circulation et d'évolution des pratiques de déplacement. Le centre-bourg « pratiqué » doit reprendre le pas sur le centre-bourg « traversé », au bénéfice de sa convivialité, de son dynamisme commercial et de la qualité de vie de ses habitants.

## 2. [RÉ]HABITER

Projet centre-bourg et PLUi doivent être vecteurs d'un renouveau en termes de qualité résidentielle, lequel viendra de la mobilisation des acteurs privés et publics de l'habitat et des outils dont la commune, accompagnée par la communauté de communes Campagne de Caux, se dotera pour insuffler ses ambitions en la matière et agir tant sur le parc existant (résorption des logements vacants, réhabilitation/rénovation du parc ancien, requalification de certains îlots, périmètres de surveillance foncière) que sur l'offre nouvelle. Les objectifs et orientations inscrits dans le PLUi sont à ce titre déterminants.

## 3. SE RÉINVENTER

Ancien chef-lieu de canton, Goderville, à l'instar d'autres bourgs centres, doit réinventer la fonction et changer pour cela de paradigme. Conforter l'offre « traditionnelle » d'équipements et services publics, et œuvrer, le cas échéant, pour son maintien (ex. récent des écoles) demeure une priorité, mais d'autres pistes sont à explorer pour renouveler le rôle à jouer de Goderville dans le grand territoire : offre culturelle et récréative (amorçage en cours avec la programmation de La Ficelle), positionnement économique et numérique (immobilier tertiaire de type hôtel d'entreprises/pépinière, espace de coworking, fablab... sont des concepts qui peuvent trouver place dans le centre-bourg, ou en continuité immédiate de celui-ci), offre de services et fonctions supports dans le cadre de la politique de développement touristique de la Communauté de communes, etc. Ces propositions sont mesurées, en accord avec la stratégie et les priorités d'actions de la commune au stade de l'étude. Il s'agit de pistes à explorer en lien avec l'écosystème local (entreprises, secteur associatif, chambres consulaires, SMA...), dans le cadre de la mise en œuvre du projet centre-bourg.

Elles sont déclinées ci-après (et localisées lorsque cela est possible). Elles relèvent d'une maîtrise d'ouvrage communale.

### **ACTION 1 Réaménagement des espaces publics du cœur de bourg : places Célestin Bellet, de Verdun et Godard des Vaux et reconversion de l'îlot dit « du Crédit Agricole »**

Le réaménagement des espaces publics du cœur de bourg est l'action prioritaire issue de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour l'attractivité du centre-bourg de Goderville menée en 2017-2018. Il est la traduction opérationnelle de la transition à opérer en termes de gestion de la circulation et d'évolution des pratiques de déplacement.

L'îlot dit « du Crédit Agricole » est délimité par la place Godard des Vaux, les rues Saint-Maur, Guy de Maupassant et Saint-Jacques.

	<p>C'est un cœur d'îlot peu qualitatif, majoritairement propriété communale et partiellement bâti. Sa situation et la maîtrise foncière communale ont justifié son inscription en tant que « site stratégique » à l'issue du diagnostic urbain et foncier. Les conditions de sa reconversion restent cependant à approfondir.</p> <p><b>ACTION 2 Élaboration et mise en œuvre d'un schéma communal de signalisation</b></p> <p>La mise en œuvre d'un schéma communal de signalisation a été identifiée comme une action prioritaire. Ce schéma vise la refonte de la signalétique d'information locale et l'évolution, en lien avec les acteurs concernés, de la signalétique directionnelle à l'échelle du centre-bourg mais aussi en amont.</p> <p><b>ACTION 3 - Réhabilitation du site de l'ancienne Briqueterie en vue d'y créer un espace à vocation récréative</b></p> <p>La commune de Goderville est propriétaire de parcelles situées au nord du centre-bourg, à l'articulation avec la zone d'activités de Goderville/Bretteville-du-Grand-Caux. Dans le cadre de la stratégie centre-bourg, la réhabilitation du site a été actée dans la perspective de la création d'un espace à vocation récréative.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Offrir un cadre de vie convivial et renforcer l'attractivité commerciale du centre-bourg</li> <li>● Contribuer à l'évolution des pratiques de déplacement et de stationnement en centre-bourg.</li> <li>● Encourager, par effet d'entraînement, la réhabilitation et la revalorisation du patrimoine bâti.</li> <li>● Contribuer au renouvellement d'image du centre-bourg de Goderville et au renforcement de son rôle de « ville centre » du bassin de vie qu'elle structure, notamment par la valorisation de son offre commerciale et de services (à laquelle contribuera une signalétique renouvelée).</li> <li>● Valoriser le patrimoine bâti communal dans la perspective de relocaliser des équipements existants</li> <li>● Aménager la liaison piétonne entre la rue Saint-Maur et la rue aux Brebis</li> <li>● Exploiter le potentiel foncier de la salle paroissiale et des garages propriété communale</li> <li>● Mieux gérer, dans le centre-bourg et surtout en amont de celui-ci, les flux de circulation de transit, condition sine qua none au réaménagement du cœur de ville.</li> <li>● Favoriser, en accompagnement d'actions visant à développer les itinéraires cyclables et sécuriser les cheminements piétons, le recours à la marche et au vélo dans les déplacements du quotidien et offrir, en particulier,</li> </ul>

	<p>une plus grande autonomie de déplacements aux jeunes (dans l'accès aux équipements scolaires et sportifs).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en valeur les éléments de patrimoine en centre-bourg.</li> <li>● Proposer un espace récréatif qui s'adresse à toute la population et vient compléter, en la diversifiant, l'offre de loisirs que constituent aujourd'hui les équipements sportifs de Goderville</li> <li>● Orchestrer la transition entre le centre-bourg et l'environnement rural de Goderville</li> <li>● Exploiter le potentiel d'aménités offert par le parc à la zone d'activités</li> <li>● Valoriser un foncier communal</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	[Commune de Goderville]
	Etat Département Commerçants Riverains Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Budget global</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	

## Annexe

### Fiche Projet : AMENAGEMENT DU BOURG DE SAINT MACLOU LA BRIERE

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CRTE CAMPAGNE DE CAUX</b> <b>Commune de Saint Maclou la Brière</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<p><b>Axe 7</b> : Maintenir la qualité du cadre de vie <u>Défi 23</u> : Structurer le développement par un maillage cohérent et réparti de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire.</p> <p><b>Axe 8</b> : Appuyer le développement économique du territoire sur les dynamiques extérieures et locales <u>Défi 26</u> : Assurer un développement de l'emploi local parallèle à celui de la population pour ne pas accentuer le caractère « dortoir » du territoire</p> <p><b>Axe 9</b> : Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins <u>Défi 28</u> : S'appuyer sur une organisation réaliste et durable des mobilités <u>Défi 29</u> : Garantir une proximité des équipements, services et commerces structurants sur l'ensemble du territoire.</p>
	<p>Faire exister le centre du village - en installant une cohésion entre ses différentes composantes (place de la mairie, sortie de l'école, terrain multisports, commerces), - en créant un espace public polyvalent, lieu de convivialité et de détente.</p> <p>Engager une politique de redynamisation par la création de lieux d'accueil de nouveaux commerces.</p> <p>Valoriser les déplacements doux.</p>
<b>Date de signature</b>	30/06/2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	Etudes : 2021 – 2022 Dossier de consultation des entreprises : 2 <sup>ème</sup> semestre 2022 Travaux : démarrage 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022 – 1 <sup>er</sup> trimestre 2023
<b>Description générale</b>	<b>Faiblesses</b> : Une évolution du paysage qui pourrait entraîner une perte d'identité du territoire, voire de banalisation. Proximité entre habitat et parcelles agricoles

	<p><b>Ambition :</b> Promouvoir un développement du territoire respectueux des spécificités de son environnement naturel et agricole, et de ses paysages</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place un espace convivial autour de la mairie permettant l'accueil de manifestations ou commerces de produits locaux, tout en insérant un espace de jeux pour enfants.</li> <li>● Sécuriser les déplacements des enfants et rationaliser le stationnement autour de l'école (parking perméable).</li> <li>● Créer des trottoirs ou cheminements piétons sur l'axe Fécamp Bolbec, traversant le village.</li> <li>● Proposer des espaces verts et des aménagements paysagers naturels et économiques en eau.</li> <li>● Renforcer l'attractivité du village en créant des lieux d'accueil pour de nouveaux commerçants, attractivité aujourd'hui présente dans le village par la dynamique insufflée par la boulangerie et l'épicerie.</li> <li>● Conserver l'esprit rural du village, contribuer à la mise en valeur du patrimoine</li> </ul>
<p><b>Intervenants</b></p>	<p><b>Commune de SAINT MACLOU LA BRIERE</b></p> <p>ETAT – DEPARTEMENT – CCI</p>
<p><b>Budget global</b></p>	<p>Budget prévisionnel : 602 000 € HT - 722 400 € TTC</p> <p>Le projet d'aménagement du bourg se fera en différentes tranches.</p> <p>Une première tranche devrait voir le jour fin 2022 / début 2023.</p> <p>Une deuxième tranche pourrait être démarrée en 2025.</p> <p>Montant de ces deux tranches : 437 200 € HT</p> <p>La dernière tranche sera envisagée sur le prochain mandat.</p> <p>Estimation : 164 800 €</p>
<p><b>Réponse à AAP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>

Indicateurs d'avancement		●
Indicateurs résultat	de	●

### Plan prévisionnel de financement

Plan de financement	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Annexe

## Fiches Actions/ fiche projets : Création de logements

<b>Pilote de l'action</b>	Commune de MENTHEVILLE
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Axe 9 : Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins
	Favoriser une plus grande diversification de l'habitat pour permettre des parcours résidentiels au sein du territoire et de garantir l'accueil de familles sur l'ensemble du territoire eut égard aux besoins identifiés.
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	16 mois
<b>Description générale</b>	<p>La commune de Mentheville connaît aucune vacance de logements. Tous les logements sont occupés. Les jeunes ne peuvent avoir accès au logement locatif.</p> <p>Le bâtiment communal dans lequel se situe la mairie dispose de 2 étages non occupés qui peuvent faire l'objet d'une réhabilitation pour la création de 2 logements type f3.</p> <p>Il s'agit d'une maison de maître typique du pays de Caux qui date du 19ème siècle en briques et pierres située au cœur du village.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer le parcours résidentiel en proposant une typologie de logement absente sur la commune.</li><li>• Créer des logements sans avoir recours à l'artificialisation des sols.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au logement locatif</li> <li>• Protéger et valoriser le patrimoine communal</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Commune de Mentheville
	Etat/Communauté de Communes « Campagne de Caux »
<b>Budget global</b>	<b>405 950 €</b>
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom de l'AAP :</li> <li>• Date du dépôt de l'AAP</li> <li>• Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respects des délais</li> <li>•</li> </ul>
<b>Indicateurs résultat</b> de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité de la typologie des logements.</li> <li>• Objectif de création de logement atteint PLUI</li> <li>• Taux occupation logement.</li> <li>• Consommation énergétique</li> </ul>

Plan prévisionnel de financement

Plan de financement	Création de logements locatifs						
	Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
		Etat/DSIL Département			405 950 € idem	202 975 € 8 000 € 8 000 €	
	ex : XY -phase 1	Région/CtER					
	ex : YY -phase 2	Département					
	ex : ZZ -phase 2	Etc					

Signatures (optionnel) (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)



[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

## Annexe

### Fiche projet 1.1 : Développement de la coordination Jeunesse (13-25 ans) sur le territoire

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	PORTER UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE
	cohésion sociale : accès aux équipements, accès aux services, emploi, numérique, accès à la culture, au sport, jeunesse, attractivité, éducation
<b>Date de signature</b>	-
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Juin 2021
<b>Description générale</b>	<p>Diverses actions sont menées à l'attention de l'enfance et de la jeunesse du territoire tels que les Accueils Collectifs pour Mineurs, des dispositifs sportifs. Le développement des ACM est impératif afin de répondre au besoin de mode de garde, la mise en place de dispositifs spécifiques, à destination des jeunes permettant de favoriser la créativité, expérimenter le collectif, développer l'esprit critique, favoriser l'autonomie et sensibiliser à l'écologie... mener des actions de prévention et d'information, de développement de compétences et d'accompagnement vers l'emploi</p> <p>Il est indispensable d'émettre un diagnostic de territoire complet et de développer des actions en corrélation avec ce dernier. Pour mener ces actions à bien le développement de la coordination Jeunesse au sein de la 4C est indispensable.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Diagnostic Jeunesse sur le territoire</li><li>● Insertion de la jeunesse</li><li>● Accompagnement et valorisation des initiatives « jeunes »</li><li>● Mise en place d'un projet de territoire (Projet social, Projet éducatif Territorial...)</li><li>● Développement d'actions à destination de la Jeunesse</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	CAF, DDCS, Mission Locale, Espace France Services

<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de dispositifs mis en place</li> <li>● Tranches d'âges couvertes</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux dédiés</li> <li>● Fréquentation / participants aux dispositifs</li> <li>● Étendue par tranches d'âges / types d'activités / communes</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

ex : YY -phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ -phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche Projet 1.1 : Mise en place d'un réseau de transport pour les personnes en difficulté

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	PORTER UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE
	(Loi Mobilités) - cohésion sociale : mobilité, accès aux équipements, accès aux services, accès aux soins, emploi, numérique, accès à la culture, au sport, vieillissement, handicap
<b>Date de signature</b>	2023
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2022-2023
<b>Description générale</b>	Afin de pallier aux problématiques de mobilités pour les personnes vulnérables, mise en œuvre d'un système de transport individualisé et/ou collectif sur demande de type « mobifil », d'accompagnement de la personne du domicile jusqu'à sa destination à un prix raisonnable et sous réserve de remplir des critères d'éligibilité (handicap, demandeurs d'emploi, seniors, problèmes de santé...)
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Permettre et améliorer les déplacements du quotidien pour les personnes vulnérables</li><li>● Accès à la santé, à l'insertion professionnelle, ...</li><li>● Créer du lien social et rompre l'isolement</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Centre Intercommunal d'Action Sociale Campagne de Caux
	Région, Département, CCAD, Caisse de Retraite, mission locale...
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Nom de l'AAP :</li><li>● Date du dépôt de l'AAP</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Schéma et planification</li> <li>● Achat de véhicules ou lancement d'un marché pour prestation de service</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de personnes prises en charge</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY -phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY -phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

ex : ZZ -phase 2	Etc					
------------------	-----	--	--	--	--	--

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche Action 1.1 : Mise en place d'un système de portage de repas à domicile pour les personnes âgées

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	PORTER UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE
	cohésion sociale : santé, vieillissement, handicap, alimentation
<b>Date de signature</b>	Octobre 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Dernier trimestre 2021
<b>Description générale</b>	<p>Contexte : dans le cadre du maintien à domicile, il existe une réelle demande d'instaurer ce service sur le territoire.</p> <p>Faiblesse : service inexistant sur le territoire. Quelques bénéficiaires font appel à des sociétés hors territoire. Durant la crise sanitaire, certains commerçants (traiteurs, restaurateurs...) ont mis en place ce service, mais il est difficile de se projeter sur une continuité lorsque la situation sera rétablie.</p> <p>Les dépenses faites auprès d'une société de services à la personne sont éligibles au crédit d'impôt, voire à l'APA ou aide de la caisse de retraite...</p> <p>En terme de fonctionnement, plusieurs possibilités peuvent répondre au besoin identifié :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la 4c fournit une chambre froide uniquement, accessible à toutes heures (tôt le matin, acheminement des colis par la société retenue). Le prestataire gère les livraisons avec son personnel et son véhicule réfrigéré + toute la partie marketing (prospection, suivi de clientèle, facturation...)</li><li>• la 4c intervient comme sous-traitant, fournit la chambre froide, le véhicule réfrigéré + personnel (impliquant à sa charge les frais de véhicule, les remplacements de personnel en cas de maladie ou de congés...) en contrepartie le prestataire reverse 2 euros par colis livré. Ce dernier se charge de la partie commerciale + facturation.</li><li>• Le prestataire gère la totalité de la prestation partie marketing et administrative et partie livraison (préparation /</li></ul>

	<p>logistique / distribution)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Un groupement se constitue pour répondre à la demande : par exemple un restaurateur et un service d'aide à la personne ou une association d'insertion.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Permettre un service de portage de repas aux personnes âgées sur l'ensemble des communes du territoire, un service fiable et pérenne dans le temps.</li> <li>● Rompre la solitude par la création d'un lien social...</li> <li>● Permettre un suivi nutritionnel qualitatif et adapté à chacun, s'assurer ainsi d'une alimentation correcte et équilibrée.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Centre Intercommunal d'Action Sociale Campagne de Caux</p> <p>Caisse d'allocations Familiales Département de Seine Maritime Comité Cantonal d'Aide à Domicile, Croix Rouge, ACOMAD, Respect</p>
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Date de lancement du marché</li> <li>● Nombre de jours d'écart par rapport à la date prévue de lancement de la démarche</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de personnes ayant commandé des repas</li> <li>● Nombre de personnes par commune ayant commandé</li> <li>● Evolution mensuelle du nombre de repas</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	[financeurs, modalités]
----------------------------	-------------------------

- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité						
- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche projet 1.1 : Adapter la communication / les événements aux besoins de la population

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	PORTER UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE
	cohésion sociale : accès aux services, numérique, accès à la culture, au sport, attractivité, éducation, information.
<b>Date de signature</b>	-
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2022-2023
<b>Description générale</b>	<p>En complément d'une structuration nationale des conditions de la solidarité et d'une organisation départementale des moyens d'accompagnement, c'est à l'échelle des territoires de projet que l'on peut tisser la bonne articulation des parcours individuels, des appuis sur l'environnement des personnes et des projets de développement local aptes à intégrer ces parcours. En matière d'action sociale, la multiplicité des offres de services publics, d'assos, d'entreprises à destination des habitants n'est pas recensée sur Campagne de Caux. Il n'existe pas à l'heure actuelle de service centralisateur exhaustif, de guide pratique, de plateforme interactive qui permettent de trouver facilement une réponse à ses besoins. Le manque de lisibilité de l'offre ne permet pas aux bénéficiaires d'accéder aux services et aux aides auxquels ils peuvent prétendre et accentue la fracture sociale.</p> <p>Profitant de la création de l'Espace France Services mais également de la restructuration du CIAS, la Communauté de communes mettra en place une communication adaptée pour faciliter le parcours et l'expérience usager, rapprocher les offres des besoins.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Recenser l'offre multi-thématique en matière d'action sociale</li><li>● Créer un livret d'informations à destination des usagers par thématique et publics (personnes âgées, personnes sans emploi, personnes handicapées, personnes en grande difficulté, jeunes enfants...). Celui-ci doit permettre une autonomie et une réactivité dans la recherche de</li></ul>

	<p>solutions et doit contribuer à développer le pouvoir d'agir sur son propre parcours. Il est un service supplémentaire pour retrouver et développer sa capacité citoyenne, son intégration</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser le lien entre tous les acteurs locaux sur ces thématiques (GT, échanges de kits de communication...)</li> <li>● Créer un forum de l'orientation et des métiers</li> <li>● Organiser des rencontres entreprises / demandeurs d'emploi / collégiens</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	CAF, DDCS, Mission Locale, Espace France Services, pôle emploi, Acomad, Département, Restos du Cœur, Banque alimentaire, CCAD, les CCAS, assistantes sociales, Maia, Ehpad, Icare...
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de dispositifs de communication mis en place</li> <li>● Nombre d'acteurs mis en réseaux et recensés</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>
	- <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i>
	- <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i>

Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiches Action 1.1 : ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE VISIO CONFÉRENCE MOBILE

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Améliorer l'accessibilité aux services pour les personnes vulnérables
	Développement du numérique
<b>Date de signature</b>	30 avril 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	30 avril 2021 – 15 mai 2022
<b>Description générale</b>	<p>Les bénéfices des outils et services numériques tels que la visio conférence permettent aujourd'hui d'optimiser l'organisation des échanges et de limiter les déplacements afférents : gain de temps, réduction des coûts, de la fatigue, des risques sanitaires, de l'empreinte carbone...</p> <p>Dans le contexte actuel, les systèmes de visio-conférence deviennent indispensables afin de limiter les contacts physiques et faire perdurer l'activité et le service public.</p> <p>La Communauté souhaite donc acquérir un système de visio conférence mobile avec écran et ordinateur.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Diminution des contacts physiques</li><li>● Continuité du service public</li><li>● Optimisation des coûts, du temps</li><li>● Accessibilité aux services et communication</li><li>● Animations</li><li>● Être suffisamment équipé et agile pour répondre aux besoins croissants</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux

<b>Budget global</b>	10 845,99 euros HT
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jours pour être équipés</li> <li>● Nombre de réunions organisées en 2021 et 2022</li> <li>● Nombre d'agents formés</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>- Financeurs Autofinancement fonds propres 100%</b>					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Aquisition	Campagne de Caux	Mai 2021	10 845,99	10 845,99	0	100

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
--------------------	----------------	-----------------	-----------------

[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

# Annexe

## Fiche action 1.1. Volontariat Territorial en Administration

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<p>Porter une politique sociale et solidaire (Orientation1)</p> <p>Un territoire responsable (Orientation2)</p> <p>Favoriser le développement économique du territoire (Orientation 3)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Attractivité – Développement économique</li><li>• Cohésion sociale</li><li>• Développement durable</li></ul>
<b>Date de signature</b>	Septembre 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Septembre 2021 – janvier 2023
<b>Description générale</b>	<p>L'EPCI Campagne de Caux souhaite, dans le cadre de son CRTE, pouvoir bénéficier de soutien et renforts de jeunes diplômés en matière d'ingénierie pour participer à la conduite des projets inscrits dans le cadre de cette contractualisation, notamment dans des domaines d'expertise en cours de développement et pointés à l'occasion des échanges de concertation.</p> <p><b>Typologie de territoire et contexte territorial</b> Communauté de communes de 15 000 habitants, Campagne de Caux entre activement depuis le début de l'année 2021 dans une démarche de construction d'un contrat de relance et de transition écologique qui s'appuie très fortement sur le projet de territoire construit par l'EPCI pour le mandat de 6 ans, initié à l'automne 2020.</p> <p><b>Définition du besoin</b> Bénéficier de 4 VTA pour intégrer l'équipe projet du CRTE</p> <p><b>Besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Dynamisation - Appui aux entreprises &amp; aide à la définition d'un stratégie de développement économique</b></li><li>➤ <b>Mieux Communiquer – mise en place d'une stratégie com et déclinaison</b></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Environnement : Politique de recyclage et élaboration du PAT</b></li> <li>➤ <b>Cohésion sociale : aide au déploiement d'une politique sociale et familiale</b></li> </ul> <p><b>Modalités de mise en œuvre</b>          Personne référente de l'EPCI : la directrice générale des services          Isabelle Davanne          isabelle.davanne@campagne-de-caux.fr</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Aider à l'ingénierie (montage et suivi de dossiers, veille, financements) sur les sujets fléchés prioritaires dans le cadre du CRTE</li> <li>● Appui des équipes et des élus pour les études et la réalisation des projets issus de la concertation</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux
	État

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche Action 1.3 : Dématérialisation des actes d'urbanisme

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Améliorer l'accessibilité aux services pour les personnes vulnérables
	Développement du numérique / accès au service public
<b>Date de signature</b>	30 avril 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Acquisition matériel et logiciel : avril-mai 2021 Formation agents : juin 2021
<b>Description générale</b>	La Communauté de communes souhaite mettre en place la dématérialisation des actes d'urbanisme à compter du 1er janvier 2022 et offrir un nouveau service à ses habitants. Elle a ouvert une maison France Services sur la commune de Goderville le 1 <sup>er</sup> mars 2021. Le service des Autorisations de Droit des Sols composé de 3 agents, y tiendra des permanences 2 jours par semaine pour faciliter l'accès au service. Pour cela, il est nécessaire de disposer de postes informatiques performants et mobiles, d'une suite logicielle adaptée au traitement dématérialisé des actes d'urbanisme, d'un support grand format pour la lecture des plans dématérialisés et de former les agents concernés. Une phase d'expérimentation sur 3 communes (Goderville, Auberville-la-Renault et Bec-de-Mortagne) se mettra en place à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2021.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Diminution des contacts physiques</li><li>● Continuité du service public</li><li>● Optimisation des coûts, du temps</li><li>● Accessibilité aux services</li><li>● Être suffisamment équipé et agile pour répondre aux besoins croissants</li><li>● Rapidité de traitement</li></ul>

<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux
	État
<b>Budget global</b>	<b>23 759 € HT</b> - <i>Financeurs 1 État 77,5% (DETR + aide à l'application de la démat ADS)</i> - <i>autofinancement fonds propres 22,5%</i>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de dossiers instruits en démat en phase test</li> <li>• Nombre de jour moyen de traitement d'un dossier ADS/ mois</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jours pour être équipés</li> <li>● Nombre de communes ayant participé à la phase d'expérimentation</li> <li>● Nombre d'agents formés</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	- <i>Financeurs 1 État 77,5% (DETR + aide à l'application de la démat ADS)</i> - <i>autofinancement fonds propres 22,5%</i>					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Aquisition / formation	Etat/DETR		23 759	23 759	5 638,80	23,7
Aquisition / formation	État – DDTM Aide à l'application de la Démat		23 759	23 759	12 800 (4000 € par centre instructeur)	53,8

	ADS				+ 400 € par communes rattachées soit 22)	
<i>Aquisition / formation</i>	<i>Campagne de caux</i>		23 759	23 759	5 345,78	<b>22,5</b>

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Fiche Projet : Obtenir le label 100% EAC

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	Axe 2 : Sport et Culture, se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, Développer et conforter l'offre
	Favoriser la cohésion sociale et l'équilibre entre territoires ruraux et territoires urbains
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Rentrée 2024
<b>Description générale</b>	<p>La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités. C'est pourquoi les Ministères de l'Education et de la Culture sont mobilisés autour du dispositif 100 % EAC.</p> <p>L'éducation artistique et culturelle (EAC) favorise la pratique artistique et culturelle et suscite le désir de culture chez tous les enfants et adolescents, quelle que soit leur situation et leur lieu de vie. Elle constitue ainsi un levier de long terme pour garantir à chacun, à tout âge et dans tous les territoires, le respect de ses droits culturels et la pleine possibilité de participer à la vie artistique et culturelle.</p> <p>Les arts et la culture enrichissent et diversifient par ailleurs les apprentissages. Ils favorisent l'épanouissement personnel, la capacité à penser et faire des choix par soi-même. Ils contribuent à l'expression de chacun dans sa singularité.</p> <p>L'éducation artistique et culturelle représente donc un instrument puissant au service de l'égalité des chances : c'est pour cette raison que le Président de la République a fait de sa généralisation un objectif prioritaire.</p> <p>Pour atteindre ce dernier, la présence des arts et de la culture à l'école est fondamentale. Le parcours scolaire est un dénominateur commun pour la très large majorité d'une classe d'âge, et l'EAC sur ce temps scolaire constitue un véritable socle. C'est pourquoi à l'horizon 2024, chaque élève devra chaque année bénéficier d'une action d'EAC de qualité.</p> <p>Atteindre un objectif aussi ambitieux nécessite la mobilisation de multiples acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les artistes,</li> <li>• les acteurs culturels, éducatifs et associatifs,</li> <li>• les services de l'Etat, les collectivités territoriales ...</li> </ul> <p>La coopération étroite des ministères en charge de la Culture et de l'Éducation nationale, en lien - pour l'enseignement agricole - avec le ministère de l'Agriculture, structure le cadre dans lequel se développent ces partenariats dans tous les territoires.</p> <p>Au-delà de cet horizon chiffré, il s'agit de rendre plus lisible, compréhensible et légitime la démarche d'éducation artistique et culturelle pour tous ceux qui en sont les bénéficiaires. Il faut qu'élèves et familles deviennent familiers de ces propositions, perçoivent mieux la façon dont elles viennent concrètement enrichir le parcours éducatif de chaque enfant, de chaque jeune.</p> <p>La généralisation de l'EAC se fonde sur les principes exprimés par la Charte de l'Éducation artistique et culturelle rédigée par le Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle en 2016.</p>

	<p>Ainsi, les trois piliers qui définissent l'EAC restent plus que jamais d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la rencontre des œuvres, des artistes et professionnels de la culture encourage une découverte sensible et incarnée du registre artistique, une ouverture sur la diversité des univers esthétiques, des formes d'expression et de création, et stimule la créativité ;</li> <li>▪ la pratique culturelle ou artistique offre un espace privilégié d'expression comme d'écoute, crée du lien et favorise les dynamiques collectives tout en confortant la confiance en soi des enfants et des jeunes. Encore très fortement dépendante du contexte social et géographique pour ce qui concerne le temps familial, son développement à l'école relève d'une véritable exigence d'égalité républicaine ;</li> <li>▪ l'acquisition de connaissances réconciliant expérience sensible et exercice de la raison contribue à une formation humaniste, permettant un accomplissement personnel autant que social et citoyen.</li> </ul> <p>Espace d'exploration et d'expérimentation, l'éducation artistique et culturelle encourage une démarche de projets, imaginés en articulation étroite avec les enseignements, mais toujours co-construits entre partenaires éducatifs et culturels, avec le souci de proposer aux élèves des parcours cohérents et pluriels.</p> <p>Depuis 2018, la Communauté de Communes Campagne de Caux travaille avec la Drac et le Théâtre Le Passage de Fécamp pour proposer des parcours d'EAC sur le territoire. Ce travail se concrétisera en 2021/2022 par la signature d'un Contrat Culture, Territoire, Enfance, Jeunesse.</p> <p><b>L'objet de cette fiche projet est de fixer la montée en puissance de ce contrat sur 3 ans afin d'atteindre en 2024, l'objectif 100% EAC.</b></p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remédier au déséquilibre constaté entre les élèves au sein du territoire mais aussi à l'échelle supra-locale (déséquilibre ville/campagne) en termes d'accès à la Culture</li> <li>- Soutenir et désenclaver les écoles à classe unique</li> <li>- Améliorer l'attractivité du territoire</li> <li>- Encourager les pratiques locales et la connaissance de son territoire</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les artistes</li> <li>• les acteurs culturels, éducatifs et associatifs,</li> <li>• les services de l'Etat</li> </ul>
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombres de classes ayant participé à un parcours d'EAC

## Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Année 2021/2022	Campagne de Caux		17 000 €	17 000 €	7 500 €	45 %
	DRAC				5 000 €	30 %
	Education Nationale				1 000 €	5,5 %
	CAF				2 500 €	14 %
	Rectorat				1 000 €	5,5 %
Année 2022/2023	Campagne de Caux		27 000 €	27 000 €	12 500 €	46 %
	DRAC				10 000 €	37 %
	Education Nationale				1 000 €	4 %
	CAF				2 500 €	9 %
	Rectorat				1 000 €	4 %
Année 2023/2024	Campagne de Caux		37 000 €	37 000 €	19 500 €	53 %
	DRAC				13 000 €	35 %
	Education Nationale				1 000 €	2,5 %
	CAF				2 500 €	7 %
	Rectorat				1 000 €	2,5 %

**Signatures (optionnel)**

# Fiche Projet : Mise en réseau de la lecture Publique à l'échelle du territoire Campagne de Caux

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux			
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	Axe 2 : Sport et Culture, se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, Développer et conforter l'offre			
	Favoriser la cohésion sociale et assurer un équilibre territorial de l'accès à la Culture.			
<b>Date de signature</b>				
<b>Délai de mise en œuvre</b>				
<b>Description générale</b>	<p>Le secteur des lettres et de la littérature est l'un des principaux créneaux d'intervention des communes en matière de culture par l'entremise des bibliothèques municipales et des points lectures, associatifs ou communaux, qui fournit des services, pour la plupart gratuits, à l'ensemble de la population.</p> <p>Le territoire a ainsi un taux d'équipement particulièrement élevé, bien au-dessus des chiffres départementaux et nationaux.</p>			
		<b>NORMANDIE</b>	<b>SEINE-MARITIME</b>	<b>CAMPAGNE DE CAUX</b>
	<b>Lieux de lecture publique</b>	616 1 pour 5 402 habitants	268 1 pour 4 700 habitants	7 1 pour 2 150 habitants
<p>Sources : Atlas régional de la Culture 2017 - Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques</p> <p>En plus de disposer d'une collection de qualité regroupant environ <b>18 650 documents</b> disponibles au prêt ou à la consultation, les bibliothèques proposent diverses activités liées à la lecture telles des soirées contes, des conférences, des ateliers thématiques, ...</p> <p>En 2018, les bibliothèques municipales comptent<sup>1</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 610 usagers adultes inscrits et 573 enfants pour un total de 1 183 usagers inscrits, soit <b>un taux de pénétration de 8%</b>. Il s'agit d'un taux bas comparativement à la moyenne française/normande qui se situe à près de 36 %.</li> <li>▪ 5 867 entrées physiques. Globalement, les responsables ont noté une hausse de la fréquentation des bibliothèques au cours des cinq dernières années.</li> <li>▪ 18 900 prêts aux usagers (1,25 prêts / habitant très au-dessus de la moyenne nationale de 0,2 prêts par habitants).</li> </ul> <p>A l'instar de leurs modes de gestion, en matière d'installations et d'équipements, les bibliothèques se trouvent à divers niveaux, compte tenu de la population qu'elles desservent. Associative, communale, bibliothèque, médiathèque, avec personnel, avec bénévoles formés, avec bénévoles non-formés, bâtiment neuf, bâtiment ancien, <b>la bibliothèque sur le territoire est protéiforme.</b></p> <p>Les liens entre elles sont donc quasi-inexistants même au sein de la Médiathèque Départementale de Seine-Maritime. Il n'y a aucune mise en réseau localement.</p> <p><b>De ce fait, mis à part la Médiathèque de Bretteville-du-Grand-Caux, la bibliothèque en général tarde à amorcer le virage vers une nouvelle génération d'offre de services où la bibliothèque publique se veut un « troisième lieu » de vie pour ses usagers, soit un lieu</b></p>				

<sup>1</sup> Chiffres pour les bibliothèques de Bornambusc, Bretteville-du-Grand-Caux, Ecrainville, Manneville-la-Goupil et Saint-Sauveur-d'Emalleville

	<p><b>axé non seulement sur la lecture, mais aussi sur l'apprentissage et l'information en général ainsi que la socialisation.</b></p> <p>Les échanges qui ont eu lieu lors des ateliers J'ose, Je propose, renforcés par ceux autour du CRTE ont mis en lumière une volonté issue des habitants de voir se mettre en place <b>un réseau de la lecture publique</b> afin d'homogénéiser l'offre de services et améliorer l'accès à cette offre en tout point du territoire.</p> <p>Ce réseau s'organiserait autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un partage des ressources : itinérance des expositions et des animations, organisation locale des formations, ...</li> <li>▪ Une mise en commun du catalogue qui permettrait à l'utilisateur de connaître la disponibilité d'un livre quelque soit la bibliothèque ou médiathèque qui l'abrite. Cette mise en commun passe par une uniformisation des logiciels de prêts. A terme, un système de portage du livre pourra être envisagé.</li> <li>▪ BiblioBus</li> <li>▪ Groupe de critiques de lectures</li> <li>▪ ...</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>La mise en réseau de la lecture publique a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en adéquation le taux d'équipement (très haut) et le taux de pénétration (très bas)</li> <li>- Assurer un meilleur accès à la lecture publique</li> <li>- Encourager la professionnalisation des acteurs de la lecture publique</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Communauté de Communes Campagne de Caux</p> <p>Communes (pour mettre à disposition des locaux)</p> <p>Les structures et associations de lecture publique</p> <p>La Médiathèque départementale</p>
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution du taux de pénétration de la lecture publique sur le territoire</li> <li>▪ Taux d'emprunts/mois</li> <li>▪ Nombre de livres dans le catalogue des bibliothèques</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

Plan de financement		Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Description	Financeur					
Contrat Culture Territoire Lecture	Drac		Montant à définir			50
	CC Campagne de Caux					50

Signatures (optionnel)

## Annexe

### Fiches Actions : Développement d'une plaine sportive communautaire

<b>Pilote de l'action</b>	Ville de Goderville
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Sport & Culture, se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, développer et conforter l'offre
	Sport
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en œuvre</b>	A moyen – Long terme
<b>Description générale</b>	<p>Un manque de structures sportives diversifiées et adaptées aux différents types de publics (Handicap, loisirs, sports de masse...) différents types de pratiques (pratiques collectives, individuelles, différents niveaux de pratique), adapté au développement et la diversité des pratiques sportives est constaté.</p> <p>La création d'une plaine sportive composée de différents types de structures (terrains extérieurs, bâtiments sportifs pluridisciplinaires).</p> <p>Cette plaine sportive viendra en complément des équipements sportifs existants et à venir (Gymnase Communautaire, Dojo Communautaire, Futur Centre aquatique) à proximité des équipements scolaires (Collège et groupe scolaire maternelle et primaire) permettant une centralisation de la pratique sportive en un seul et même lieu identifié.</p> <p>Une liaison douce permettra la sécurisation des accès, des publics à destination de cette plaine sportive.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Répondre à un besoin d'équipements destinés aux associations sportives, aux scolaires et aux dispositifs sportifs communautaires durant les temps extrascolaires</li><li>● Disposer de structures adaptées à l'ensemble des pratiques sportives</li><li>● Identification pour les publics d'un seul et même lieu pour l'ensemble des pratiques sportives</li></ul>

<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Commune du territoire – Associations sportives – DRDJSCS – Département – Région – Etat – Fédérations sportives – ADEME – Education Nationale
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

<i>ex : XY -phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY -phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ -phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Fiche Action : Montée en gamme du Festival Mon Printemps sonore

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	Axe 2 : Sport et Culture, se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, Développer et conforter l'offre : Participer à la cohésion sociale du territoire et assurer un accès à la Culture pour tous.
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Printemps 2022
<p><b>Description générale</b></p> 	<p><b>Mon Printemps sonore est un mini-Festival autour de la musique et du son dont le maître-mot est la PRATIQUE : le participant n'est pas spectateur, il est acteur du festival.</b></p> <p>Il est né d'une demande récurrente formulée par les participants aux animations culturelles <b>d'investir un domaine culturel représenté de manière très concentrée sur le territoire.</b></p>  <p>Ce besoin s'est trouvé renforcé lors des échanges qui ont lieu à l'occasion des ateliers participatifs « J'ose, je propose ». En effet, la musique et surtout la pratique musicale sont présentes uniquement à Goderville et Bretteville-du-Grand-Caux, et l'idée était de s'ouvrir au territoire. Parallèlement, le service Culture s'était jusque-là très concentré sur le spectacle vivant et le patrimoine immatériel et architectural.</p> <p>L'autre principe était de <b>désacraliser la pratique musicale</b>, en plaçant le participant comme acteur, même si celui-ci est totalement novice.</p> <p>Enfin, la volonté était de proposer durant les vacances de printemps, aux familles, <b>un parcours culturel éducatif complet</b> (découverte, pratique et rencontre avec</p>

	<p>des professionnels) tels que la Direction régionale des Affaires Culturelles et l'Education Nationale souhaitent que les actions soient mises en œuvre<sup>1</sup>.</p> <p>2 éditions ont eu lieu en 2018 puis 2019 avec un programme réunissant :</p> <p>&gt; <b>Des ateliers autour du son et de la musique</b> (yoga &amp; percussions, fabrication d'instruments, exposition de sculptures musicales entièrement jouables en autonomie)</p> <p>&gt; <b>Des randos sonores</b></p> <p>&gt; <b>Un temps de rencontre avec un professionnel</b> (BD-concert, Bal des p'tits pieds avec toujours un temps d'échanges avec les artistes, en général autour d'un moment de convivialité)</p> <p>Ce mini-Festival a tout de suite trouvé son public avec des ateliers généralement complets et des temps de spectacles avec une centaine de participants. Le lien familial y tient une place importante puisque l'idée est de toujours faire participer les enfants et leurs accompagnants (papa, maman, papi, mamie, nounou, ...).</p> <p>Les éditions 2020 et 2021 n'ont pu se tenir à cause des restrictions sanitaires liées à la Covid.</p> <p>Les échanges organisés dans le cadre du CRTE ont souligné le fait que certaines familles étaient très éloignées financièrement et géographiquement de la pratique musicale. D'où la volonté de monter en gamme ce mini-festival de manière quantitative (plus de jours, plus d'ateliers en se déployant au-delà des vacances scolaires de printemps) et de manière qualitative en renforçant les liens avec les professionnels de la musique et en élargissant les publics (scolaires, 12-16 ans, ...).</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Le développement du Festival Mon Printemps sonore doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un temps de pratique musicale, locale et à moindre frais, ouvert à tous</li> <li>▪ Les rencontres entre habitants et professionnels</li> <li>▪ Avoir des échanges pour trouver des solutions à « l'isolement » musical</li> <li>▪ Participer à la démarche 100% EAC</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Communes (pour mettre à disposition des locaux) Associations locales de musique Programmeur de la Ficelle
<b>Budget global</b>	12 000 euros
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Fréquence des rendez-vous (nombre de dates) Fréquentation des rendez-vous (nombre de participants, taux de fréquentation)

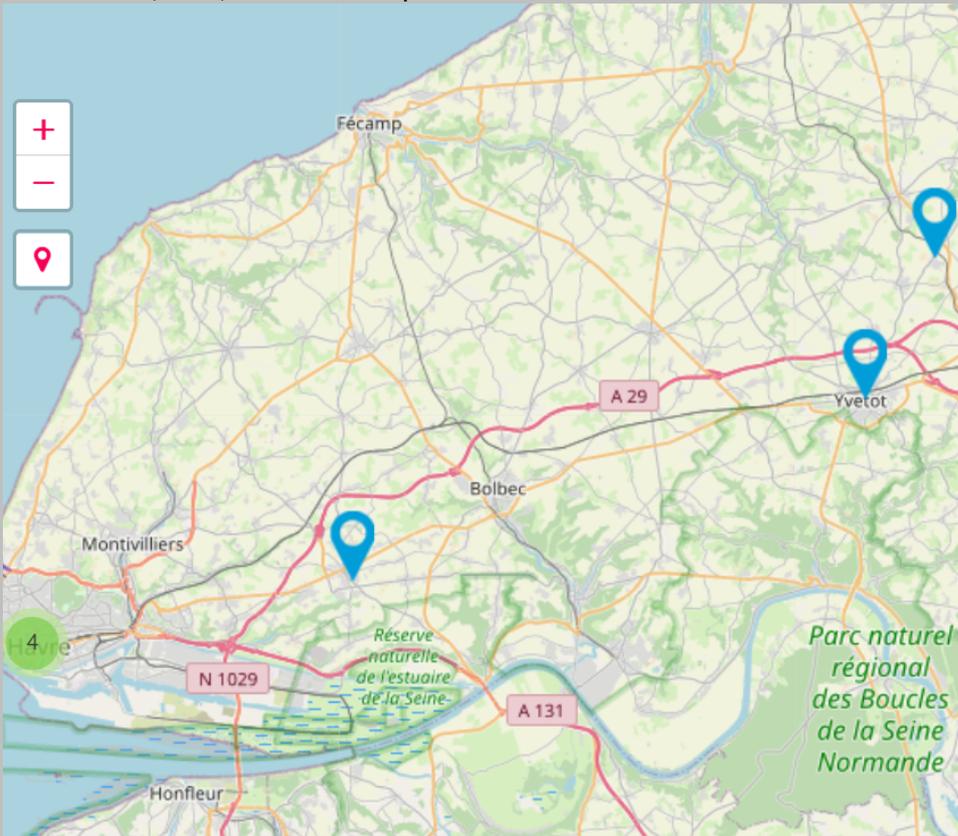
## Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
	Région Normandie		12 000 €	12 000 €	3 600 €	30
	Département de Seine-Maritime		12 000 €	12 000 €	3 600 €	30
	Campagne de Caux		12 000 €	12 000 €	3 600 €	30
	Billetterie		12 000 €	12 000 €	1 200 €	10

<sup>1</sup> Notes : la contractualisation avec la Drac impose ce « triptyque » sur le temps scolaire mais aussi non-scolaire.

**Signatures (optionnel)**

# Fiche Projet : Création d'un Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) au sein de France Services

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	Axe 2 : Sport et Culture, se doter d'équipements adaptés, coordonner les actions, Développer et conforter l'offre : Réduire la fracture numérique, géographiquement, technologiquement et en matière de compétences.
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	
<b>Description générale</b>	<p>Le territoire de Campagne de Caux est marqué par un tissu très dense d'associations sportives et culturelles participant à l'attractivité et au cadre de vie.</p> <p>Toutefois, l'accompagnement des équipes dirigeantes permettant la pérennité des structures et le renouvellement des bénévoles n'est pas présent sur le territoire. C'est pourtant une demande émanant de ce tissu d'associations d'avoir un lieu ressource que ce soit avant l'embauche d'un premier salarié, pour gérer les ressources humaines de son association, pour bénéficier de conseils sur les procédures nécessaires ou sur le droit applicable. Les ressources les plus proches, les Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) se trouvent à plus de 30 km.</p>  <p>Sources : <a href="http://associations.gouv.fr">associations.gouv.fr</a></p> <p>Par ailleurs, concernant les associations employeurs, les services de l'état peuvent parfois jouer, sur une thématique spécifique (fiscalité, droit du travail, aide à l'emploi, formation...) un rôle de conseil, comme par exemple les DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Pôle Emploi, l'URSSAF (Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales), des services de collectivités territoriales mais aussi des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).</p>

	<p>Sachant que France Services regroupe une partie de ces opérateurs nationaux, dispose de compétences élargies sur 10 services publics et d'outils numériques, il semble opportun de créer un Point d'Appui à la Vie Associative au sein de France Services.</p> <p>Un PAVA agit dans le domaine des statuts associatifs et obligations déclaratives, dans la gestion financière et comptabilité, dans les ressources humaines/emploi salariés, dans la fiscalité, le Bénévolat et/ou volontariat, les Subvention et le Numérique.</p> <p>Ainsi un PAVA a pour objectif de fournir un accompagnement technique, méthodologique et gratuit aux porteurs de projet associatif et aux associations déjà actives. C'est une aide à la résolution des problèmes quotidiens (ressources humaines, techniques d'organisation, de gestion, de comptabilité, première embauche, lien avec des partenaires, orientation vers les circuits financiers locaux, associatives analyse et méthodologie de projet, droit du travail, recherche de financement, communication, mutualisation etc, ...).</p> <p>L'appui peut prendre la forme d'un rendez-vous ponctuel ou d'un accompagnement plus long dans la durée selon le besoin exprimé ...</p> <p>Le soutien s'articule autour de plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La structuration et le fonctionnement interne de l'association elle-même : La stabilisation des instances, la consolidation des processus de décision et des modalités de gouvernance ;</li> <li>▪ Le développement et la diversification de l'activité ;</li> <li>▪ L'adaptation et l'optimisation des ressources en cohérence avec l'évolution des activités : l'attention portée au capital humain qui la compose (bénévoles et salariés) ;</li> <li>▪ Le soutien au développement des compétences des bénévoles comme des salariés.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>La mise en place d'un PAVA sur le territoire vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenclaver le territoire</li> <li>- Pérenniser le tissu associatif qui participe à l'attractivité du territoire</li> <li>- Encourager la professionnalisation des associations</li> <li>- Garantir un visage derrière chaque démarche en ligne</li> <li>- Mener un observatoire local des associations afin d'adapter l'évolution des politiques publiques.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports Associations
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<p>Nombre d'associations accompagnées</p> <p>Nombre d'ateliers à thème organisés</p> <p>Nombre de documents et d'informations partagées (calendrier, Trello, Google Drive, ...)</p> <p>Evolution du nombre d'association</p> <p>Evolution du nombre de bénévoles</p> <p>Evolution du nombre de bénévoles à responsabilité</p>

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
½ ETP	Associations via le FONJEP		13 000	13 000	6 500	50
	CC Campagne de Caux				6 500	50

**Signatures (optionnel)**

# Annexe

## Fiches Action 1.2 : Pôle social et culturel - Goderville

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins - Garantir une proximité des équipements et services structurants sur l'ensemble du territoire (Axe 9 – Défi 29)
	Développement Durable / Cohésion sociale
<b>Date de signature</b>	30 avril 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme technique détaillé –Avril&gt;Juin 2021</li><li>• Concours restreint MOE – Juin&gt;Décembre 2021</li><li>• Mise au point APS avec MOE – Décembre 2021</li><li>• Phase APD– Janvier 2022</li><li>• Dépôt &amp; instruction Permis de construire – Janv.&gt;Mai 2022</li><li>• Phase PRO/DCE – Mars&gt;Mai 2022</li><li>• Appel d'offre travaux – Juin&gt;Juillet 2022</li><li>• Début Travaux – Août 2022</li><li>• Fin de travaux – Octobre 2023</li></ul>
<b>Description générale</b>	<p>La 4C dispose des compétences Petite Enfance, Jeunesse, Tourisme, culture et Personnes âgées. Elle souhaite étendre son offre de service et permettre à chaque citoyen du territoire d'avoir accès à une offre de services publics en un seul et même lieu équipé et encadré par des personnels formés et disponibles.</p> <p>A cet effet, la 4C a pour projet la construction d'un Pôle Social et Culturel incorporant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)</li><li>• Un Relai Assistant Maternel (RAM) &amp; Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)</li><li>• Un Point d'info tourisme</li><li>• La Mission Locale</li><li>• Le Comité Cantonal d'Aide à Domicile</li><li>• Un Espace France Services</li><li>• Le Centre Médico-social et la Protection Maternelle et Infantile (Mutualisation avec le Département de Seine Maritime)</li><li>• Une Médiathèque (Mutualisation Batiment avec Commune de Goderville)</li><li>• Un espace culturel (Mutualisation Batiment avec Commune de Goderville)</li></ul> <p><b>Un lieu unique</b>, situé en centre-ville, à proximité directe de la salle</p>

	<p>culturelle La Ficelle et de la Résidence Autonomie La Chenaie, non loin des écoles maternelles et primaires de la ville de Goderville ; au sein de la rue Saint Jacques, secteur revu en une rue semi piétonnière permettant la liaison douce entre différents équipements communautaires et communaux structurants, permettant de mutualiser des espaces parking.</p> <p><b>Un lieu de vie</b> où jeunes et moins jeunes se rencontreront au travers des différents services offerts : mode de garde individuels et collectifs, lieu d'accueil des familles ; lieu d'information tourisme, culture, services ; intégration des partenaires obligatoires au travers de l'espace France Services et de partenaires complémentaires tel que la mission locale, les services d'aides à domicile ; Médiathèque et espace culturel</p> <p>Le tout dans <b>un espace mutualisé</b> incorporant bureaux, salle de réunion équipé en visio conférence, espace d'accueil, outil numérique ...</p> <p><b>Un espace numérique et connecté de proximité</b> répondant à la fracture numérique (d'accès et d'usage) équipé en ordinateurs, espace de confidentialité, accompagnement par les personnels formés</p> <p>Cet espace foncier, acquis dans le cadre d'un partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) permettra la requalification d'une friche en un bâtiment structurant pour l'ensemble du territoire et pour la ville de Goderville.</p> <p>Le pôle incorporant en partie des locaux destinés à usage exclusif à la Commune de Goderville (Médiathèque) et au Département (CMS/PMI). Une partie des surfaces seront mutualisées avec l'ensemble des destinataires (salle de réunion, espace d'activité et de convivialité, sanitaires...)</p> <p>Surface parcelle : 1660 m<sup>2</sup>  Emprise prévisionnelle au sol du bâti : 850 m<sup>2</sup>  Nombre de niveaux : 3 &gt; RDC +N1 + N2  Destination par niveau :  RDC : CMS/PMI + Petite Enfance  N1 : Médiathèque + France Services + services à la personne  N2 : Salles de réunion, d'activités et espace de convivialité (Mutualisé)</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proximité et service au public</li> <li>● Bâtiment à faible dépense énergétique</li> <li>● Améliorer la visibilité des actions sur les volets Petite Enfance, Culturel, Tourisme et social</li> <li>● S'adapter aux besoins des publics du territoire</li> <li>● Limitation des déplacements</li> <li>● Valoriser et requalifier une zone de friche</li> <li>● Optimiser le foncier disponible</li> </ul>

<b>Intervenants</b>	<p>Campagne de Caux Commune de Goderville Département Seine Maritime</p> <p>Etat Région Normandie Département Seine Maritime Caisse Nationale d'Allocations Familiales Caisse d'Allocations Familiales de Seine Maritime Commune de Goderville Acteurs locaux de la Petite Enfance, de l'action sociale et de la culture Direction Régionale des Affaires Culturelles</p>
<b>Budget global</b>	<p>5 138 000.00 € HT</p> <p>DSIL 30%</p> <p>DETR 30%</p> <p>Département 6,8%</p> <p>CNAF 5,3%</p> <p>FNADT 7,7%</p> <p>Autofinancement : 20,2%</p>
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect du calendrier prévisionnel de l'opération</li> <li>● Désignation de la Maitrise d'œuvre (Résultat Concours)</li> <li>● Désignation des Titulaires Lots Travaux</li> <li>● Démarrage Travaux</li> <li>● Réception de l'ouvrage</li> <li>● Ouverture du Pôle</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ouverture du Pôle</li> <li>● Accueil des publics par typologie de services (Petite Enfance, France Services, Médiathèque, CMS) &amp; fréquentation</li> </ul>

## Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
	<i>Etat/DSIL</i>		5 138 000 €	5 138 000 €	1 541 400	30
	<i>Etat/DETR</i>			5 138 000 €	1 541 400	30
	<i>Département</i>				350 000 €	6,8
	<i>CNAF</i>				273 200 €	5,3
	<i>FNADT</i>				3 933 178 €	7,7
	<i>Campagne de Caux (autofinancement)</i>				5 138 000 €	1 037 876

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]

[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]
------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

# Annexe

## Fiches Action 1.1 : Conseiller Numérique France Relance

<b>Pilote de l'action</b>	<b>de</b> CC Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Axe 1 : Porter une politique sociale et solidaire à l'échelle du territoire Réduire la fracture numérique, géographiquement, technologiquement et en matière de compétences.
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Janvier 2022
<b>Description générale</b>	<p>L'enquête Capacity réalisée en 2017 a démontré que le « Tous connectés », malgré des taux d'équipement en constante hausse, n'est pas une réalité.</p> <div data-bbox="405 1193 1560 1809" data-label="Figure"> <p><b>Le saviez-vous ?</b></p> <p>Les types d'usagers du numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Non-internautes : 16%</li> <li>2. Internautes "distants" du numérique : 12%</li> <li>3. Internautes traditionnels : 14%</li> <li>4. Internautes "utilitaristes" : 32%</li> <li>5. Les internautes "hyper-connectés" : 26%</li> </ul> <p>Caractéristiques des types d'usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Non-internautes : Illustration d'une personne lisant un livre.</li> <li>2. Internautes "distants" du numérique : Illustration d'une personne devant un ordinateur avec des icônes de réseaux sociaux.</li> <li>3. Internautes traditionnels : Illustration d'une personne devant un ordinateur avec des icônes de réseaux sociaux.</li> <li>4. Internautes "utilitaristes" : Très connectés et plus diplômés. Illustration d'une personne devant un ordinateur.</li> <li>5. Les internautes "hyper-connectés" : Illustration d'une personne devant un ordinateur avec des icônes de réseaux sociaux.</li> </ul> </div> <p>Environ 40% de la population est éloigné du numérique par manque d'équipement, d'appétence ou de compétence. Être équipé n'est ainsi pas une fin en soi pour être à l'aise avec le numérique.</p> <p>Par ailleurs, le Défenseur des Droits a révélé qu'1 personne sur 5 éprouve des difficultés à accomplir des démarches administratives courantes et cette proportion augmente quand</p>

	<p>celle-ci doit être faite en ligne. De même 54% de la population rapporte des difficultés pour résoudre un problème avec une administration ou un service public. 12% de ces personnes abandonnent leurs démarches.</p> <p>La Communauté de Communes Campagne de Caux s’est donc engagée dans la création d’un Espace France Services qui a ouvert le 8 mars 2021. Cette ouverture, forte fin avril de 527 demandes traitées, a fait émerger que le territoire est marqué par 3 types d’exclus du numérique et de l’accès aux services publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les exclus géographiques : se rendre dans les services publics ou à France Services est impossible faute de mobilité</li> <li>- Les exclus technologiques : personne en zone blanche ou sans équipement</li> <li>- Les non-compétents : ce sont des personnes équipées et connectés mais pour qui les démarches en ligne restent difficiles par manque de goût pour le numérique, manque d’informations sur les nouvelles procédures, par peur de mal faire, ...</li> </ul> <p>Si dans ce dernier cas, France Services remplit complètement ses missions, les problématiques d’isolement géographiques et technologiques reste sans réponse. Aujourd’hui, une personne sans adresse mail ni portable est exclue d’office des démarches administratives en ligne avec toutes les conséquences financières et sociales. C’est pourquoi l’emploi d’un conseiller numérique France Relance s’impose comme essentiel. Equipé d’outils numériques fixes et mobiles, le conseiller numérique France Relance aura pour mission d’assurer le « back Office » de France Services nécessaires au bon fonctionnement du service et une meilleure efficacité (gain de temps sur certaines missions et temps réinvestit dans la gestion des dossiers) et d’aller à la rencontre des personnes privées de mobilités via des outils itinérants. Ainsi le conseiller numérique France Relance se verra confier des (liste non-exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers « Création d’une adresse mail et d’un compte France Connect »</li> <li>- Ateliers « Initiation à la visio »</li> <li>- Ateliers « Cybersécurité et données personnelles »</li> <li>- Ateliers « Prendre confiance dans ses démarches administratives »</li> <li>- Prises de rendez-vous avec les opérateurs nationaux présents sur France Services</li> <li>- Information de niveau 1 sur les démarches administratives ou visio avec les agents France Services</li> <li>- Diagnostic de compétences Pix</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>L’emploi d’un conseiller numérique France Relance vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Désenclaver le territoire</li> <li>▪ Réduire la fracture numérique</li> <li>▪ Fluidifier la gestion des démarches à France Services et chez les opérateurs en équipant a minima les habitants du « kit d’accès aux démarches en ligne » (objectif 100% France Connect)</li> <li>▪ Garantir un visage derrière chaque démarche en ligne</li> <li>▪ Mener un observatoire local de l’accès au numérique afin d’adapter l’évolution des politiques publiques.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Campagne de Caux</p> <p>ANCT</p>

<b>Budget global</b>	50 000 euros / 24 mois
<b>Réponse AAP</b> à	<ul style="list-style-type: none"> <li>● AMI Conseiller Numérique France Relance : 18 décembre 2021</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes équipées d'une adresse mail / compte France Connect</li> <li>▪ Nombre de diagnostic PIX</li> <li>▪ Nombre de RDV en itinérance</li> <li>▪ Nombre de démarches réalisées par France Services</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>- Financier 1 Etat 100 %</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
	Etat/DSIL		50 000 euros sur 24 mois	50 000	50 000	<b>100</b>

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

**Annexe****Fiche Action : Développement de la Coordination Petite Enfance – 0 à 11 ans**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Développer une politique familiale intercommunale
	Territoire humain qui favorise l'épanouissement
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2021
<b>Description générale</b>	Développer la Coordination Petite Enfance afin de construire un maillage cohérent entre les différents acteurs intervenant dans ce champ, et d'accompagner le développement de l'offre sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Créer un réseau d'acteurs du territoire intervenant dans le champ de la petite enfance.</li><li>● Initier une réflexion afin de fédérer les acteurs du territoire autour de valeurs communes</li><li>● Apporter une réponse territoriale en cohérence avec les besoins des familles</li><li>● Développer des projets collaboratifs (Semaine de la famille, Semaine de la parentalité...).</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Nom de l'AAP : [ ]</li><li>● Date du dépôt de l'AAP [ ]</li><li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li></ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Création du listing des partenaires (identification)</li><li>● Nombre de réunions programmées</li></ul>

<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de partenaires</li> <li>● Diversité des champs d'action du partenariat</li> <li>● Nombre d'évènements mis en place</li> </ul>
--------------------------------	---

**Plan prévisionnel de financement**

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
---------------------------	-----------------------	------------------------	------------------------

[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

Fiche Action **Diagnostic de territoire**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Développer une politique familiale intercommunale
	Territoire humain qui favorise l'épanouissement
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	2021- 2022
<b>Description générale</b>	Réalisation d'un diagnostic partagé afin de mettre en oeuvre une politique familiale en articulation avec les spécificités du territoire et les besoins et attentes des habitants (parents, enfants, professionnels....)
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Etat des lieux des offres d'accueil existantes sur l'ensemble du territoire intercommunal.</li> <li>● Recensement des besoins des familles.</li> <li>● Créer des supports d'information pour accompagner les futures implantations de structures d'accueil.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	CAF (possibilité d'aide au financement d'un diagnostic)
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : [ ]</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP [ ]</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rédaction du cahier des charges</li> <li>● Recensement des partenaires</li> <li>● Création des outils de recensement</li> </ul>

<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Cartographie de l'offre</li> <li>● Nombre de propositions en réponse aux besoins non pourvus</li> </ul>
--------------------------------	--

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p> <p>- <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]

[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]
------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

## Annexe

Fiche projet : **Développer l'itinérance des accueils RAM et LAEP**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Développer une politique familiale intercommunale
	Territoire humain qui favorise l'épanouissement
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	A déterminer si fiche projet retenue
<b>Description générale</b>	Proposer des accueils collectifs RAM et LAEP en itinérance sur plusieurs communes du territoire intercommunal
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proposer un accueil de proximité.</li> <li>● Rompre l'isolement des familles et des professionnels</li> <li>● Soutenir les parents et les assistant-e-s maternel-le-s dans leur rôle et leurs fonctions.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux :
<b>Budget global</b>	Cf ETP du RAM-LAEP Véhicule, matériel adapté à l'itinérance
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Achat du véhicule et du matériel</li> <li>● Recensement des lieux d'accueil.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de lieux d'accueil</li> <li>● Nombre de personnes différentes accueillies par type d'accueil</li> <li>● Nombre de d'accueil réalisés</li> </ul>

## Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

			
--	--	---	--

Fiche projet : **Mettre en place un guichet unique**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Développer une politique familiale intercommunale
	Territoire humain qui favorise l'épanouissement
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	A déterminer si fiche projet retenue
<b>Description générale</b>	Mettre en place un guichet unique pour les structures d'accueil collectif intervenant dans le champ de la « Petite Enfance » du territoire.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faciliter la vie des familles.</li> <li>● Coordonner l'offre d'accueil</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Crèches du territoire
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : [ ]</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP [ ]</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rédaction d'une convention</li> <li>● [ ]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'utilisateurs du guichet unique</li> <li>● [ ]</li> </ul>

## Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b> - Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité - Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]



Annexe

Fiche projet : **Livret/guide numérique de l'ensemble des offres de services du territoire de la petite enfance à la post-adolescence**

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Développer une politique familiale intercommunale
	Territoire humain qui favorise l'épanouissement
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	A déterminer si fiche projet retenue
<b>Description générale</b>	Mettre en place un guide numérique répertoriant l'offre de services et ressources du territoire (structures, dispositifs...) au bénéfice des familles par typologie d'âges de l'enfance à la post-adolescence
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Informer les familles</li> <li>● Orienter</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : [ ]</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP [ ]</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Recensement des acteurs locaux</li> <li>● Recensement des domaines</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de connexions</li> <li>● Réponses au questionnaire de satisfaction</li> </ul>

Commenté [Auteur in1]: Il peut être intéressant d'ajouter en fin de connexion un bref questionnaire de satisfaction type emoticones ! suggestion

**Plan prévisionnel de financement**

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1 [ ]	Etat/DSIL	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : XY -phase 1 [ ]	Région/CPER	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : YY -phase 2 [ ]	Département	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
ex : ZZ -phase 2 [ ]	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]



Fiche Action : **Temps de rencontres-échanges**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Développer une politique familiale intercommunale
	Territoire humain qui favorise l'épanouissement
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	2021
<b>Description générale</b>	Mise en place de temps de « rencontres-échanges » trimestriels à destination des parents, à partir de thématiques issues des questionnements des familles. Ces rendez-vous pourront être animés par des intervenants extérieurs « experts » du sujet.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proposer un espace d'écoute bienveillant et non-jugeant.</li> <li>● Favoriser et accompagner les échanges entre parents sur la thématique abordée - partage d'expériences-</li> <li>● Soutenir la parentalité. Renforcer et valoriser les compétences des parents.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux : temps d'intervention d'un accueillant 3x par an (soir).
	Intervenants extérieurs en fonction de la thématique abordée (bénévoles ou prestataires)
<b>Budget global</b>	700€/an Pas de certitude quant à un soutien financier CAF.
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rédaction des règles de fonctionnement du groupe</li> <li>● Nombre de sujets proposés par les familles</li> <li>● Elaboration d'un outil mesure -satisfaction des usagers - Loi du 2 janvier 2002 -</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de participants</li> <li>● Nombre de nouvelles propositions thématiques</li> <li>● Résultats de l'enquête de satisfaction</li> </ul>

## Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b> - <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i> - <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]



## Annexe

### Fiche Action : **Temps de rencontres-échanges parents/enfants/adolescents**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Développer une politique familiale intercommunale
	Territoire humain qui favorise l'épanouissement
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	A déterminer si fiche projet retenue
<b>Description générale</b>	Mise en place de temps de « rencontres-échanges » à destination des parents, enfants et adolescents, à partir de thématiques issues des questionnements des familles. Ces rendez-vous pourront être animés par des intervenants extérieurs « experts » du sujet.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proposer un espace d'écoute bienveillant et non-jugeant.</li> <li>● Favoriser et accompagner les échanges entre les parents et les enfants.</li> <li>● Soutenir la relation parents – enfants – adolescents</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux : temps d'intervention d'un accueillant 3x par an (soir).
	Intervenants extérieurs en fonction de la thématique abordée (bénévoles ou prestataires)
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : [ ]</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP [ ]</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rédaction des règles de fonctionnement du groupe</li> <li>● Nombre de sujets proposés par les parents</li> <li>● Elaboration d'un outil mesure -satisfaction des usagers - Loi du 2 janvier 2002 -</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de participants par typologie d'âges</li> <li>● Nombre de nouvelles propositions thématiques</li> <li>● Résultats de l'enquête de satisfaction</li> </ul>

## Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b> - <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i> - <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i> [ ]	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i> [ ]	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i> [ ]	<i>Département</i>	[XX/XX/XX] - [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i> [ ]	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]



## Annexe

### Fiche Action 2.4 : Réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunal

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables
	Restaurations écologiques (Plan de relance, État, 2020)
<b>Date de signature</b>	septembre 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Septembre 2021 – septembre 2022
<b>Description générale</b>	<p>Le territoire de Campagne de Caux est un espace rural entre littoral et campagne. Entre les plateaux cultivés, les vertes prairies, les bois sur les versants, les vallons secs et la vallée de la Ganzeville, ce territoire est riche d'une biodiversité parfois insoupçonnée. La concertation a fait ressortir un besoin connaître cette nature environnante.</p> <p>L'idée de réaliser un atlas de la biodiversité va permettre de mieux connaître cette biodiversité, de sensibiliser les populations à cette nature fragile et discrète pour in fine, favoriser sa protection.</p> <p>Cette action répond au défi 14 du projet politique de l'intercommunalité : Favoriser la biodiversité.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Mieux connaître la biodiversité d'un territoire et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés,</li><li>● Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser,</li><li>● Intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.</li><li>● Connaître, localiser et minimiser l'impact des espèces invasives</li></ul>

<b>Intervenants</b>	<p>Communauté de Communes Campagne de Caux, Communes volontaires, Milieu associatif, riverains curieux et passionnés</p> <p>DREAL/DRIEE, [redacted], Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), France Nature Environnement (FNE), [redacted], Conservatoires botaniques nationaux (CBN), [redacted], Centres permanents d'Initiation à l'Environnement (CPIE), Humanité et Biodiversité, [redacted], Vivarmor Nature, [redacted], l'association des Maires de France, Région de Normandie, les Ecomaires, [redacted], Fonds de Dotation pour la Biodiversité, Ligue de Protection des Oiseaux, les Parcs nationaux, Parcs Naturels Régionaux. [redacted]</p> <p>État (DDTM) / Agence Normande de la Biodiversité</p>
<b>Budget global</b>	<p>Accompagnement en ingenierie (ANBDD 100%) Service civique à recruter pour l'animation</p>
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : Atlas de la Biodiversité</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP : 2021</li> <li>● Réponse de l'AAP : en attente de la prochaine session</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de communes couvertes par un atlas de la biodiversité,</li> <li>● Nombre d'action autour de la biodiversité réalisée,</li> <li>● Nombre d'école associée,</li> <li>● Localiser les principaux foyers d'espèces invasives,</li> <li>● Nombre de sites traités (espèces invasives)</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de sites traités (espèces invasives)</li> <li>● Nombre de points noirs de discontinuités identifiées dans la trame verte et bleue</li> </ul>

Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>- Financier : ANBDD</b>					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1	ANBDD	30/09/21-30-05-22	-	-	-	100

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Annexe

## Fiches Actions : Création de jardins partagés

Pilote de l'action	Campagne de caux
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables
	Jardins partagés et agriculture urbaine (Plan de relance, État, 2020)
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en œuvre</b>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
<b>Description générale</b>	<p>Pouvoir cultiver un jardin, être au contact de la nature, se nourrir en respectant les circuits courts sont des ambitions compatibles avec l'implantation de potagers collectifs.</p> <p>Répondant à une demande de la population, cette initiative est un vecteur important pour se retrouver autour d'activités sociales et culturelles.</p> <p>Cette action peut se décliner en plusieurs projets : jardins partagés, jardin pédagogiques,...</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Donner un accès à un jardin pour le plus grand nombre,</li><li>● Favoriser les circuits courts,</li><li>● Améliorer la qualité et la diversité de l'alimentation,</li><li>● Contribuer aux besoins d'épanouissement social et culturel.</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communes volontaires, Communauté de Communes Campagne de Caux, Ecoles, Riverains volontaires, milieu associatif
	État

<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : Jardins partagés et agriculture urbaine</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jardins partagés créés,</li> <li>● Nombre d'écoles associées à des projets de jardin,</li> <li>● Nombre d'actions organisées par an en intergénérationnel.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY -phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

<i>ex : YY -phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ -phase 2</i>	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Annexe

## Fiches Actions : Des milliers d'arbres pour demain

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables
	Restaurations écologiques (Plan de relance, État, 2020)
<b>Date de signature</b>	2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2021-2026
<b>Description générale</b>	<p>Le territoire de Campagne de Caux est un espace rural entre littoral et campagne. La concertation a fait ressortir un besoin de restaurer les écosystèmes, de faire revenir la biodiversité, de travailler sur le paysage. L'idée de planter des arbres sous différentes formes : bois, mini-forêt, haies, talus-plantés va contribuer à la restauration écologique.</p> <p>Cette action répond au défi 14 du projet politique de l'intercommunalité : Favoriser la biodiversité.</p> <p>Elle répond également au défi 25 (axe : maintenir la qualité du cadre de vie) : Promouvoir un développement du territoire respectueux des spécificités de son environnement naturel et agricole, et de ses paysages.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Minimiser l'impact du changement climatique,</li><li>● Accroître et diversifier la biodiversité,</li><li>● Limiter les risques de ruissellements et d'érosion,</li><li>● Protéger la ressource en eau potable,</li><li>● Redynamiser le paysage.</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux, Communes volontaires, Exploitants agricoles, riverains volontaires, milieu associatif

	<p>État, Agence de l'Eau Seine Normandie</p> <p>Trees Everywhere</p> <p>Crédit Agricole</p> <p>RSE entreprises</p> <p>Collèges / écoles / mairies</p>
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : Programme « Plantons des haies ! »</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Linéaire de haies,</li> <li>● Evolution de la surface de bois,</li> <li>● Pourcentage d'essences et de provenances locales plantées.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Annexe

## Fiches Actions : Création d'oasis & cours-oasis

Pilote de l'action	Campagne de caux
Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables
	Renaturation
Date de signature	[XX/XX/XX]
Délai de mise en œuvre	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
Description générale	Les oasis constituent une nouvelle méthode de rénovation des cours des établissements scolaires et des espaces urbains permettant d'envisager de nouveaux usages.
	<p>1. <u>Cours d'écoles</u></p> <p>Encore principalement asphaltés et imperméables aujourd'hui, les cours d'écoles participent massivement à l'effet d'îlot de chaleur. De plus, ce sont des sont fermés au public le week-end, alors même que les lieux « nature » de convivialité, ret accessibles à tous sont soulignés comme manquants sur le territoire dans une enquête à la population.</p> <p>Les cours oasis proposent des espaces plus naturels, d'avantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Un des objectifs premiers du projet reste l'amélioration du bien-être des enfants.</p> <p>Ces cours peuvent également accueillir un public plus large en dehors des temps éducatifs, et devenir notamment des « refuges » pour les personnes vulnérables durant les vagues de chaleur.</p> <p>La démarche Oasis propose d'associer dès le démarrage les premiers concernés par la nouvelle cour : les élèves et les adultes de l'établissement. Il s'agit de partager les regards sur la cour et d'aboutir à un consensus pour un nouvel aménagement de l'espace.</p> <p>Des <a href="#">outils pour la co-conception</a> ont été réalisés et permettent de dessiner les nouvelles cours, en impliquant les enfants et les adultes des établissements scolaires concernés.</p>

	<p>S'appuyant sur cette première étape de co-construction avec les élèves et les adultes de l'établissement, les transformations des cours apportent diverses nouveautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le sol fait l'objet d'une attention particulière : il doit participer à une meilleure gestion de l'eau de pluie et être plus clair pour éviter d'emmagasiner la chaleur s'il n'est pas ombragé. Il s'agit aussi de privilégier des matériaux naturels et moins polluants. L'idée est de retrouver un équilibre entre zones perméables, avec une préférence pour la pleine terre quand cela est possible, et un sol imperméable permettant la gestion de l'eau de pluie (pentes naturelles avec ruissellement de l'eau de pluie vers les espaces naturels par exemple : Les sols naturels contribuent à la stimulation des enfants en leur offrant une surface d'exploration et d'imagination. Plus généralement, Le contact avec la nature contribue notamment à apaiser le climat scolaire Enfin, les sols en bons état peuvent également être partiellement conservés, dans une logique de sobriété.</li> <li>• Les surfaces végétalisées sont augmentées : plantations d'arbres, toitures et murs végétalisés, jardins pédagogiques, vergers, cabanes végétales... Les essences choisies sont des végétaux adaptés au cadre scolaire et plus résistants au changement climatique.</li> <li>• Le mobilier cherche à répondre aux besoins exprimés par les enfants et les adultes de l'école, notamment pour un meilleur partage de l'espace (entre petits et grands, filles et garçons, etc.) et permettre des activités diverses en extérieur. Sont ainsi proposés des gradins, des via ferrata, des jeux d'escalade, des cabanes, des parcours sensoriels... Une attention est aussi portée à la provenance des matériaux : circuit court et récupération sont privilégiés.</li> </ul> <p>Il s'agit de rechercher, dans une logique de sobriété, des solutions techniques adaptées au changement climatique et de nouveaux équipements pouvant être des supports de pédagogie et de jeux</p> <p>2. Lieu de cohésion urbaine</p> <p>Dans les villes, la logique d'ambiance et de sobriété est la même. L'oasis est alors imaginé et réalisé avec les habitants.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Améliorer le cadre de vie,</li> <li>● Favoriser la biodiversité,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Minimiser les impacts du changement climatique</li> <li>● Favoriser la cohésion sociale et l'apaisement</li> <li>● Produire des îlots de fraîcheurs</li> <li>● Créer un usage pédagogique des espaces extérieurs</li> <li>● Entamer une démarche pédagogique sur l'environnement concrète dès le plus jeune âge</li> <li>● Créer de nouveaux lieux de rencontre et de manifestations</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communes volontaires, Communauté de Communes Campagne de Caux, Ecoles, Riverains volontaires, milieu associatif CAUE
	État
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : Jardins partagés et agriculture urbaine</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jardins partagés créés,</li> <li>● Nombre d'écoles associées à des projets de jardin,</li> <li>● Nombre d'actions organisées par an en intergénérationnel.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

**Plan prévisionnel de financement**

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]



# Annexe

## Fiches Actions : Réalisation d'un plan paysage

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables
	Répondre aux problématiques actuelles par une démarche paysagère.
<b>Date de signature</b>	2022
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2022-2023
<b>Description générale</b>	<p>Le paysage est un bien commun dont nous sommes les dépositaires. Comme tout héritage il doit, pour rester vivant, s'adapter aux évolutions contemporaines qui le transforment. Le plan de paysage est une démarche de projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs pour élaborer des stratégies d'adaptation qualitatives, choisies et partagées afin d'en préserver la qualité. La mise en œuvre d'une politique d'aménagement durable du territoire passe par une bonne gestion des paysages « du quotidien », garante de l'accès à tous à un cadre de vie de qualité. Dans ce cadre, le renforcement de la prise en compte du paysage dans les politiques publiques constitue un enjeu majeur. En effet, les transformations des paysages sont principalement liées aux différentes politiques d'aménagement mises en œuvre sur un territoire. Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage – qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie, que sont les unités paysagères.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution, sous l'angle d'un projet de territoire</li><li>• conforter une démarche qui met en cohérence des projets et des dynamiques à l'œuvre</li><li>• formuler des objectifs de qualité paysagère à l'échelle du territoire, pour une unité paysagère, et de les traduire en actions.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire dialoguer les acteurs du territoire pour qu'ils dessinent ensemble les contours du paysage de demain</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux,  DREAL, ADEME, collectivités locales, associations, agriculteurs, aménageurs, artisans, habitants, CAUE, Club des plans paysage
	État, Agence de l'Eau Seine Normandie, Région
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	Appel à projet "Plan de paysage"
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de réunions de concertation</li> <li>● Nombre d'acteurs impliqués</li> <li>● Pourcentage d'essences et de provenances locales plantées.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un plan d'action qui propose une stratégie de mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère</li> <li>• Délais de mise en œuvre des premières actions</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>
	- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité
	- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité

Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche Action 2.4 : Réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunal

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables
	Restaurations écologiques (Plan de relance, État, 2020)
<b>Date de signature</b>	septembre 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Septembre 2021 – mai 2022
<b>Description générale</b>	<p>Le territoire de Campagne de Caux est un espace rural entre littoral et campagne. Entre les plateaux cultivés, les vertes prairies, les bois sur les versants, les vallons secs et la vallée de la Ganzeville, ce territoire est riche d'une biodiversité parfois insoupçonnée. La concertation a fait ressortir un besoin connaître cette nature environnante.</p> <p>L'idée de réaliser un atlas de la biodiversité va permettre de mieux connaître cette biodiversité, de sensibiliser les populations à cette nature fragile et discrète pour in fine, favoriser sa protection.</p> <p>Cette action répond au défi 14 du projet politique de l'intercommunalité : Favoriser la biodiversité.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Mieux connaître la biodiversité d'un territoire et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés,</li><li>● Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser,</li><li>● Intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.</li><li>● Connaître, localiser et minimiser l'impact des espèces invasives</li></ul>

<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux, Communes volontaires, Milieu associatif, riverains curieux et passionnés
	État (DDTM) / Agence Normande de la Biodiversité
<b>Budget global</b>	Accompagnement en ingenierie (ANBDD 100%)
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP : Atlas de la Biodiversité</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP : 2021</li> <li>● Réponse de l'AAP : en attente de la prochaine session</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de communes couvertes par un atlas de la biodiversité,</li> <li>● Nombre d'action autour de la biodiversité réalisée,</li> <li>● Nombre d'école associée,</li> <li>● Localiser les principaux foyers d'espèces invasives,</li> <li>● Nombre de sites traités (espèces invasives)</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de sites traités (espèces invasives)</li> <li>● Nombre de points noirs de discontinuités identifiées dans la trame verte et bleue</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>- Financier : ANBDD</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

ex : XX-phase 1	ANBDD	30/09/21- 30-05-22	-	-	-	<b>100</b>
-----------------	-------	-----------------------	---	---	---	------------

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche action 2.4. réduction de la vulnérabilité du territoire en matière de cavités souterraines

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables - Réalisation d'investissements durables pour réduire l'impact des inondations et ruissellements récurrents (axe 4 – défi 13)
	Environnement – développement durable
<b>Date de signature</b>	2 mars 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2021-2026
<b>Description générale</b>	<p>Le territoire de la Communauté de communes est criblé de cavités souterraines. Certaines sont d'origines anthropiques (les marnières) d'autres naturelles comme les bétoires.</p> <p>A peu près 80 000 marnières ont été creusées en Pays de Caux. Leurs effondrements, parfois inéluctable, est imprévisible. Certains de ces effondrements impactent le patrimoine de l'intercommunalité (réseau, voirie, bâtiment).</p> <p>Plusieurs effondrements récents affectent le patrimoine de l'intercommunalité. Le traitement de ces effondrements nécessite études et travaux.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Comblent les vides</li><li>● Circonscrire les périmètres</li><li>● Sécuriser les habitations bâtiments et voiries</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux
	État Département

<b>Budget global</b>	- <i>Financeurs 1 Département</i> - <i>Financeurs 2 DETR</i> - Autofinancement
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jours pour conforter la cavité</li> <li>● Nombre de jours pour rouvrir la route</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiches Action 2.5 : Appui à la réalisation d'un pré-diagnostic en matière d'énergie (consommation, potentiel de production)

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins
	Aménager le territoire Égalité de services des usagers / Accessibilité (cohésion sociale)
<b>Date de signature</b>	30 avril 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Si possible livrables rendus avant la fin du mois de juin pour être directement intégré dans le CRTE dont l'élaboration doit aboutir au plus tard au 30 juin.
<b>Description générale</b>	<p>L'EPCI Campagne de Caux souhaite, dans le cadre de son CRTE, pouvoir disposer d'un diagnostic en matière d'énergie afin de pouvoir cibler des actions pertinentes à conduire en la matière pendant le mandat.</p> <p><b>Typologie de territoire et contexte territorial</b> Communauté de communes de 15 000 habitants, Campagne de Caux entre activement depuis le début de l'année 2021 dans une démarche de construction d'un contrat de relance et de transition écologique qui s'appuie très fortement sur le projet de territoire construit par l'EPCI pour le mandat de 6 ans, initié à l'automne 2020. L'EPCI s'est lancé dans un PLUi qui est en cours de finalisation, mais ne fait pas partie des EPCI qui sont obligés d'élaborer un PCAET. Cela explique le manque de données et d'analyse sur les questions de transitions, notamment énergétiques.</p> <p><b>Définition du besoin</b> Bénéficiaire du lot 34 du marché national ANCT, et plus spécifiquement des UO 10.1, 10.2, 10.3.</p> <p><b>Première analyse du besoin</b> La première formulation de la demande de la collectivité était très large et générale. Un premier travail pour affiner ces besoins a été réalisé, en particulier en reprenant les éléments déjà disponibles, notamment le diagnostic du PLUi. Or celui-ci paraît incomplet au regard du besoin, et des enjeux du territoire.</p>

	<p><b>Proposition d'intervention de l'Agence</b>  L'ANCT locale a été mobilisée pour effectuer un premier travail sur le besoin exprimé par la collectivité, sur le volet transition énergétique.</p> <p>2 autres besoins d'études ont été formulés par la collectivité, le premier (étude de faisabilité d'une tarification incitative pour la gestion des déchets) a été orienté vers un appui de l'ADEME. Le deuxième besoin consiste en un diagnostic sur le volet biodiversité. Cette demande suite à différents échanges avec l'EPCI, a été cadrée vers un atlas de la biodiversité intercommunale. Il s'agit d'une action du CRTE en cours de construction.</p> <p><b>Modalités de mise en œuvre</b>  Personne référente de l'EPCI : la directrice générale des services Isabelle Davanne  isabelle.davanne@campagne-de-caux.fr  La directrice de la communication Julie Liver-Carlesi  communication@campagne-de-caux.fr  La DT ANCT propose que l'étude soit intégrée comme une fiche action du CRTE qui vient d'être initié par l'EPCI.</p> <p><b>Ressources mobilisées</b>  Résultats de l'étude seront utilisés pour la mise jour du diagnostic du CRTE, et l'adjonction d'actions complémentaires.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cibler des actions pertinentes à conduire en matière d'énergie pendant le mandat</li> <li>- évaluer les actions menées</li> <li>- Agir sur la réduction de la consommation énergétique</li> </ul>
<p><b>Intervenants</b></p>	<p>Campagne de Caux</p> <hr/> <p>Gouvernance mise en place dans le cadre du CRTE – accompagnement ANCT</p>

# Annexe

## Fiches Action : **développer une stratégie énergétique**

Pilote de l'action	Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Axe 5 : initier une politique environnementale forte, multi-partenariale et transversale</li><li>- Contributions : défis 15&amp;17</li></ul>
	Environnement / alimentation / agriculture
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en œuvre</b>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
<b>Description générale</b>	<p><i>Description générale</i> : Déployer une stratégie énergétique veillant à associer les porteurs de projet dans la gouvernance (gouvernance ouverte avec par ex. élus, techniciens, agriculteurs...) et se basant sur</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Des projets existants sur le territoire</li><li>- L'émergence de projets s'intégrant avec les projets existants sur le territoire</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<p><i>Objectifs</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments existants pour ne pas consommer de de foncier</li><li>- Créer une filière locale d'approvisionnement (ex. : haies) pour la chaufferie biomasse assurant des débouchés aux acteurs locaux</li><li>- Sensibiliser et communiquer auprès des riverains et des professionnels autour de la thématique énergétique</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux

<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

ex : ZZ -phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Annexe

## Fiches Action : **élaborer un Projet Alimentaire Territorial**

Pilote de l'action	Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Axe 5 : initier une politique environnementale forte, multi-partenariale et transversale</li><li>- Contribution : défi 16</li></ul> <p>Environnement / alimentation / agriculture / économie / aménagement</p> <p>Gaspillage alimentaire stratégie agricole / immobilier d'entreprises (accompagnement des logistiques) / dispositifs fonciers / accessibilité alimentaire / résilience / conversion bio / développement de filières / santé / urbanisme favorable /</p>
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2022-2023
<b>Description générale</b>	<i>Description générale</i> : élaboré en concertation avec les parties prenantes présentes sur le territoire, le PAT a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation ( <i>cf. ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation</i> ) en rapprochant les producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités territoriales.
<b>Objectifs</b>	<i>Objectifs</i> : <ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir une connaissance approfondie de l'agriculture du territoire et de l'offre en circuits-courts</li><li>• Favoriser un approvisionnement local pour la restauration collective</li><li>• Accompagner les communes / regroupements scolaires sur le passage à la loi Egalim en janvier</li><li>• Faire travailler ensemble des acteurs autour d'un projet commun</li><li>• Travailler en complémentarité des PAT des territoires voisins et agir ensemble (Le Havre Seine Métropole, Département de la Seine-Maritime...):</li></ul>

	<p>Les élus et services des intercommunalités de l'estuaire de la Seine œuvrent à se construire une culture commune et transverse pour favoriser l'émergence des projets alimentaires de territoire.</p> <p>Pour ce faire, le Pôle métropolitain organise un cycle d'ateliers faisant appel à des intervenants de portée nationale et valorisant de nombreux exemples concrets.</p> <p>Dans un second temps, une démarche de diagnostic/émergence d'enjeux collectifs alimentera les projets des EPCI. L'objectif à terme est d'assurer une cohérence entre les différentes stratégies locales et de faire émerger des actions collectives.</p>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Pôle métropolitain – communes – regroupements scolaires – agriculteurs – chambre d'agriculture – terres de liens – INRA – Ademe - PENAP – France urbaine – GIEC Normand – Aferre - Département - Région – FNAB - État...
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>
	- <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i>
	- <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i>

Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiches Action : Communiquer et sensibiliser sur les pratiques agricoles

Pilote de l'action	Campagne de Caux
Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique	- Axe 5 : initier une politique environnementale forte, multi-partenariale et transversale Contribution : défi 16
	Environnement
Date de signature	[XX/XX/XX]
Délai de mise en œuvre	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
Description générale	Favoriser les échanges et les rencontres entre les acteurs du territoire et entre les acteurs du territoire avec les habitants.
Objectifs	<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Communiquer sur/promouvoir les bonnes pratiques et initiatives présentes sur le territoire (mettre en avant ce qui est fait sur le territoire)</li><li>● Faciliter l'interconnaissance et les échanges entre les habitants (pratiques, saisonnalité des activités agricoles...)</li><li>● Favoriser l'interconnaissance et les échanges entre les agriculteurs (pratiques et initiatives sur le territoire, énergie, haies...)</li><li>● Organiser des rencontres entre les acteurs du territoire</li><li>● Sensibiliser et communiquer auprès des riverains et des professionnels autour de la thématique énergétique</li></ul>
Intervenants	Communauté de Communes Campagne de Caux
	ADEME, CCI, REGION, FEDER AMPRESSE

<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p> <p>- <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

ex : ZZ -phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche Action 2.5 : Étude faisabilité et mission AMO dans le cadre de la passation d'un marché global pour la création d'un réseau de chaleur à base de biomasse sur la commune de Goderville

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<p>Initier une politique environnementale forte, multi-partenaire et transversale – Réduire les énergies polluantes (Axe 5 – défi 15)</p> <p>Développement Durable / Développement de nouveaux modes de productions d'énergie</p>
<b>Date de signature</b>	29/03/2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Etudes de faisabilité 15/04/2021-30/05/2021 Notification résultats Marché global de performance 30-05/2021 – 30/03/2022
<b>Description générale</b>	<p>Etudes pour la construction d'un réseau de chaleur et de chaufferie Biomasse Mutualisés – <b>Suivi de travail amorcé et mission AMO avec rédaction du DCE et mise au point du marché</b></p> <p>Différentes opérations de construction sont prévues à courte et moyenne échéance sur la Commune de Goderville :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Déconstruction et reconstruction du Collège André Gide</b> par le Département de Seine Maritime,</li><li>• <b>Construction d'un Pôle Social et Culturel</b>, incorporant des services Petite Enfance, un office de Tourisme et un Espace France Services par la Communauté de Communes,</li><li>• <b>Construction d'un centre Aquatique Communautaire</b> par la Communauté de Communes,</li></ul> <p>Dans le cadre de ces opérations, une pré-étude conjointe portée par le Département de Seine Maritime, concernant la faisabilité et la pertinence de la mise en place d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur mutualisés a été établie. Cette pré-étude permet de consolider la pertinence de la mise en place d'un réseau de chaleur. Afin d'affiner cette opération, une étude portée par la 4C est en cours.</p> <p>Cette dernière s'étend sur un périmètre bâtiments, ci-après décliné, comportant à la fois des bâtiments existants et à venir, à savoir (cette liste n'est pas exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gymnase Communautaire,</li><li>• Dojo Communautaire,</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Futur Centre Aquatique Communautaire,</li> <li>• Collège André Gide,</li> <li>• Salle Culturelle la Ficelle,</li> <li>• Futur Pôle Social et Culturel,</li> <li>• Résidence Autonomie La Chenaie,</li> <li>• Groupe Scolaire Savigny (maternelles et primaires),</li> <li>• Autres à définir fonction de l'étude...</li> </ul> <p>Le périmètre pourrait s'étendre au bailleur Habitat 76 qui dispose de logements sociaux face au groupe scolaire Savigny, l'office HLM Habitat 76 va être sollicité dans ce cadre.</p> <p>Le périmètre pourrait également s'étendre aux zones à urbaniser de la Commune de Goderville.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>La mise en place de ce type d'installation est portée par un réel intérêt économique, environnemental, ainsi qu'une notion de bien-être et une sécurité renforcée. De plus, la présence d'une coopérative agricole de lin sur le territoire de Campagne de Caux. L'exploitation des anas de lin locaux, dont le pouvoir calorifique est reconnu, permet de disposer d'une filière locale avec un impact carbone très limité. L'étude portera, entre autre, sur ce type de biomasse.</p> <p><b>Un confort assuré</b> : température constante, maintien de la chaleur, pas d'interruption du chauffage, eau chaude disponible en permanence, tels sont les avantages des réseaux pour les usagers. Les réseaux de chaleur sont devenus une priorité de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, avec un objectif de multiplication par 5 de la quantité de chaleur et de froid renouvelable et de récupération livrée par ces réseaux d'ici 2030.</p> <p><b>La sécurité</b> : pas de gaz, pas de stock de combustible, pas de chaudière dans l'immeuble, pas de conduits d'évacuation des fumées... Pour les occupants, aucun risque d'exposition ou d'intoxication au monoxyde de carbone.</p> <p><b>La préservation du pouvoir d'achat et la sécurité énergétique</b> : L'énergie fournie par les réseaux de chaleur est proposée à un prix stable et bon marché, notamment parce qu'elle est produite en grande quantité et qu'elle permet la mutualisation des achats et des moyens de production. Pour la même raison, les frais d'entretien sont réduits (une sous-station est conçue pour durer plus de 30 ans, sans baisse de rendement si elle est correctement entretenue).</p> <p>Par ailleurs, les réseaux de chaleur bénéficient d'une TVA à taux réduit (5,5 %) quand ils sont alimentés à plus de 50 % par des énergies renouvelables ou de récupération. Enfin, parce qu'ils recourent à différentes sources, les réseaux de chaleur peuvent s'orienter au fil du temps vers l'énergie la plus compétitive sur le marché et la plus respectueuse de l'environnement.</p> <p><b>L'environnement</b> : techniquement, les réseaux de chaleur peuvent utiliser n'importe quel type d'énergie. Si à l'origine, ils recouraient principalement à des énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon...), fortement émettrices de CO2, ils ont désormais pris le tournant des énergies renouvelables ou de récupération : biomasse, géothermie, solaire, valorisation des déchets ménagers, récupération de la chaleur. Ils permettent ainsi de diminuer l'empreinte carbone du réseau.</p>

	<p><b>Qualité de l'air et santé publique</b> : Misé sur un réseau de chaleur contribue concrètement à l'amélioration de la qualité de l'air car c'est le mode de chauffage qui émet le moins de gaz à effet de serre. La lutte contre la pollution de l'air représente un enjeu majeur puisque celle-ci a un impact direct sur la santé des citoyens. Les réseaux de chaleur limitent l'émission de particules en suspension, qui représentent un facteur de risques sanitaires, puisqu'ils ont davantage recours aux énergies renouvelables et de récupération plutôt qu'aux combustibles comme le fioul domestique ou le charbon.</p> <p><b>Un coup de pouce à l'emploi</b> : la mise en place d'un réseau de chaleur profitera à notre territoire en offrant des contrats aux entreprises locales (fourniture, maintenance...).</p>
<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux
	État Ademe
<b>Budget global</b>	17 760 euros HT
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Date de lancement des études de conception de marché
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Date de la remise de l'étude (jours d'avance / retard)</li> <li>● Contractualisation des marchés (jours d'avance / retard)</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>- Financeurs 1 État 30% (DSIL dérogatoire)</b></p> <p><b>- Financeurs 2 Ademe 50%</b></p> <p><b>Autofinancement fonds propres : 20%</b></p>
----------------------------	---

Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Étude faisabilité réseau de chaleur	Etat/DSIL	15/04/2021-30/03/2022	17 760 €	17 760 €	5 328	30
Étude faisabilité réseau de chaleur	Ademe	15/04/2021-30/03/2022	17 760 €	17 760 €	8 880	50
Étude faisabilité réseau de chaleur	Campagne de Caux	15/04/2021-30/03/2022	17 760 €	17 760 €	3 552	20

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### fiche projets : **Création d'une recyclerie et d'un repair café sur le territoire**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	Axe 6 : Gagner en performances et améliorer notre qualité de service
	Contribution à la TE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Porter une politique sociale et solidaire</li><li>- Réduction des déchets</li><li>- Lutte contre le gaspillage (réemploi)</li><li>- Favoriser le lien social</li></ul>
<b>Date de signature</b>	PROJET
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
<b>Description générale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une recyclerie est une structure dédiée au réemploi et à la réutilisation</li><li>- Elle a des objectifs économiques et sociaux (création de valeurs et d'emplois)</li><li>- Elle est un outil de proximité au service du territoire pour la réduction des déchets et un service de formation, de transmission de bonnes pratiques et un lieu de vie</li><li>- Le porteur de projet pourrait être une association soutenue par la 4C</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Collecter qualitativement les déchets (chez le particulier, en collecte d'encombrants, en déchetterie et en apport volontaire)</li><li>● Former les agents de la déchetterie à la sélection des objets recyclables</li><li>● Revaloriser les produits apportés (en les réparant, les transformant et en les nettoyant)</li><li>● Vendre (mise en place d'un espace de vente pour tous)</li><li>● Former (sensibiliser le public à l'environnement et au développement durable – Contribuer à la réinsertion professionnelle et former le personnel à différents métiers)</li><li>● Accueillir (lieu de vie et d'insertion)</li></ul>

<b>Intervenants</b>	Communauté de communes Campagne de Caux
	ADEME CCI REGION FEDER NORMANDIE ÉQUITABLE NECI AMPRESSE
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Suivi du tonnage entrant / sortant</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nbre de clients en recyclerie</li> <li>● Nbre d'apports volontaires</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

<i>ex : XY -phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY -phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ -phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiches Action 2.6 : Équipement de la déchetterie optimisant la collecte et le transfert des déchets

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Gagner en performance et améliorer notre qualité de service - Accentuer les politiques publiques pour la diminution de l'empreinte écologique (axe 6 – défi 20)
	Développement durable – réduction de l'empreinte carbone
<b>Date de signature</b>	2 mars 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	30 avril 2021 – 30 décembre 2021
<b>Description générale</b>	<p>Afin d'optimiser les déplacements vers les différents exutoires et réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serres, la Communauté de communes souhaite faire l'acquisition d'un engin automoteur, de type packmat, qui assure le compactage de tout type de déchets. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la restructuration de la déchetterie et de la politique de la Collectivité d'amélioration de la qualité de services et du gain de performances.</p> <p>Les performances de compaction et de réduction du volume des déchets d'un compacteur à rouleau permettent de réduire fortement la rotation des bennes de 40 à 70 % selon le type de déchets compactés.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Rationnaliser les déplacements vers les exutoires (gain de temps)</li><li>● Réduire les gaz à effet de serres</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux
	État Département

<b>Budget global</b>	127 200 euros HT
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Nombre d'engins automoteurs acquis sur l'année
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Diagnostic carbone (à réalisation de celui-ci) – rotation des engins de collecte des déchets vers es exécutoires</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	- Financeurs 1 État – DSIL (80%) - Autofinancement : 20%					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Acquisition	Etat/DSIL	30/04/21 – 30/12/2021	127 200	127 200	101 760	80
Acquisition	Campagne de Caux	30/04/21 – 30/12/2021	127 200	127 200	25 440	20

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
---------------------------	-----------------------	------------------------	------------------------

[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

### fiche projets : **Gestion des DEPOTS SAUVAGES**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	Axe 6 : Gagner en performances et améliorer notre qualité de service
	Contribution à la TE : préservation environnement,
<b>Date de signature</b>	2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	2021-2026
<b>Description générale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un référent 4C pour les dépôts sauvages de déchets</li><li>- Plan de sensibilisation aux déchets sauvages</li><li>- Arrêté territorial interdisant le transport de déchets en remorque non-bâchée</li><li>- Ramassage régulier des déchets en bord de routes/plaines (impact paysans)</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Œuvrer pour la préservation des paysages et de l'environnement</li><li>● Éviter des difficultés aux agriculteurs (déchets ingérés par les animaux, bloqués dans les engins)</li><li>● Donner l'exemple</li><li>● Préserver l'image du territoire</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de communes Campagne de Caux
	Association Surf Rider et Run Éco Team
<b>Budget global</b>	NC

<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<i>ex : YY -phase 2</i>	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ -phase 2</i>	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Annexe

## Fiche Action 2.6 : Renforcement réseaux eau fuyards

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Un territoire responsable
	Préserver notre patrimoine et réaliser des investissements durables
<b>Date de signature</b>	Mai 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Juin 2021 – avril 2022
<b>Description générale</b>	<p>L'intercommunalité Campagne possède la compétence en eau potable et assainissement. A ce titre, elle gère de nombreux ouvrages ainsi qu'un linéaire important de canalisations.</p> <p>En eau potable, des canalisations âgées d'une soixantaine d'années sont très fuyardes. L'indice linéaire de perte est affecté avec un gaspillage d'eau traitée non négligeable. Il est nécessaire de renouveler certains tronçons.</p> <p>En assainissement, certains tronçons présentent des infiltrations d'eaux parasites. Il est nécessaire de renouveler ces canalisations ainsi de procéder à quelques extensions de réseaux.</p> <p>Cette action répond au défi 18 : Maintenir un prix de l'eau en cohérence avec une exigence de qualité de services du projet politique de l'intercommunalité</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Améliorer l'indice linéaire de pertes du réseau en eau potable,</li><li>● Limiter les infiltration d'eau parasites en assainissement,</li><li>● Étendre le réseau en lien avec les nouveaux projet d'urbanisme.</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux,

	Agence de l'eau Seine Normandie
<b>Budget global</b>	257 442 € HT - <i>Financeurs 1; Agence de l'Eau ; 19% sollicité (40% de la base de 125 026 €)</i> - <i>Financeurs 2; État / DSIL ; 60% sollicité</i> <b>Autofinancement fonds propres 21%</b>
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Linéaire renforcé en ml</li> <li>● Travaux d'extension réalisé en ml</li> <li>●</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b> - <i>Financeurs 1; Agence de l'Eau ; 19% sollicité (40% de la base de 125 026 €)</i> - <i>Financeurs 2; État / DSIL ; 60% sollicité</i> <b>Autofinancement fonds propres 21%</b>					
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
travaux	Etat/DSIL	Juin 2021 – avril 2022	257 442 € HT	257 442 € HT	154 465,2	60

travaux	Agence de l'eau	Juin 2021 – avril 2022	257 442 € HT	257 442 € HT	50 010,40	19
travaux	Campagne de Caux	Juin 2021 – avril 2022	257 442 € HT	257 442 € HT	54 062,82	21

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### fiche Action : **Sensibilisation et communication sur les bonnes pratiques**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	Axe 6 : Gagner en performances et améliorer notre qualité de service
	Contribution à la TE : réduction des déchets et des moyens affectés à la collecte
<b>Date de signature</b>	Juillet 2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	2021-2026
<b>Description générale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le domaine de la gestion des déchets reste très flou pour nos administrés; Difficulté dans la mise en oeuvre du tri sélectif, méconnaissance du circuit d'élimination, incompréhension des flux financiers et de la composante de la redevance</li><li>- Les enjeux économique et écologique ne sont pas connus et compris par tous</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Il est nécessaire que nos administrés comprennent toute la problématique de l'élimination des déchets; pourquoi trier, composter, recycler</li><li>● Pourquoi une redevance et quel équilibre financier</li><li>● Plan de communication régulier</li><li>● Informer, Sensibiliser, Expliquer, Eduquer</li><li>● Traiter les incivilités</li><li>● Développer les points de consignes</li><li>● Réduire les emballages à la source</li><li>● Installer des machines à recycler dans les communes qui rémunèrent les particuliers</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de communes Campagne de Caux
	Administrés de Campagne de Caux Run Éco Team Mairies

	Ecoles & collège Normandie Équitable
<b>Budget global</b>	5 000 €
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Taux de refus du tri selectif</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tonnage par catégories de déchets</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
Réalisation	Autofinancement	2021	5000			

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

### Fiche Action 2.6 : Transfert des effluents des communes de Bréauté et Vattetot-sous-Beaumont vers la STEP de Gruchet le Valasse

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Axe 6 : gagner en performance et améliorer notre qualité de service
	Environnement – gestion de l'eau / mise en conformité
<b>Date de signature</b>	01/04/2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	[01/04/2021]- [30/11/2021]
<b>Description générale</b>	<p>Le projet comporte la mise en place des infrastructures de transfert suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>♣ - Environ 6 000 ml de réseau en refoulement en domaine public,</li><li>♣ - Environ 200 ml de réseau gravitaire en domaine public</li><li>♣ - Création de 3 ouvrages de refoulement, dont un pneumatique, et les fournitures associées y compris traitement anti H2S au sein du poste de transfert principal « PR Village ».</li><li>♣ - Les équipements associés au réseau (Regards de visite, traitement H2S, débitmètre, purges, ventouses ...)</li><li>♣ - Mise en place d'un bassin de stockage / restitution au sein du site de la STEP de Bréauté. Le bassin sera mis en place suite aux travaux de démolition de la STEP (hors marché).</li></ul> <p>Ce projet s'inscrit dans l'orientation 2 : un territoire responsable, et plus particulièrement dans l'axe 6 : gagner en performance et améliorer notre qualité de service</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Suppression des 2 STEP Bréauté et Vattetot non conformes</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux

	Département 76 ; Agence de l'eau ; DSIL
<b>Budget global</b>	1 667 158,90 € HT - Département 76; MO & Travaux ; 17,50 % accordé le 14/12/2020 - Agence de l'Eau; MO & Travaux ; 37,10 % sollicité - DSIL : MO & Travaux ; 25,40 % sollicité - Autofinancement : 20%
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b> - Département 76; MO & Travaux ; 17.50 % accordé le 14/12/2020 - Agence de l'Eau; MO & Travaux ; 37.10 % sollicité - DSIL : MO & Travaux ; 25.40 % sollicité Autofinancement fonds propres : 20%					
	<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>
MO & travaux	Etat/DSIL	01/04/2021-30/11/2021	1.667.158,90 € HT	1.667.158,90 € HT	423 289,12 €	<b>25.40</b>

MO & travaux	Département	01/04/2021-30/11/2021	1.667.158,90 € HT	1.667.158,90 € HT	292 768 €	17,50
MO & travaux	AESN	01/04/2021-30/11/2021	1.667.158,90 € HT	1.667.158,90 € HT	617 670 €	37,10
MO & travaux	Campagne de Caux	01/04/2021-30/11/2021	1.667.158,90 € HT	1.667.158,90 € HT	333 436,86	20

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche projet 6 : Harmoniser la signalétique à l'échelle communautaire

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communes, CdC Campagne-de-Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<p>Maintenir la qualité du cadre de vie</p> <p><b>TE</b> : la revitalisation des centre-bourgs est le lieu, le moment privilégier pour intégrer le plus en amont possible l'impératif de transition énergétique via les différents volets du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- réhabilitation des logements, publics ou privés, notamment d'un point de vue énergétique,</li><li>- réflexion sur la mobilité et la place de la voiture, notamment via des actions sur la mobilité douce, l'aménagement numérique du territoire (télé-travail, télé-médecine, etc.), la mutualisation des espaces de stationnement,</li><li>- réflexion sur la production d'énergies propres,</li><li>- réflexion sur les équipements publics (localisation, performance énergétique, diversification des usages pour un même bâtiment, etc.),</li><li>- réflexion sur les zones d'extension urbaine en lien avec le projet de revitalisation dans un souci de gestion économe de l'espace, etc.</li></ul>
<b>Date de signature</b>	30 juin 2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
<b>Description générale</b>	<p><b>Faiblesses</b> : Une évolution du paysage qui pourrait entraîner une perte d'identité du territoire, voire de banalisation. Proximité entre habitat et parcelles agricoles</p> <p><b>Ambition</b> : Promouvoir un développement du territoire respectueux des spécificités de son environnement naturel et agricole, et de ses paysages</p> <p><b>Éléments de contexte</b> : La commune de Goderville et la Communauté de Communes Campagne-de-Caux ont engagé la construction d'un schéma de signalisation et de signalétique concernant leurs équipements publics respectifs. Ce schéma vise à faciliter l'orientation des usagers vers les équipements publics. Il</p>

	est proposé d'élargir ce travail à l'ensemble des communes du territoire.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Harmoniser la signalétique à l'échelle communautaire</li> <li>● Etudier l'intérêt de mettre en place un règlement local de publicité</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Communes concernées</p> <p>Communauté de communes</p> <p>[Noms des Partenaires Financeurs et Partenaires Locaux impliqués dans la mise en œuvre de l'action]</p>
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

<i>ex : XX-phase 1</i> [REDACTED]	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i> [REDACTED]	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i> [REDACTED]	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur 1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]

## Annexe

### Fiche projet 1 : Structurer le maillage scolaire sur le territoire de Campagne-de-Caux

Pilote de l'action	Communes, CdC Campagne-de-Caux
Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique	Maintenir la qualité du cadre de vie  TE : 1/ Cohésion sociale et cadre de vie – garantir l'accès à la même qualité de services pour tous pour éviter les fractures 2/ Créer des déplacements logiques et centralisés
Date de signature	[XX/XX/XX]
Délai de mise en oeuvre	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
Description générale	<p><b>Faiblesses</b> : Une offre scolaire dispersée et hétérogène ne permettant pas à tous les enfants l'accès au même niveau d'équipements et <b>aux familles un même niveau de services</b></p> <p><b>Ambition</b> : Structurer le développement par un maillage cohérent et réparti de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire</p> <p><b>Éléments de contexte</b> : Le territoire de Campagne-de-Caux présente une dispersion des structures scolaires qui constitue un frein à la qualité de l'offre pédagogique (cours multi-niveaux, isolement des enseignants, difficulté à travailler en équipe, absence du numérique, temps de transport)</p> <p><b>Défi 23 - Structurer le développement par un maillage cohérent et réparti de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire → Retirer le défi de la description générale et le mettre ailleurs</b></p> <p>&gt; Affirmer le pôle prioritaire de Goderville, moteur de développement à l'échelle intercommunale</p> <p>&gt; <b>Conforter l'existant et structurer l'est du territoire</b></p> <p>&gt; Conserver une vie active au sein des communes rurales</p> <p>&gt; Piloter une réflexion sur le devenir des écoles à l'échelle intercommunale</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>● Envisager la constitution de pôles déconcentrés pour renforcer la qualité de l'offre pédagogique (réduction cours multi-niveaux, développement du travail d'équipe, et du</li></ul>

	<p>numérique, réduction des temps de transport)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Valoriser les équipements scolaires existants et imaginer des reconversions</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communes concernées
	Communauté de communes (cohérence territoriale)
	[Noms des Partenaires Financeurs et Partenaires Locaux impliqués dans la mise en œuvre de l'action]
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs résultat</b> de	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Temps de transport des élèves</li> <li>● Nombre de sites fréquentés par l'élève pour la scolarité primaire</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

ex : XX-phase 1 [REDACTED]	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1 [REDACTED]	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2 [REDACTED]	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]

## Annexe

### Fiche projet 2 : Optimiser le maillage des équipements sportifs et culturels à proximité des équipements scolaires

Pilote de l'action	Communes, CdC Campagne-de-Caux
Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique	Maintenir la qualité du cadre de vie  TE : 1/ Cohésion sociale et cadre de vie – garantir l'accès à la même qualité de services pour tous pour éviter les fractures 2/ Créer des déplacements logiques et centralisés
Date de signature	[XX/XX/XX]
Délai de mise en oeuvre	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
Description générale	<p><b>Faiblesses</b> : Une offre scolaire dispersée et hétérogène ne permettant pas à tous les enfants l'accès au même niveau d'équipements</p> <p><b>Ambition</b> : Optimiser le maillage des équipements sportifs et culturels et le répartir de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire</p> <p><b>Éléments de contexte</b> : Le territoire de Campagne-de-Caux présente une dispersion des structures scolaires qui constitue un frein à la qualité de l'offre pédagogique. A côté de cela, le positionnement des infrastructures sportives et culturelles ne facilite pas l'accès des scolaires à ces équipements</p> <p><b>Défi 23 - Structurer le développement par un maillage cohérent et réparti de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire → Retirer le défi de la description générale et le mettre ailleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Affirmer le pôle prioritaire de Goderville, moteur de développement à l'échelle intercommunale</li><li>&gt; Confirmer le développement des communes structurantes de Bréauté, Ecrainville et Bretteville-du-Grand-Caux, relais de l'animation à l'échelle intercommunale</li><li>&gt; Conserver une vie active au sein des communes rurales</li></ul>

	> Piloter une réflexion sur le devenir des écoles à l'échelle intercommunale
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Prévoir le développement des nouvelles infrastructures sportives et culturelles à proximité des équipements scolaires existants ou à venir</li> <li>● Valoriser les équipements sportifs existants et imaginer des reconversions vers d'autres fonctions</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Communes concernées</p> <p>Communauté de communes</p> <p>[Noms des Partenaires Financeurs et Partenaires Locaux impliqués dans la mise en œuvre de l'action]</p>
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs résultat</b> de	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jours d'utilisation annuel des équipements sportifs</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>
	- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité
	- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité

Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
ex : XX-phase 1 [ ]	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY-phase 1 [ ]	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY-phase 2 [ ]	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ-phase 2 [ ]	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche projet : Mutualiser les équipements communaux et communautaires

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Communes, CdC Campagne-de-Caux / Commune de Goderville</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Maintenir la qualité du cadre de vie
	<b>TE : Limiter la consommation foncière et énergétique</b>
<b>Date de signature</b>	2021
<b>Délai de mise en oeuvre</b>	2021-2026
<b>Description générale</b>	La Commune de Goderville et la CdC mènent une réflexion commune sur une logique de mutualisation de certains de leurs équipements notamment techniques. La Commune de Goderville dispose d'ateliers vétustes. Campagne de Caux a besoin de s'agrandir pour accueillir ses nouveaux services liés aux nouvelles compétences mais aussi pour anticiper le passage en régie de la collecte de déchets et pour pallier la disparition d'atelier sur la place du champ de foire, futur pôle multimodal.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● déclencher de nouvelles logiques d'organisation plus performantes parmi lesquelles la gestion organisationnelle des emplois et des compétences, l'impulsion d'une démarche de mutualisation sur le territoire avec les communes partenaires</li><li>● Limiter la consommation foncière et énergétique</li><li>● Faire des économies</li></ul>
<b>Intervenants</b>	Commune de Goderville Communauté de communes
	État

<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- <i>Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p> <p>- <i>Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</i></p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
ex : XX-phase 1	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY -phase 1	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY -phase 2	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

ex : ZZ -phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Annexe

## Fiche projet 3 : Rénover les centre-bourgs

### Projet 3.1 : Mettre en œuvre les conventions Petites Villes de Demain (PVD) et Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Commune de Goderville, CdC Campagne-de-Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<p>Maintenir la qualité du cadre de vie</p> <p><b>Faiblesses</b> : Une évolution du paysage qui pourrait entraîner une perte d'identité du territoire, voire de banalisation. Proximité entre habitat et parcelles agricoles</p> <p><b>Ambition</b> : Promouvoir un développement du territoire respectueux des spécificités de son environnement naturel et agricole, et de ses paysages</p>
<b>Date de signature</b>	30 juin 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Non défini
<b>Description générale</b>	<p><b>Éléments de contexte</b> : La commune de Goderville a été lauréate de l'appel à projet de l'EPFN et de la Région Normandie « Redynamisation des centres bourgs ». Avec le concours d'un bureau d'étude, les élus ont construit en avril 2018 un plan guide et des propositions sur six sites stratégiques.</p> <p>C'est sur la base de cette stratégie que la commune et la CC Campagne de Caux ont engagé une réflexion devant conduire à l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire.</p> <p>Les orientations envisagées sont les suivantes :</p> <p>&gt; <b>En MATIERE D'HABITAT</b>, l'ORT permettra de faciliter le développement d'une offre de logements permettant un parcours résidentiel complet visant prioritairement les primo-accédants et jeunes ménages. Le projet permettra aussi la production de logements adaptés au vieillissement de la population tout en augmentant le rythme des constructions pour résorber la hausse des prix de l'immobilier, rendant difficile l'accès au logement pour une large partie des ménages. Les dispositions fiscales supplémentaires issues de l'ORT permettront de lutter contre la vacance et l'habitat dégradé ou ancien par des interventions en faveur de la rénovation des logements. Les collectivités sont très favorables à l'ORT, elles sont conscientes que le travail entamé lors</p>

de l'étude de redynamisation du centre bourg doit se poursuivre avec un volet habitat plus affirmé. En ce sens, plusieurs sites identifiés dans le cadre de la stratégie ou ayant émergé par la suite font l'objet d'une attention particulière de la part des élus et pourront contribuer à atteindre les objectifs fixés en matière d'habitat, tout en s'inscrivant dans la perspective de l'application du « zéro artificialisation nette » :

- Un projet phare, le site de « l'ancienne école St-François » rue Jean Prévost : occupée à ce jour par des associations et une crèche dont le déménagement vient d'être acté, cet ensemble immobilier situé en centre-bourg est ciblé comme un site prioritaire pour accueillir de nouveaux logements. La réhabilitation des bâtiments existants couplée à une opération de densification sur ce terrain foncier de 1 500m<sup>2</sup> situé à 5 minutes à pied du cœur commerçant contribuera à la fois à étoffer l'offre de logements sur des segments de marché en tension à Goderville, à savoir les petits logements T2-T3, mais aussi à renforcer la vitalité du centre-bourg en développant le potentiel d'usagers, tout en requalifiant l'entrée de ville au nord. C'est aussi l'occasion pour la collectivité de valoriser un patrimoine communal sous-utilisé et coûteux (en termes d'entretien et de coûts de fonctionnement notamment).

- Deux îlots en cœur de bourg au potentiel à confirmer : L'îlot dit « du Crédit Agricole » est délimité par la place Godard des Vaux, les rues Saint-Maur, Guy de Maupassant et Saint-Jacques. C'est un cœur d'îlot peu qualitatif, majoritairement propriété communale et partiellement bâti d'une superficie de 1 600 m<sup>2</sup>. Sa situation et la maîtrise foncière communale justifie son inscription en tant que « site stratégique » à l'issue du diagnostic urbain et foncier réalisés dans le cadre de l'étude. Les conditions de sa reconversion et sa vocation restent cependant à approfondir. L'« îlot de la Poste » comprend quant à lui des bâtiments en mauvais état dont le devenir questionne. Ce site est depuis plusieurs années ciblé par un projet immobilier porté par un privé mais qui est aujourd'hui au point mort. Il s'agit là d'une véritable verrue en centre-bourg avec à court terme un enjeu de salubrité. La collectivité a de fait entamé des démarches auprès de l'Etat.

- Un gisement à exploiter avec les logements vacants au-dessus des commerces sur lequel la commune souhaite agir, à la fois pour remettre sur le marché des logements en diversifiant l'offre à destination des publics qui peinent à se loger (jeunes ménages, familles monoparentales, personnes seules) mais aussi pour redonner une attractivité résidentielle au centre-bourg. Cette réflexion est à mener en associant étroitement les commerçants et les bailleurs.

- Plus globalement, le lancement d'une OPAH, avec un volet renouvellement urbain, est envisagée pour aménager et réhabiliter le patrimoine immobilier et offrir plus de confort et de sécurité aux occupants. En parallèle, la volonté d'exemplarité de la commune qui souhaite engager une étude sur les conditions de l'amélioration thermique et énergétique des bâtiments et logements communaux doit avoir un caractère incitatif, tout comme l'ambition environnementale portée par la CC Campagne de Caux avec notamment la réflexion en cours sur un projet de chaufferie biomasse et de réseau de chaleur visant à alimenter les équipements communautaires (Dojo, futur piscine et collège notamment).

> **Sur le VOLET COMMERCIAL**, Goderville a besoin de retrouver son dynamisme. Il y a une véritable volonté de la part des élus de soutenir le commerce local. Des pistes sont à l'étude et devront être

approfondies : acquisition de fonds de commerce (dans le cadre de l'exercice du droit de préemption voire à travers société foncière pour le commerce mise en place par la Région), amélioration de la signalétique (projet en cours), etc. L'étude centre-bourg réalisée formule des pistes qui sont à explorer pour le maintien et la dynamique des commerces de proximité en agissant sur la modernisation de l'outil de production (matériel atelier, point de vente...), la rénovation de la devanture commerciale et des vitrines, les équipements destinés à la sécurisation des locaux, la mise en accessibilité des points de vente pour les Personnes à Mobilité Réduite, la transformation digitale des commerces ou encore la mise en place d'actions innovantes (boutique à l'essai par exemple). Des contacts sont noués avec la CCI Seine Estuaire pour accompagner les commerçants godervillais dans ces transitions/transformations à opérer. Un appui du département pourrait aussi être éventuellement envisagé.

**> Enfin, des ACTIONS ET PROJETS STRUCTURANTS POUR RENOUELER L'ATTRACTIVITE du centre bourg ont aussi été identifiées.** Soutenir le commerce à Goderville, accueillir de nouveaux habitants dans le centre-bourg nécessitent que soit aussi menée une action forte sur le cadre de vie et les fonctions d'aménités proposées dans le centre-bourg, afin d'être en mesure d'offrir demain une centralité conviviale et attractive.

- Le réaménagement des espaces publics du cœur de bourg est une des actions prioritaires issue de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour l'attractivité du centre-bourg de Goderville menée en 2017-2018. Il est la traduction opérationnelle de la transition à opérer en termes de gestion de la circulation et d'évolution des pratiques de déplacement. Ces espaces, qui se composent des places Célestin Bellet, de Verdun, Godard des Vaux ainsi qu'une partie de certaines rues adjacentes représentent une surface d'environ 10 000 m<sup>2</sup> qui est aujourd'hui principalement dévolue à la circulation et au stationnement, automobiles et déqualifie le cœur de bourg. Parmi les objectifs fixés par les élus, il y a l'aménagement d'espaces libres de circulation et de stationnement pour redonner la place aux piétons (PMR compris), tout en permettant d'accueillir la diversité des usages qui peuvent être attendus d'un cœur de ville : marché hebdomadaire, terrasses, fêtes foraines, braderies, et autres évènements culturels ou populaires.

- Améliorer les conditions d'accès au centre-bourg, l'apaiser au profit des modes doux et organiser les flux doivent également concourir à améliorer son image tout en favorisant le rayonnement de la ville centre sur son territoire. La mobilité est ainsi au cœur des préoccupations de la municipalité. Celle-ci est partagée par la CC Campagne de Caux qui souhaite créer un pôle intermodal sur le Champ de Foire de Goderville. Ce site en entrée est se verra de fait confier une nouvelle fonction, celle d'accueillir un pôle multimodal destiné notamment à desservir l'hyper-centre, tout en le délestant d'une part du trafic routier. L'aménagement de ce site stratégique comprendra l'aménagement de la rue Émile Bénard depuis le pôle multimodal jusqu'à l'entrée dans le cœur de ville, l'intégration de stationnements dédiés aux vélos, la relocalisation des arrêts de bus (aujourd'hui place de Verdun) ainsi que la création de places de covoiturage. Discuté avec la Région, ce projet dont les contours sont encore à préciser contribuerait, comme celui de la Véloroute, à renforcer la vitalité du centre et accroître son rayonnement.

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Redynamiser le centre-bourg de Goderville</li> <li>● Favoriser l'accessibilité aux équipements publics</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Commune de Goderville</p> <p>Communauté de communes</p> <p>Partenaires des conventions Petites Villes de Demain et de l'Opération de Revitalisation de territoire</p>
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateurs des conventions Petites Villes de Demain et de l'Opération de Revitalisation de territoire</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateurs des conventions Petites Villes de Demain et de l'Opération de Revitalisation de territoire</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

ex : XX-phase 1 [REDACTED]	Etat/DSIL	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : XY -phase 1 [REDACTED]	Région/CPER	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : YY -phase 2 [REDACTED]	Département	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
ex : ZZ -phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]	[Représentant] [REDACTED]

# Fiche Projet : Création d'un Office de Tourisme Intercommunal

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	<p>Axe 8 : Favoriser le développement économique du territoire et dynamiser l'emploi</p> <p>Ce projet vise à créer, dans un cadre connu et reconnu de tous, une identité touristique du territoire axé sur le Slow Tourisme et encourageant le développement d'activité permettant l'équilibre entre préservation du cadre de vie et tourisme de masse.</p>
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	
<b>Description générale</b>	<p>La Communauté de Communes Campagne de Caux (22 communes autour de Goderville – 15km de Fécamp, 17km d'Etretat, 30 km du Havre) a longtemps vu son territoire comme la base arrière des stations balnéaires de la côte, permettant d'accueillir les touristes en mal d'hébergements plus proches de la mer. A ce titre, bien qu'ayant vu se multiplier les initiatives privées de création d'hébergements et de prestations touristiques, elle ne s'est jamais dotée d'un Syndicat d'Initiative ou d'un Office de Tourisme.</p> <p>En 2007, avec l'appui du Pays des Hautes Falaises, la Communauté de Communes Campagne de Caux a toutefois créé un service Tourisme qui s'est matérialisé notamment par la création d'un Point Info Tourisme (PIT). Cependant, son implantation dans les locaux de la Communauté de Communes, à proximité des flux routiers vers Le Havre, Etretat et Fécamp, mais en périphérie du bourg de Goderville (à 1km de la place centrale), a contraint son évolution en Office de Tourisme.</p> <p>En 2017, la Loi NOTRe a obligé à renforcer cette action en donnant au EPCI un vrai rôle en matière de développement et de promotion du tourisme. Ainsi, la Communauté de Communes a instauré la taxe de séjour au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour se doter de moyens supplémentaires et s'est investie dans des projets d'aménagement et de promotion touristiques comme l'Espace de Biodiversité de Bénarville (ouverture en avril 2021) ou la carte d'hôtes Welcom'Meuh ! En outre, un nouvel espace d'accueil touristique, plus grand et mieux situé, pouvant proposer plus de services, notamment numériques, et s'inscrivant dans la notion de Tiers-Lieux a vu le jour en mars 2021.</p> <p>Si les offres de loisirs et de visites s'effritent sur le territoire, les hébergements sont en plein boom. 93 hébergements touristiques sont connus du service Tourisme (Cerfa, DéclaLoc ou prise de contact). 3 meublés de tourisme, dont une auberge collective et un hébergement comprenant 5 chambres d'hôtes ont annoncé leur ouverture prochaine. 8 hébergements sont connus mais non déclarés.</p> <p>Au total, le territoire comptera bientôt (au moins) 105 hébergements, soit une augmentation de 35 % en 2 ans. Cette augmentation est due :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à l'action du gestionnaire de la taxe             <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui a entrepris des actions de veille</li> <li>• qui a exploité les états déclaratifs des opérateurs numériques</li> </ul> </li> <li>▪ à l'arrivée en 2020 d'investisseurs extérieurs</li> </ul> <p>Notre territoire représente ainsi 4 % du parc seinomarin de lits en meublés de tourisme pour un territoire qui ne représente que 1,2 % de la population seinomarine et 2,3 % de la surface du Département. Le Tourisme est donc une activité très importante pour le territoire et est ainsi en plein essor. Au regard des chiffres fournis par Seine-Maritime Attractivité, le volume global de dépenses touristiques sur notre territoire représente environ 1 457 700 euros.</p>

	<p>Le Tourisme est donc un enjeu majeur du territoire.</p> <p>Par ailleurs, les concertations du CRTE ont fait émerger des enjeux locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ création d'une identité touristique notamment dans une notion de slow tourisme ;</li> <li>▪ commercialisation de produits locaux (sur site et en ligne) ;</li> <li>▪ professionnalisation des hébergeurs et bonne connaissance du parc pour éviter le tout « location saisonnière » dans certains secteurs ;</li> <li>▪ création d'un site web indépendant pour le Tourisme ;</li> <li>▪ développement de visites patrimoniales.</li> </ul> <p>Depuis la loi Notre, la Communauté de Communes Campagne de Caux est pleinement compétente pour créer un Office de Tourisme par délibération, d'autant que la mutualisation avec France Services permet de cocher une très grande partie des fondamentaux à avoir pour la catégorie 2 :</p> <p>L'espace d'accueil est facile d'accès et à proximité immédiate des flux touristiques ;</p> <p>Il existe un espace dédié à l'accueil et à l'information accessible à tout public ;</p> <p>Le mobilier permet de s'asseoir ;</p> <p>L'information est accessible gratuitement via un moyen d'accès internet à haut débit sans fil ;</p> <p>L'OT est ouvert au moins 180 jours par an pour 1080h par an ;</p> <p>L'OT recueille, valide et diffuse une information la plus complète possible et régulièrement mise à jour ;</p> <p>L'OT dispose d'un système de gestion informatisé pour gérer l'information touristique ;</p> <p>L'OT fournit gratuitement des plans et des cartes ;</p> <p>L'OT dispose de compte sur les réseaux sociaux qui lui sont propres ;</p> <p>L'OT emploie un responsable titulaire d'une formation de niveau 5 ou d'une expérience professionnelle et des collaborateurs permanents (= 3 ETP)</p> <p>L'OT assure un recueil statistique</p> <p>L'OT met en œuvre la stratégie touristique locale validée par la Collectivité (on dispose de l'étude stratégique groupée avec Fécamp et du PMES).</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>L'objectif principal de la création d'un OTI est de créer une entité légitime pour porter le développement touristique du territoire puisque les missions d'un OT sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La promotion de la destination et en être la vitrine</li> <li>▪ La promotion des événements locaux</li> <li>▪ L'animation du territoire en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenant les prestataires touristiques</li> <li>• Créant du lien</li> <li>• Valorisant le patrimoine</li> <li>• Mettant en marché les atouts touristiques</li> <li>• Participant à l'amélioration du cadre de vie</li> </ul> </li> <li>▪ La coordination et la fédération de l'offre</li> <li>▪ L'augmentation de la consommation touristique (Veille qualifiée, conseil et appui technique aux porteurs de projets)</li> <li>▪ Tenir un observatoire du Tourisme permettant d'orienter les politiques publiques</li> </ul> <p>L'ancrage d'un OTI a également pour objectif de renforcer le rôle des habitants en tant qu'ambassadeurs de leur territoire.</p> <p>Enfin, la structuration de l'offre touristique a comme ambition la professionnalisation des acteurs locaux et la création d'emplois pérennes.</p>

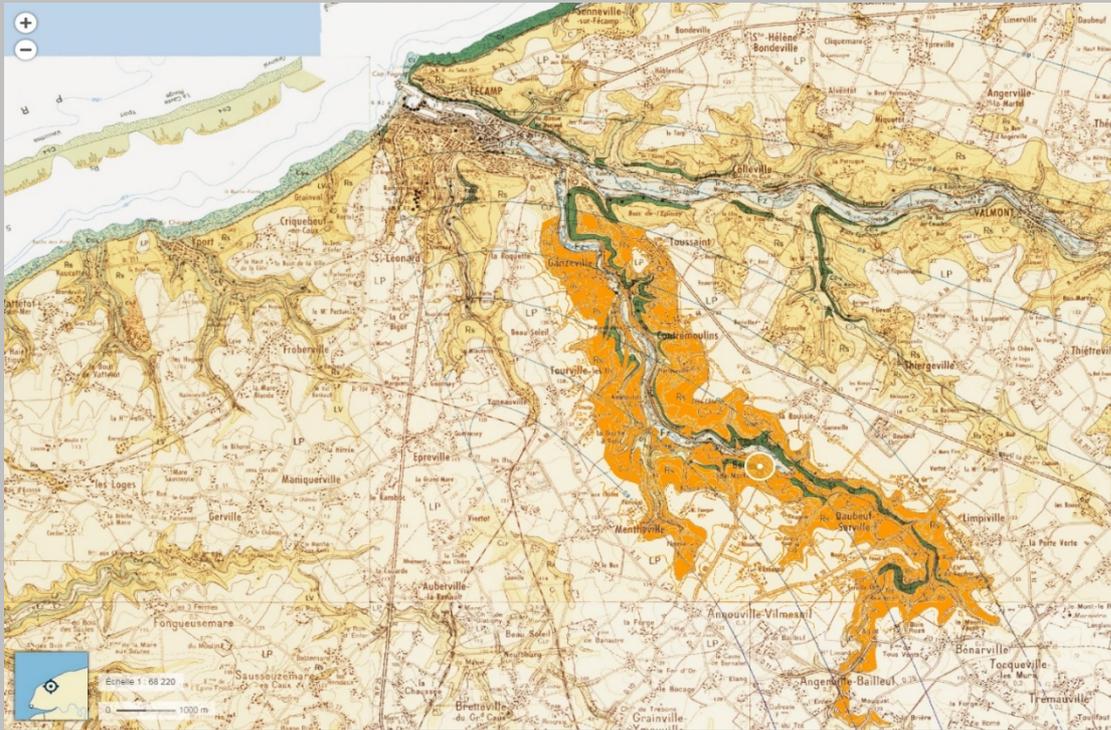
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Seine-Maritime Attractivité Offices de Tourisme de Normandie (ex FROTSI) ADN Tourisme (Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions) OT voisins MONA Tourisme Acteurs locaux du Tourisme
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de demandes traitées tout vecteur</li> <li>▪ Montant de la taxe de séjour perçue <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de nuitées</li> <li>○ Prix moyen de la nuitée</li> <li>○ Nombre d'hébergeurs</li> </ul> </li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%

Signatures (optionnel)

## 3.8 Fiche Projet : Schéma directeur de valorisation de la Vallée de la Ganzeville

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	<p>Axe 8 : Favoriser le développement économique du territoire et dynamiser l'emploi</p> <p>Ce projet vise à développer une identité touristique du territoire axé sur le Slow Tourisme et encourageant le développement d'activité permettant l'équilibre entre préservation du cadre de vie et tourisme de masse.</p>
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	2022-2023
<b>Description générale</b>	<p>La vallée de la Ganzeville est riche d'une histoire, d'un patrimoine culturel, architectural et naturel indéniables. Mottes castrales, légendes locales, manoirs et châteaux mais aussi espaces naturels sensibles et flore rare marquent cette zone géographique représentant 11 communes (Ganzeville, Toussaint, Contremoulins, Tourville-les-Ifs, Bec-de-Mortagne, Mentheville, Daubeuf-Serville, Limpinville, Bénarville, Angerville-Bailleul, Saint-Maclou-la-Brière), une vingtaine de kilomètres linéaires et environ 2 500 ha.</p>  <p>La Vallée de la Ganzeville est inscrite à l'inventaire des sites (loi de 1930) depuis 1989. Elle fait partie de la ZNIEFF continentale de type 2 n°230031027. Cette ZNIEFF comprend une grande partie des vallées de la Valmont et de la Ganzeville, son principal affluent, en excluant la zone urbaine de Fécamp, ainsi que les villes de Valmont et de Colleville. Ces vallées encaissées et sinueuses, entaillent le plateau cauchois sur respectivement vingt et seize kilomètres environs, au droit de la ligne de faille Fécamp – Lillebonne. Elles sont ramifiées en de nombreux vallons secs et sinueux offrant des expositions variées. Leur profil est dissymétrique : les coteaux exposés au sud ou à l'ouest étant généralement très pentus, sont boisés en continu. Les flancs opposés, aux pentes souvent moins fortes, sont plutôt cultivés ou couverts de pâtures. Toutefois, il subsiste beaucoup de boisements même sur les pentes plus douces, ce qui confère à l'ensemble de ces deux petites vallées, un caractère très boisé et naturel hormis dans la basse vallée. L'altitude décroît de 125m en moyenne sur le rebord du plateau, à 6m en fond de vallée à l'aval.</p>

Les vallées concentrent la biodiversité. De l'amont à l'aval, du fond humide où serpente la rivière au sommet des versants prairiaux ou boisés, elles forment de vastes corridors caractérisés par une grande diversité de milieux naturels. Elles abritent notamment les zones humides, milieux d'une extrême diversité et productivité biologiques, hébergeant de nombreuses espèces spécialisées, parfois exceptionnelles. Outre cette fonctionnalité écologique, les zones humides jouent un rôle fondamental pour le recueil et l'autoépuration des eaux, la réalimentation des cours d'eau et des nappes phréatiques, la prévention des inondations.

Les flancs des coteaux et les vallons secondaires comportent des milieux prairiaux originaux, ainsi que des boisements secs à frais. Des haies, plus ou moins continues, prolongent les strates arborées et arbustives jusqu'au fond humide de la vallée.

De nombreuses espèces végétales et animales vivent, s'abritent, se nourrissent et se reproduisent dans ces habitats de fort intérêt écologique.

Le ruisseau de Ganzeville prend sa source à Bec-de-Mortagne et rejoint la Valmont à Fécamp. Moins marquée par les gravières, cette petite vallée a conservé des milieux naturels et des paysages de qualité : riches prairies humides, ripisylves, herbiers aquatiques à Zannichellie, bois thermophiles, lambeaux de pelouses calcicoles à Genévrier, exceptionnelle lande acidiphile à Bruyère cendrée.

Cette vaste ZNIEFF comprend 9 ZNIEFF de type 1 (230030618 - Le bois de la Broche à rôtir, 230030619 - le Bois de la Vieille tour, 230031198 - la Cavité du bois du Carreau, 230030616 - les étangs de l'Epinay, 230031212 - la Cavité du bois de Thérouldeville, 230000267 - Bec-de-Mortagne, 230031199 - la Cavité du bois d'Orival, 230030617 - le bois de Theuville, 230004504 - le bois Perrin), milieux ponctuels de fort intérêt écologique : forêt de ravin à fougères, forêt acidiphile à Grande Luzule et Myrtille, faciès typiquement atlantique à Jacinthe des bois, bois thermophiles à Buis, fruticées à Genévrier, ourlets calcicoles sur sables, ripisylves, mégaphorbiaies, prairies humides, étangs, roselières, rivière aux berges naturelles, petit marais à Carex.

#### **CRITERES D'INTERET DE LA ZONE :**

**Patrimoniaux** : Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames

**Fonctionnels** : Auto-épuration des eaux - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Ralentissement du ruissellement - Soutien naturel d'étiage - Fonctions de protection du milieu physique - Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges.

**Complémentaires** : Paysager - Géologique - Paléontologique - Historique.



*Bois de la Vieille Tour : présence de chêne*



*Orchis pyramidal - Espèce rare*



*Orchis négligé*



*Ophrys abeille*

**En outre, la Vallée de la Ganzeville, seule vallée en eau du territoire, présente des traces d'activités humaines uniques : moulin, linerie, canal de la Voûte, laiterie, carrières de pierre de taille, ...**



	<p><b>Aujourd'hui des intérêts et des opportunités convergent et nous poussent à s'interroger sur le devenir cette vallée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une cressonnière située à la source de la Ganzeville actuellement en vente ;</li> <li>▪ des aménagements d'assainissements des eaux usées voués à être transformés ;</li> <li>▪ une zone blanche levée il y a quelques mois ;</li> <li>▪ un foncier communal et intercommunal représentant une trentaine d'hectares sur Daubeuf-Serville et Bec-de-Mortagne ;</li> <li>▪ des excursionnistes extérieurs au territoire au nombre de 29 000 (dont 13 % d'étrangers) sur le premier quadrimestre 2021 malgré la crise sanitaire (chiffres Flux Vision Tourisme, zone élargie).</li> </ul> <p><b>C'est pourquoi une étude doit être menée pour réaliser un schéma directeur de la valorisation de la Vallée de la Ganzeville.</b></p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Densifier l'offre touristique du territoire en parallèle du développement des hébergements touristiques</li> <li>▪ Contribuer au développement du tourisme culturel et de nature</li> <li>▪ Mettre en avant et capitaliser sur une pépite du territoire, le valoriser et le transmettre</li> <li>▪ Créer les conditions du développement économique du territoire</li> <li>▪ Créer des activités touristiques qui bénéficient aussi aux habitants et au cadre de vie</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Seine-Maritime Attractivité Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral Communes du tracé Département de Seine-Maritime Région Normandie Acteurs locaux du Tourisme Acteurs locaux de la préservation de l'environnement (Amis de la Vallée de la Ganzeville, APPMA, ...)
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de fiches action opérationnelles</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
FONDS D'AIDE AU CONSEIL ET À L'INNOVATION TOURISTIQUE	Région Normandie		40 000	40 000	15 000	37,5 %

--	--	--	--	--	--	--

**Signatures (optionnel)**

# Fiche Projet : Mise en place d'AAP sur la commercialisation des produits locaux

Pilote de l'action	Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	<p>Axe 8 : Favoriser le développement économique du territoire et dynamiser l'emploi</p> <p>La valorisation de la production fermière en circuit court (maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur) et de proximité (distance géographique réduite à 150 km entre le producteur et le consommateur) permet de répondre à des enjeux économiques (création de valeur ajoutée, maintien et création d'emplois non délocalisables), sociaux (lien entre producteurs et consommateurs), territoriaux (mise en valeur des produits et savoir-faire du territoire) et environnementaux (relocalisation de la consommation de produits locaux).</p>
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	
<b>Description générale</b>	<p>Le territoire de Campagne de Caux, à dominante rural et agricole, présente de nombreux producteurs de produits locaux dont la commercialisation est très hétérogène. Parallèlement, l'offre de commercialisation par des tiers (applications, magasins, site web, marché, ...) est tout aussi hétérogène. Producteurs et clients sont souvent perdus dans le foisonnement d'offres en plein essor depuis la crise sanitaire.</p> <p>La demande d'un outil groupé émerge ainsi aussi bien du côté des producteurs que du côté des consommateurs.</p> <p>Par ailleurs, la réputation de certains produits, marqueurs de l'identité du territoire, entraîne des demandes d'exports de ces produits au-delà de la Région Normandie voire de la France. Or cette commercialisation demande du temps et des compétences dont ne disposent pas forcément les producteurs.</p> <p>Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de Communes Campagne de Caux a souhaité faire de l'Agriculture et l'Agroalimentaire, un domaine d'intervention privilégié par le biais de la définition et de la mise en œuvre d'une politique publique volontaire et ambitieuse.</p> <p>Elle souhaite ainsi inscrire son action dans une dynamique de maintien et de développement du tissu agricole et agroalimentaire tout en répondant aux aspirations des consommateurs du territoire, en leur proposant une offre de produits locaux de qualité ainsi que des services adéquats.</p> <p>La mise en place d'appel à projets se propose de soutenir des projets qui visent à mettre en œuvre et structurer des initiatives innovantes et basées sur la vente en circuit court et l'export de produits alimentaires locaux.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Parmi les axes prioritaires de la politique économique définie à l'échelle du territoire de Campagne de Caux, l'amélioration du revenu agricole repose sur un levier fondamental qui est la valorisation des productions agricoles locales. Ces produits vendus en circuits courts répondent également aux aspirations des consommateurs du territoire qui recherchent de plus en plus à relocaliser leur consommation.</p> <p>L'objectif des appels à projets est de faire émerger une ou plusieurs initiatives qui visent à mettre en œuvre et à structurer des projets créateurs de valeur ajoutée et qui ont pour ambition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer une commercialisation innovante de produits agricoles locaux en circuit court et de proximité à l'échelle du territoire de la Com.Com., qui pourrait par exemple permettre :</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ d'accompagner une structuration innovante de l'offre des produits agricoles,</li> <li>▪ créer une plateforme logistique,</li> <li>▪ mettre en œuvre un service de collecte et/ou de distribution des produits,</li> <li>▪ développer de nouveaux circuits de distribution,</li> </ul> <p>- diminuer l'impact environnemental en privilégiant des productions adaptées au territoire (produits locaux, de saison et engagés dans des démarches de qualité) et en visant un mode de distribution optimisé et performant,</p> <p>- faire preuve d'innovation à l'échelle territoriale dans un ou plusieurs domaines (offre de produits et de services proposés, clientèle ciblée, circuits de distribution envisagé, mise en avant des produits, localisation du projet et étendue de la zone de chalandise, utilisation de nouvelles technologies, mode de gouvernance envisagée, etc.).</p>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Seine-Maritime Attractivité CCI Producteurs locaux
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	

### Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%

**Signatures (optionnel)**

## Annexe

### Fiches action : Accueillir l'entrepreneuriat local - Valorisation et développement des ZAE

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<b>Favoriser le développement économique du territoire et dynamiser l'emploi</b>
	Relancer l'économie, accompagner le développement.
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en œuvre</b>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
<b>Description générale</b>	<p>Le territoire de Campagne de Caux peut être perçu comme « un territoire à la marge », ou encore « éloigné », dans une représentation régionale souvent orientée sur les centres urbains ou économiques et leurs « périphéries ».</p> <p>Des ressources territoriales sont pourtant présentes : agriculture, patrimoines naturels et culturels, potentiels touristiques, énergie renouvelable, ... Elles peuvent être les fondements de nouvelles formes de développement économique, de savoir-faire, des vecteurs de création de richesse, des sources d'attractivité territoriale.</p> <p>Un territoire « aux énergies positives » est un territoire misant sur ses ressources territoriales à mettre en valeur, et qui définit un programme d'actions. Il se fixe alors des objectifs notamment dans les domaines de l'urbanisme durable, de l'économie verte, de l'économie de proximité. La bonne gestion de ses zones d'activité économique fait partie de ses ressources à mettre en valeur.</p> <p>Pour cela il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Gérer et entretenir</b> : la mise en œuvre de cette gestion/entretien est assurée par un gestionnaire. Le gestionnaire d'une zone d'activités n'est pas nécessairement l'organisme à l'origine de la création. Il peut s'agir d'une structure ad hoc créée spécialement pour assurer la gestion/entretien. De même, le gestionnaire n'est pas obligatoirement le propriétaire du foncier. Il n'a pas forcément vocation à réaliser lui-même les différentes actions liées à la gestion/entretien. En revanche, il en assure la coordination à</li></ul>

l'image d'un chef d'orchestre

- **Animer** : La mise en œuvre d'une politique d'animation permet de :
  - créer du lien entre les différents acteurs de la zone d'activités (entreprises, gestionnaires, partenaires). Il s'agit donc d'organiser des manifestations favorisant ces rencontres dans un cadre convivial.
  - informer les entreprises sur la vie de la zone d'activités mais aussi sur les actualités pouvant les intéresser dans leur développement. Il s'agit alors de disposer d'outils de communication et de prévoir des temps de rencontre spécifiques.
  - favoriser les échanges entre les entreprises soit sur la vie de la zone d'activités soit sur des thématiques liées à leurs activités à travers des réunions et des groupes de travail.
  - impliquer les employés des différentes entreprises à travers des manifestations festives et culturelles.

Pour appuyer cette animation des outils de communication peuvent être déployés : lettre d'information, site internet avec un espace réservé aux adhérents, courriers électroniques ...

- **Créer des services communs** : la mise en œuvre des services communs est au cœur de la problématique du développement durable des zones d'activités. Dans ce domaine, l'innovation est de mise car il reste encore de nombreux types de démarches collectives et de mutualisations à inventer. D'une manière générale, tout ce qui n'est pas lié au cœur de métier d'une entreprise peut potentiellement faire l'objet d'une externalisation et, par voie de conséquence, donner lieu à la mise en place d'un service mutualisé sur une zone d'activités. Cette approche visant à mutualiser les externalisations des entreprises contribue pleinement à la performance durable de la zone d'activités :
  - au niveau économique, la mutualisation permet aux entreprises de réduire leurs charges et leurs coûts par le biais d'économies d'échelle
  - au niveau social, la mutualisation des besoins permet d'améliorer la qualité de vie des employés. Elle permet aux entreprises les plus petites de profiter de services inaccessibles individuellement comme la restauration ou des activités sportives et culturelles.
  - au niveau environnemental, la mutualisation constitue également une opportunité pour optimiser les ressources consommées pour produire le service. De plus, elle permet aux entreprises de mettre en œuvre des solutions souvent inaccessibles de manière individuelle.
  - enfin, au niveau de la gouvernance, si les démarches collectives impliquent un minimum de « culture du collectif » en amont, elles permettent au fur et à mesure son renforcement, notamment par le développement de nouvelles formes de solidarités locales.
- **Créer des services stratégiques** en complément des services communs en se focalisant sur le développement des entreprises ciblées. Ils permettent d'apporter une réponse aux

besoins de ces dernières, de leur création à leur développement. Souvent implantés sur des zones d'activités à vocation métropolitaine/technopolitaine, ils se développent de façon marginale sur les zones d'activités ayant d'autres vocations. Ces services viennent compléter une politique d'animation du tissu économique. Plusieurs catégories de services stratégiques existent :

- des services liés à la création et au développement d'entreprises
- des services liés à la présence d'équipements structurants
- 
- **Assurer la fonctionnalité du site** : les entreprises qui s'implantent sur une zone d'activités doivent pouvoir y développer leurs activités dans les meilleures conditions. Pour cela, le site doit leur garantir un fonctionnement adapté en matière d'accessibilité et de desserte (infrastructures routières, connexions multimodales, transports en commun, ...) mais aussi des dispositifs adaptés pour gérer l'ensemble des flux qui leur sont nécessaires (eau, énergie, télécommunications, électricité, gaz, ...). Enfin, le site doit être conçu et aménagé de manière à pouvoir gérer au mieux les circulations et le stationnement liés aux différents usagers, tout en limitant les conflits d'usage.
- **Assurer la qualité des aménagements** : Cette approche par la « qualité » de l'aménagement complète l'approche « fonctionnelle ». A travers la qualité de l'aménagement, il est possible de porter une politique ambitieuse qui permette de faire émerger une véritable identité partagée et fédératrice, vecteur d'attractivité et d'ancrage pour les entreprises mais également pour les salariés.
- **Promouvoir et communiquer** : La promotion et la communication contribuent tout d'abord à la commercialisation de la zone d'activités en mettant en avant la qualité des prestations proposées ainsi que ses offres foncières ou immobilières. A travers la promotion et la communication, il est possible de valoriser les entreprises qui sont implantées et qui s'impliquent dans la vie de la zone. La communication doit également s'adresser à différents types de publics et de cibles : entreprises actuelles et prospects, collectivités locales, partenaires publics et institutionnels, opérateurs immobiliers, investisseurs, salariés et usagers, acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, etc... ce qui implique la mise en œuvre de stratégies et d'outils à géométrie variable. La communication et la promotion visent plusieurs finalités.
- **Tenir un observatoire des terrains potentiels**
- **Etendre les ZAE existantes**

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La gestion et l'entretien de la zone d'activité permettent d'assurer la pérennité du projet dans une logique d'amélioration continue</li> <li>▪ L'animation d'une zone d'activités favorise la création de liens et de synergies entre les entreprises à travers l'émergence d'une culture du collectif. Elle vise l'établissement d'une relation de confiance entre les différents partenaires et acteurs de la zone d'activités</li> <li>▪ Les services communs ont pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des employés et à la compétitivité des entreprises par la mutualisation des besoins</li> <li>▪ Les services stratégiques sont directement liés au cœur de métier des entreprises implantées et/ou ciblées. Ils apportent une véritable plus-value à la zone d'activités en lien avec son positionnement et sa stratégie de développement.</li> <li>▪ La fonctionnalité de l'aménagement du site doit permettre de garantir aux futurs usagers du site un fonctionnement adapté à l'ensemble de leurs besoins.</li> <li>▪ La promotion et la communication visent la valorisation de la zone d'activités, des entreprises qui y sont implantées et des différentes actions mises en œuvre pour sa performance durable.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Campagne de Caux</p> <hr/> <p>CCI SMA Entreprises locales Banque des territoires Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)</p>
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	●
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre et types de projets énergétiques sur les domaines</li> </ul>
--------------------------------	--

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

### Fiches projet : Accompagner l'entrepreneuriat local – L'incubateur public territorial

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<b>Favoriser le développement économique du territoire et dynamiser l'emploi</b>
	Relancer l'économie, accompagner le développement.
<b>Date de signature</b>	[XX/XX/XX]
<b>Délai de mise en œuvre</b>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]
<b>Description générale</b>	<p><u>Contexte</u> Bien qu'étant à forte dominante rurale, le territoire présente un positionnement intéressant entre plusieurs pôles majeurs : Le Havre, Fécamp, la Vallée de la Seine. La gare SNCF de Bréauté et la proximité de l'A29 et du pôle industriel et portuaire du Havre: des potentialités pour des activités logistiques et industrielles, pour des entreprises principalement extérieures au territoire La demande endogène d'entreprises déjà présentes (agrandissement, relocalisation) pour les zones existantes : une demande limitée mais réelle. Une demande potentielle de TPE pour des produits aujourd'hui absents : hôtel d'entreprises, ateliers-relais...</p> <p><u>Faiblesses identifiées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Absence d'un véritable dynamique économique</li><li>• Peu de synergies sur le territoire</li><li>• Absence d'espaces de coworking / fab lab, accès au numérique parfois difficile</li><li>• Offre limitée en ZAE et peu promue</li><li>• Difficultés liées aux démarches administratives notamment à l'installation</li><li>• Zones d'activités mal identifiées, pas assez modernes et équipées (manque d'attractivité malgré un positionnement géographique stratégique)</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerces concentrés, peu diversifiés</li> <li>• Animation commerciale trop confidentielle et centrée sur Goderville</li> </ul> <p>La Communauté de Communes a identifié la politique d'innovation comme un levier de croissance économique essentiel pour répondre aux défis des transitions numériques et écologiques. Il s'agit notamment de fonder une nouvelle trajectoire de croissance en promouvant une stratégie de l'innovation, basée sur une économie numérique compétitive et partagée, mais aussi d'agir de manière décisive pour l'agriculture et les filières vertes.</p> <p>Dans cette optique, l'incubateur public territorial permet au porteur de projet de création d'une entreprise innovante de préciser son idée, d'évaluer la pertinence de son projet, de catalyser ses ressources propres et de bénéficier de l'expérience du réseau. Le processus de sélection des projets retenus pour incubation est porteur de légitimité. Il ancre le projet dans le tissu économique local et les ambitions affichées du territoire. Il facilite l'accès aux financements, c'est un label, une garantie de sérieux, de pérennité, de soutien du projet. En ce sens, l'entrée dans l'incubateur confère une légitimité aux porteurs de projets vis-à-vis des instances ou partenaires extérieurs.</p> <p>L'incubateur apporte des ressources relationnelles sous la forme d'accès aux réseaux des acteurs de l'économie locale. Il ajoute de la valeur en étant l'intermédiaire entre les différents réseaux ou en construisant des ponts entre les trous structurels des acteurs de l'innovation. Il est l'acteur central d'une nouvelle gouvernance locale du développement économique qui mobilise de multiples acteurs locaux (collectivités, organismes de recherche, universités, CCI,...).</p> <p>L'incubateur public territorial peut également jouer le rôle d'animation de l'univers des incubateurs privés, espaces et laboratoires d'innovation, notamment Fab Labs, sur l'ensemble du territoire. C'est un pôle de service pour les jeunes pousses (point d'accès au réseau des ressources scientifiques et financières du territoire, soutien administratif et juridique aux entrepreneurs, prestations d'ingénierie de projets). En ce sens, en tant que tête de réseau, l'incubateur public territorial peut soutenir les associations des commerçants ainsi qu'animer les ZAE et hôtels d'entreprises.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Affirmer une logique territoriale de « Bien vivre / bien travailler ».</li> <li>▪ Fédérer l'existant (acteurs économiques locaux) pour consolider l'avenir</li> <li>▪ Apprendre à mixer les initiatives privées et publiques</li> <li>▪ Alléger les contraintes en ce qui concerne l'installation</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les projets innovants</li> <li>▪ Encourager et faciliter l'entrepreneuriat</li> <li>▪ S'appuyer sur des filières légitimes</li> <li>▪ Impulser la mutualisation et la mise en commun des outils de production.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux
	CCI SMA Université Entreprises locales Normandie Incubation Banque des Territoires
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	●
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● [XX]</li> <li>● [XX]</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b>					
	<b>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
	<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

<i>Ingénierie du projet</i>	<i>Banque des Territoires via « Aider à l'émergence de projets et favoriser le développement économique des territoires ruraux - Accompagnement des projets dans les territoires ruraux »</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

# Fiche Action : Maillage du territoire en mobilité douce

<b>Pilote de l'action</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux																																										
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	<p>Axe 8 : Favoriser le développement économique du territoire et dynamiser l'emploi</p> <p>Les concepts de mobilité douce et de mobilité durable sont intrinsèquement liés. La mobilité douce désigne l'ensemble des déplacements non motorisés comme la marche à pied, le vélo, le roller et tous les transports respectueux de l'environnement. Ses bénéfices sont nombreux : réduction de la pollution, augmentation de l'activité physique, meilleure santé physique, augmentation de la qualité de vie et des conditions de transports, etc.</p> <p>Mettre en place des solutions de mobilité douce comprend une réflexion sur l'environnement et les problématiques de développement durable en repensant l'aménagement du territoire et de l'espace urbain. Il s'agit de limiter l'empreinte carbone et de réduire les inégalités territoriales dans les zones mal desservies par les transports.</p>																																										
<b>Date de signature</b>																																											
<b>Délai de mise en œuvre</b>	<p>2021 – 2022 : confortement et développement des itinéraires pédestres, cyclo et équestres / poursuite des études véloroute</p> <p>2022-2023 : promotion / commercialisation / développement des services annexes</p>																																										
<b>Description générale</b>	<p>La Communauté de Communes est marquée par un réseau routier dense où les mobilités douces sont peu représentées voire absentes selon le type de mobilité. De même, la population locale est très équipée en automobile et ces chiffres sont en constante augmentation.</p> <div data-bbox="507 1070 1476 1469" data-label="Table"> <p>LOG T9 - Équipement automobile des ménages</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2007</th> <th>%</th> <th>2012</th> <th>%</th> <th>2017</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Ensemble</b></td> <td>5 226</td> <td>100,0</td> <td>5 594</td> <td>100,0</td> <td>5 847</td> <td>100,0</td> </tr> <tr> <td><b>Au moins un emplacement réservé au stationnement</b></td> <td>4 092</td> <td>78,3</td> <td>4 335</td> <td>77,5</td> <td>4 734</td> <td>81,0</td> </tr> <tr> <td><b>Au moins une voiture</b></td> <td>4 817</td> <td>92,2</td> <td>5 207</td> <td>93,1</td> <td>5 476</td> <td>93,7</td> </tr> <tr> <td>1 voiture</td> <td>2 061</td> <td>39,4</td> <td>2 052</td> <td>36,7</td> <td>2 134</td> <td>36,5</td> </tr> <tr> <td>2 voitures ou plus</td> <td>2 755</td> <td>52,7</td> <td>3 155</td> <td>56,4</td> <td>3 342</td> <td>57,2</td> </tr> </tbody> </table> <p>Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.</p> </div> <p>Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal prévoit l'accueil d'une population nouvelle de 2 600 habitants et la production de 1250 logements à l'horizon 2030. Près de 50 % de ces nouveaux habitants vont s'installer dans les communes de Goderville, Bréauté et Bretteville-du-Grand-Caux. La Communauté de Communes souhaite donc structurer et développer les déplacements alternatifs à la voiture entre ces 3 communes et la gare de Bréauté, mais aussi avec les communes environnantes afin que celles-ci puissent profiter des services proposés dans ces communes.</p> <p>Par ailleurs, ce maillage cycliste, pédestre et équestre permet l'émergence de services (hébergement en adéquation avec la pratique, station de services, ...) participant d'une économie durable.</p> <p>Ainsi l'organisation de ce maillage doit comprendre 2 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Un niveau de montée en charge des itinéraires et voies existants et projection sur l'avenir avec :             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le confortement des circuits pédestres existants en les inscrivant au PDESI ;</li> </ul> </li> </ul>		2007	%	2012	%	2017	%	<b>Ensemble</b>	5 226	100,0	5 594	100,0	5 847	100,0	<b>Au moins un emplacement réservé au stationnement</b>	4 092	78,3	4 335	77,5	4 734	81,0	<b>Au moins une voiture</b>	4 817	92,2	5 207	93,1	5 476	93,7	1 voiture	2 061	39,4	2 052	36,7	2 134	36,5	2 voitures ou plus	2 755	52,7	3 155	56,4	3 342	57,2
	2007	%	2012	%	2017	%																																					
<b>Ensemble</b>	5 226	100,0	5 594	100,0	5 847	100,0																																					
<b>Au moins un emplacement réservé au stationnement</b>	4 092	78,3	4 335	77,5	4 734	81,0																																					
<b>Au moins une voiture</b>	4 817	92,2	5 207	93,1	5 476	93,7																																					
1 voiture	2 061	39,4	2 052	36,7	2 134	36,5																																					
2 voitures ou plus	2 755	52,7	3 155	56,4	3 342	57,2																																					

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La création de nouveaux circuits pédestres pour compléter le maillage, sur suggestion notamment des communes et des associations de randonneurs ;</li> <li>▪ Le développement de la sécante de la Seine à la Mer en partenariat avec le Département de Seine-Maritime ;</li> <li>▪ La prise en charge du circuit cyclotouristique des Clos Masures laissé en déshérence par le Département ;</li> <li>▪ Le développement d'un circuit équestre de 3 jours allant jusqu'à la mer ;</li> <li>▪ La poursuite des études pour la mise en place d'une véloroute.</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Un niveau de promotion et de commercialisation qui nécessitera la mise en place d'une coordination « mobilité douce » avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La gestion du suivi des équipements et de leur entretien ;</li> <li>▪ La coordination des acteurs engagés (Seine-Maritime Attractivité pour l'Accueil Vélo et la promotion, l'OTI pour la commercialisation, ...);</li> <li>▪ La prospective et la recherche d'investisseurs sur les services annexes (portage de bagages, station de services vélo, ...);</li> <li>▪ La promotion des mobilités douces dans les écoles, auprès du grand public, ...</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Développer la mobilité douce et durable fait sens dans la mesure où les enjeux sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux. L'ambition est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'offrir les équipements encourageant un changement de mentalité sur les mobilités, problématique très prégnante dans les territoires ruraux et encourageant l'activité physique ;</li> <li>▪ De créer un maillage suffisant pour être générateur d'emplois durables et ancrant le territoire notamment dans le Slow Tourisme ;</li> <li>▪ De désenclaver certains secteurs du territoire et offrir des solutions de mobilité apaisée aux personnes exclues de la voiture ;</li> <li>▪ De créer du lien géographique mais aussi social par, par exemple, l'échange d'expériences sur les itinéraires cyclables ou l'organisation de trajets « partagés » pour regrouper ensemble des personnes isolées sur des trajets communs ;</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communauté de Communes Campagne de Caux
	Département de Seine-Maritime Seine-Maritime Attractivité Région Normandie SNCF Réseaux Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine Communes traversées Associations (cyclistes, randonnées pédestres et équestres) FFR et ses comités régional et départemental Comité Régional de Tourisme Equestre
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de kilomètres de chemin pédestre inscrits au PDESI</li> <li>▪ Nombre de kilomètres de chemin équestre inscrits au PDESI</li> <li>▪ Nombre de kilomètres de circuits cyclistes inscrits au PDESI</li> <li>▪ Quantité de services : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de prestataires marque Accueil Vélo</li> <li>○ Nombre de prestataires marque Rando Accueil</li> <li>○ Portage de bagages</li> <li>○ Nombres d'arceaux vélo à disposition</li> </ul> </li> </ul>

## Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Sécante Seine à la Mer	Département	Février 2022				100
Circuits de randonnées pédestres – Balisage	Com. Com.	Printemps 2022	10 000			100
Circuits de randonnées pédestres – Commercialisation	Département	Hiver 2022	5 000	5 000	1 500	30
Circuit Cyclo Clos-mesures – Balisage	Département	Février 2022	5 000	5 000	1 500	30
Circuit Cyclo Clos-mesures – Commercialisation	Département	Printemps 2022	3 000	3 000	1 000	30
Circuit équestre						
Véloroute - aménagement	Région Normandie		4 300 000	2 500 000	1 250 000	30%
	Département			3 000 000	1 500 000	35 %
	Banque des Territoires (Mobi-Prêt sur 25 à 50 ans à 0,60 %)			1 000 000	1 000 000	23 %

**Signatures (optionnel)**

# Fiche Projet : Réalisation d'un schéma directeur de l'hébergement touristique marchand

<b>Pilote de l'action</b>	Campagne de Caux
<b>Axe de rattachement et contribution de l'action à la transition écologique</b>	<p>Axe 8 : Favoriser le développement économique du territoire et dynamiser l'emploi</p> <p>Ce projet vise à créer, dans un cadre connu et reconnu de tous, une identité touristique du territoire axé sur le Slow Tourisme et encourageant le développement d'activité permettant l'équilibre entre préservation du cadre de vie et tourisme de masse.</p>
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Janvier 2023
<b>Description générale</b>	<p>Petit territoire en rétro-littoral, la Campagne de Caux comptent gagner en attractivité touristique par le développement du Slow Tourisme et sous l'effet d'un monde du tourisme en pleine mutation.</p> <p>Dans ce contexte, le secteur de l'hébergement touristique a fortement évolué ces dernières années, avec l'essor de nouvelles formes de commercialisation et le développement de concepts ou formats innovants. Dans le même temps le tourisme d'affaires réalise lui aussi sa mutation. Face à l'afflux de travailleurs liés aux grands travaux en cours sur la Pointe de Caux, les hébergeurs développent un accueil et des services personnalisés.</p> <p>Ainsi la Communauté de Communes connaît une progression sans précédent de ses hébergements touristiques marchands (+35% en 2 ans). Cette progression est concentrée sur les meublés de tourisme mais concerne également les chambres d'hôtes, l'insolite et l'hébergement de plein-air. Cet essor est lié à l'arrivée d'investisseurs extérieurs ou à la reconversion de sites. L'hébergement marchand dans son ensemble est une composante essentielle du panorama économique et de l'offre touristique d'une destination. Dans ce contexte, la Communauté de Communes Campagne de Caux souhaite se doter d'un outil de référence pour anticiper et accompagner les évolutions en cours de l'hébergement touristique : le Schéma de Développement de l'Hébergement Touristique.</p> <p>Ce schéma comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diagnostic quantitatif et qualitatif de l'hébergement touristique</li> <li>▪ Benchmark avec des destinations comparables</li> <li>▪ Définition des problématiques spécifiques à l'hébergement touristique marchand</li> <li>▪ Analyse des enjeux induits par les problématiques identifiées</li> <li>▪ Définition de scénarii de développement pour l'offre d'hébergement</li> <li>▪ Recommandation et plan d'actions pour l'hébergement touristique du territoire.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Les objectifs d'un schéma directeur des hébergements touristiques marchands sont de contribuer à ce que notre territoire continue de porter l'innovation, que son aménagement favorise le développement économique et que les investisseurs touristiques trouvent une écoute et un accompagnement adaptés, tout cela dans le respect du cadre de vie et le Slow Tourisme.</p>
<b>Intervenants</b>	<p>Communauté de Communes Campagne de Caux</p> <p>Seine-Maritime Attractivité</p> <p>CCI</p> <p>Offices de Tourisme de Normandie (ex FROTSI)</p> <p>ADN Tourisme (Offices de Tourisme de France, Tourisme &amp; Territoires et Destination Régions)</p> <p>OT voisins</p>

	MONA Tourisme Acteurs locaux du Tourisme Communes membres de Campagne de Caux
<b>Budget global</b>	
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	

### Plan prévisionnel de financement

Plan de financement						
Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
Aménagements, équipements et hébergements à vocation touristique	Département		10 000 €	8330	2500	25 % (30% du montant hors taxe)
FONDS D'AIDE AU CONSEIL ET À L'INNOVATION TOURISTIQUE	Région Normandie			10 000	5 000	50 %
	CC Campagne de Caux			10 000	2 500	25 %

**Signatures (optionnel)**

## Annexe

### Fiches Projet : permettre un parcours résidentiel au sein du territoire

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<b>Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins</b>  En matière de transition écologique et de transition énergétique, le secteur du bâtiment et de l'habitat est le premier poste d'émissions de CO2 dans l'empreinte carbone des français, devant le transport (2ème) et l'alimentation (3ème). C'est donc un enjeu fondamental pour la transition vers une société plus durable. > Rénovation énergétique & constructions plus en adéquations avec les enjeux environnementaux.  En terme de cohésion sociale, permettre un parcours résidentiel c'est aussi permettre à chacun de se loger en fonction de ses besoins et de son autonomie sans quitter le territoire, favoriser la mixité, réduire les fractures.
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	
<b>Description générale</b>	<u>Faiblesses identifiées :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un parc de logements relativement ancien, potentiellement énergivore et nécessitant d'être entretenu</li><li>• Une offre de logements spécifiques pour les personnes âgées limitée</li><li>• une dispersion de la population</li></ul> <u>Ambitions :</u> Favoriser une plus grande diversification de l'habitat pour permettre un parcours résidentiel au sein du territoire  <b>1/ Logements anciens</b> Réhabilitation de bâtiments communaux en logements adaptés aux besoins du territoire (PLUI) <b>2/ Diversifier l'offre de logements et les rendre accessibles</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Réhabilitation des logements au-dessus des commerces</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réhabilitation des logements économes</li> <li>➤ Production de logements sociaux</li> <li>➤ Création de résidences seniors en centralité (pôles structurants Bréauté, Bretteville)</li> <li>➤ Encourager les initiatives favorisant l'autonomie (éco-quartier collocations intergénérationnelles, autonomie énergétique)</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamiser la construction de logements à loyers modérés</li> <li>• Adapter l'habitat aux enjeux du vieillissement et de l'autonomie</li> <li>• Encourager la rénovation de l'habitat ancien</li> <li>• Innover en terme de petites parcelles, de lotissements dédiés à des logements de surfaces plus modestes</li> <li>• Construction d'une résidence seniors en centralité</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Communes
	Bailleurs sociaux / acteurs de l'habitat social et du logement social / Région
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	●
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de T3/T4 produits / construits</li> <li>● Nombre de parcelles produites / vendues</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de logements réhabilités pour autonomie</li> <li>● Nombre de logements à loyers modérés</li> <li>● Nombre de logements mis en location au-dessus d'un commerce</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p>
----------------------------	--

<b>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</b>						
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>
<b>[Représentant]</b> [ ]	<b>[Représentant]</b> [ ]	<b>[Représentant]</b> [ ]	<b>[Représentant]</b> [ ]

## Annexe

### Fiches projet : **Soutenir les initiatives locales en faveur de la santé**

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<b>Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins</b>
	Cohésion sociale > Accès aux soins pour tous
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	
<b>Description générale</b>	<u>Faiblesses identifiées :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Installation de libéraux dispersée – occupation d'habitations</li></ul> <u>Ambitions :</u> Favoriser l'accès aux soins pour tous Développer l'offre de soins
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• garantir l'accès aux soins :<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Valoriser les initiatives locales de Création de pôle de santé</li><li>➢ Soutenir à l'installation (réflexion à mener sur l'exonération foncière, communication incitative dédiée aux professionnels de santé)</li><li>➢ Positionnement 4C par rapport à la compétence santé</li><li>➢ Mener une étude sur la pertinence et la faisabilité d'un EHPAD</li></ul></li></ul>
<b>Intervenants</b>	Communes / Campagne de Caux

<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	●
<b>Indicateurs d'avancement</b>	● Création/extension d'une maison de santé / d'un pôle médical de santé
<b>Indicateurs de résultat</b>	● Nombre de médecins et spécialistes installés

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>[financeurs, modalités]</b> - Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité - Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				

ex : ZZ -phase 2	Etc					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche action : Réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Goderville

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement</b> <b>Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins  <b>Faiblesses</b> : Une dispersion de la population propice aux modes de mobilités individuels/manque de desserte de la gare de Bréauté en transports collectifs  <b>Ambition</b> : S'appuyer sur une organisation réaliste et durable des mobilités
<b>Date de signature</b>	30 juin 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	<b>Phase 1</b> : mise au point d'un cahier des charges et organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation des travaux : <b>Juin 2021 à Novembre 2021</b>  <b>Phase 2</b> : Dossier de consultation des entreprises et travaux : <b>2022</b>
<b>Description générale</b>	<b>Eléments de contexte</b> : La Communauté de communes Campagne-de-Caux a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal en 2015. Une de ses orientations majeures vise à rendre plus attractive la commune de Goderville et conforter son rôle central pour l'ensemble du territoire. La commune a engagé une réflexion pour la revitalisation de son centre-bourg et a été retenue à l'appel à projet Petites Villes de Demain. Ce dispositif vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.  L'étude préalable de revitalisation de centre-bourg montre qu'il est nécessaire de réorganiser les flux de circulation venant des rues Jean Prévost, Émile Bénard, Guy de Maupassant, et de développer une offre de stationnement en périphérie des places centrales de manière à apaiser et sécuriser les déplacements en centre-bourg. Dans ce cadre, la Communauté de commune envisage créer un pôle multimodal sur le champ de foire de Goderville. Ce pôle permettrait de libérer des espaces des places

	<p>centrales (arrêts de bus, stationnement, conteneurs enterrés), créer un espace covoiturage important et un espace sécurisé pour les vélos. Ce pôle permettrait de concentrer les flux et de faciliter les déplacements vers la gare de Bréauté en bus ou en covoiturage. Il serait également un point d'ancrage sur l'itinéraire d'un véloroute reliant la gare de Bréauté, Tourville-les-Iffs et Etréat. Ce pôle multimodal est un préalable indispensable à l'aménagement des espaces publics du cœur de ville de Goderville. Il sera mené en étroite collaboration avec la commune de Goderville selon la même méthode que celle utilisée pour les aménagements de la rue St Jacques.</p> <p>Son périmètre est volontairement évolutif. Un premier périmètre est composé des emprises appartenant d'ores et déjà à la commune de Goderville et à la communauté de Campagne-de-Caux (périmètre opérationnel dans le cadre du présent contrat). D'autres emprises, au sud de ce premier périmètre, pourront être mobilisées ultérieurement (échanges en cours avec le Département) afin de développer une offre d'habitat et de services à la population et d'accroître le nombre de places de stationnement dédié au covoiturage.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Contribuer à l'évolution des pratiques de déplacement et de stationnement en centre-bourg de Goderville,</li> <li>● Concentrer les flux et faciliter les déplacements vers la gare de Bréauté-Beuzeville en bus ou en covoiturage</li> <li>● Être un point central sur l'itinéraire d'une vélo-route entre la gare de Bréauté-Beuzeville, les communes de Tourville-les-Iffs et Etréat et vers Écraiville.</li> </ul>
<b>Orientations programmatiques</b>	<p>Dans la continuité de l'étude centre-bourg, la Communauté de communes a fait réaliser une étude de faisabilité afin de confirmer le potentiel du site et de préciser les orientations programmatiques et spatiales du projet. L'étude de faisabilité prévoit (périmètre opérationnel à court terme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aménagement de la rue Émile Bénard,</li> <li>- L'optimisation du stationnement existant (place du Champ de foire) et l'affirmation de sa vocation d'espace de stationnement de longue durée (stratégie centre-bourg),</li> <li>- L'intégration de stationnements dédiés aux vélos,</li> <li>- La relocalisation des arrêts de bus (aujourd'hui place de Verdun),</li> <li>- La création de places de covoiturage.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>CdC Campagne-de-Caux</p> <hr/> <p>Partenaires : Commune de Goderville, Région de Normandie, Département de Seine Maritime, Orange,</p>

<b>Budget global</b>	795 000 € HT
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect calendrier</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Livraison des travaux</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>Etat/DSIL, Région/DC/CP2017-2021, MO/autofinancement</b>					
	<b>- Financier 1 : Etat ; Type : DSIL ; % sollicité : 25</b>					
	<b>- Financeurs 2 : Région ; Type Droit commun CP2017-2021 ; % obtenu : 53,9</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité ou obtenu</b>	<b>%</b>
2022 -phase 2 ■	Etat/DSIL	2022		721 000 € HT	207 000 €	26
2021 -phase 1 ■ ■	Région/Contrat de territoire 2017-2021	Juin 2021 à Novembre 2021		60 000 € HT	39 000 €	4,9

2022 -phase 2 [Redacted]	Région/Contrat de territoire 2017-2021	2022		600 000 € HT	390 000 €	49,1
Phases 1 et 2	Maître d'ouvrage	2021-2022		795 000 € HT	159 000 €	20

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>Campagne-de-Caux</b>	<b>ETAT</b>	<b>Région Normandie</b>	
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

### Fiches Action 3.9 : EXTENSION D'UN BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE POUR CRÉATION DE BUREAUX PÔLE ENVIRONNEMENT

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins - Garantir une proximité des équipements et services structurants sur l'ensemble du territoire (Axe 9 - Défi 29)
	Équipements et services de proximité / Développement Durable
<b>Date de signature</b>	30 avril 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	Dépôt de permis de construire : fin avril 2021 APD et DCE : avril – juin 2021 AO travaux : juillet-août 2021 Notification de travaux : septembre 2021 Travaux : octobre 2021 – juin 2022 Réception : juillet 2022
<b>Description générale</b>	<p>La 4C nécessite la création d'espaces d'administration complémentaires pour accueillir son pôle Environnement, aujourd'hui localisé dans l'Hôtel Communautaire. Au vu des prises de compétences de la Communauté de Communes et de l'augmentation des effectifs qui en découle, mais également eût égard aux projets portés par la Collectivité sur le sujet de l'optimisation de la collecte et de la réduction des déchets (effectif lié au passage en redevance incitative et en régie), la construction de locaux attenants au bâtiment RAM est envisagée.</p> <p>Cette extension d'une surface approximative de 200 m<sup>2</sup> se décomposerait comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une salle de réunion d'environ 30m<sup>2</sup> pouvant être basculée dans un futur proche en espace bureaux (2 bureaux)</li><li>• Un réfectoire/salle de détente d'une surface d'environ 40m<sup>2</sup></li><li>• 4 bureaux pouvant accueillir 8 postes de travail dont 1 pour la direction du pôle</li><li>• Des vestiaires d'une contenance de 10 hommes et 4 femmes</li></ul> <p>Les futurs locaux seront implantés sur la parcelle ZA70, propriété de la Communauté de Communes Campagne de Caux. Le Batiment Relais Assistants Maternels qui sera transféré au sein du projet Pôle Social et Culturel, d'ici environ 3 ans sera requalifié en espace administratif, bureau et salle de réunion.</p>

	<p>Ce projet s'inscrit également en continuité de la restructuration de la déchetterie. Il permettra notamment la création de vestiaires aux normes et mixtes pour les agents.</p> <p>Une attention particulière est apportée aux performances énergétiques de cette extension.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proximité et service au public</li> <li>● Bâtiment à faible dépense énergétique</li> <li>● Améliorer la visibilité des actions sur les volets environnementaux</li> <li>● S'adapter aux besoins</li> <li>● Limitation des déplacements</li> <li>● Optimiser le foncier disponible</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Campagne de Caux</p> <p>État</p> <p>Département</p>
<b>Budget global</b>	<p>484 000 euros HT</p> <p>Travaux : 356 000 € / études &amp; autres : 129 000 €</p>
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de jours pour être équipés</li> <li>● Nombre d'agents au sein des locaux</li> <li>● Nombre de visites d'usagers</li> </ul>

## Plan prévisionnel de financement

Description	Financier	Calendrier	Coût global annuel du projet	Base subventionnable	Montant sollicité	%
<i>Extension batiments</i>	<i>Etat/DSIL</i>	04/21 – 08/22	484 000 €	484 000 €	145 200	30
<i>Extension batiments</i>	<i>Etat/DETR</i>	04/21 – 08/22	484 000 €	484 000 €	145 200	30
<i>Extension batiments</i>	<i>Département</i>	04/21 – 08/22	484 000 €	484 000 €	96 800	20
<i>Extension batiments</i>	<i>Campagne de Caux</i>	04/21 – 08/22	484 000 €	484 000 €	96 800	20

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
--------------------	----------------	-----------------	-----------------

[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

## Annexe

### Fiches projet : Développer les mobilités dans le respect de l'environnement

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<b>Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins</b>
	Environnement : Mobilités douces / décarbonées – transports en communs Cohésion sociale : permettre un accès facilité aux services, soins, commerces, activités
<b>Date de signature</b>	
<b>Délai de mise en œuvre</b>	
<b>Description générale</b>	<u>Faiblesses identifiées :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune connaissance de l'offre et du maillage entre la gare de Bréauté et le reste du territoire et les territoires alentours</li><li>• une dispersion de la population propice aux modes de transports individuels</li><li>• Une centralisation des services sur Goderville</li></ul> <u>Ambitions :</u> <p>S'appuyer sur une organisation réaliste et durable des mobilités Garantir une proximité des équipements, services, commerces et soins pour tous</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Encourager la mobilité décarbonée (Création d'aménagements cyclables et de nouveaux services / Multiplier les bornes électriques notamment sur les ZAE)</li><li>• Rendre accessibles les services, équipements, commerces, soins (Développer le transport à la demande, créer un pôle multimodal)</li><li>• Connexions avec la Ville de Goderville : recenser et communiquer sur l'existant</li><li>• optimisation des stationnements</li><li>• Interroger la nécessité de nouvelles lignes pour mailler le territoire (diagnostic &amp; étude des besoins)</li></ul>

<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux Région / Département / MOVEO / Agglomérations environnantes (CU, Caux Seine, Fécamp) / communes / porteurs privés / SDE76
<b>Budget global</b>	[Montant € TTC]
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● AAP French mobility</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Création d'un pôle multimodal</li> <li>● Recensement de l'existant</li> <li>● Nombre d'aires de covoiturage avec signalétique adéquate</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'arrêt de bus</li> <li>● Nombre de vélos électriques à la location</li> <li>● Nombre de bornes de recharge électriques</li> <li>● Nombre d'infrastructures pour vélos (recharge, sécurité)</li> </ul>

### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<p><b>[financeurs, modalités]</b></p> <p>- Financeurs 1; type de subvention demandée ; % sollicité</p> <p>- Financeurs 2; type de subvention demandée ; % sollicité</p>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

			<b>du projet</b>			
<i>ex : XX-phase 1</i>	<i>Etat/DSIL</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : XY-phase 1</i>	<i>Région/CPER</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : YY-phase 2</i>	<i>Département</i>	[XX/XX/XX]- [XX/XX/XX]				
<i>ex : ZZ-phase 2</i>	<i>Etc</i>					

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>[maitre d'ouvrage]</b>	<b>[cofinanceur1]</b>	<b>[cofinanceur 2]</b>	<b>[cofinanceur 3]</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]

## Annexe

### Fiche action 3.9 : Réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Goderville

<b>Pilote de l'action</b>	<b>Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	<p>Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins</p> <p>Mobilités</p> <p>accès aux services, aux équipements, aux soins et aux commerces pour tous</p> <p>Tourisme / attractivité</p>
<b>Date de signature</b>	30 juin 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	<p><b>Phase 1</b> : mise au point d'un cahier des charges et organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation des travaux : <b>Juin 2021 à Novembre 2021</b></p> <p><b>Phase 2</b> : Dossier de consultation des entreprises et travaux : <b>2022</b></p>
<b>Description générale</b>	<p><b>Faiblesses</b> : Une dispersion de la population propice aux modes de mobilités individuels/manque de desserte de la gare de Bréauté en transports collectifs</p> <p><b>Ambition</b> : S'appuyer sur une organisation réaliste et durable des mobilités</p> <p><b>Éléments de contexte</b> : La Communauté de communes Campagne-de-Caux a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal en 2015. Une de ses orientations majeures vise à rendre plus attractive la commune de Goderville et conforter son rôle central pour l'ensemble du territoire. La commune a engagé une réflexion pour la revitalisation de son centre-bourg et a été retenue à l'appel à projet Petites Villes de Demain. Ce dispositif vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité,</p>

	<p>les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.</p> <p>L'étude préalable de revitalisation de centre-bourg montre qu'il est nécessaire de réorganiser les flux de circulation venant des rues Jean Prévost, Émile Bénard, Guy de Maupassant, et de développer une offre de stationnement en périphérie des places centrales de manière à apaiser et sécuriser les déplacements en centre-bourg. Dans ce cadre, la Communauté de commune envisage créer un pôle multimodal sur le champ de foire de Goderville. Ce pôle permettrait de libérer des espaces des places centrales (arrêts de bus, stationnement, conteneurs enterrés), créer un espace covoiturage important et un espace sécurisé pour les vélos. Ce pôle permettrait de concentrer les flux et de faciliter les déplacements vers la gare de Bréauté en bus ou en covoiturage. Il serait également un point d'ancrage sur l'itinéraire d'un véloroute reliant la gare de Bréauté, Tourville-les-Ifs, Etretat et vers Écrainville. Ce pôle multimodal est un préalable indispensable à l'aménagement des espaces publics du cœur de ville de Goderville. Il sera mené en étroite collaboration avec la commune de Goderville selon la même méthode que celle utilisée pour les aménagements de la rue St Jacques. Son périmètre est volontairement évolutif. Un premier périmètre est composé des emprises appartenant d'ores et déjà à la commune de Goderville et à la communauté de Campagne-de-Caux (périmètre opérationnel dans le cadre du présent contrat). D'autres emprises, au sud de ce premier périmètre, pourront être mobilisées ultérieurement (échanges en cours avec le Département) afin de développer une offre d'habitat et de services à la population et d'accroître le nombre de places de stationnement dédié au covoiturage.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Contribuer à l'évolution des pratiques de déplacement et de stationnement en centre-bourg de Goderville,</li> <li>● Concentrer les flux et faciliter les déplacements vers la gare de Bréauté-Beuzeville en bus ou en covoiturage</li> <li>● Être un point central sur l'itinéraire d'une vélo-route entre la gare de Bréauté-Beuzeville, les communes de Tourville-les-Ifs et Etretat et vers Écrainville.</li> </ul>
<p><b>Orientations programmatiques</b></p>	<p>Dans la continuité de l'étude centre-bourg, la Communauté de communes a fait réaliser une étude de faisabilité afin de confirmer le potentiel du site et de préciser les orientations programmatiques et spatiales du projet. L'étude de faisabilité prévoit (périmètre opérationnel à court terme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aménagement de la rue Émile Bénard,</li> <li>- L'optimisation du stationnement existant (place du Champ de foire) et l'affirmation de sa vocation d'espace de stationnement de longue durée (stratégie centre-bourg),</li> <li>- L'intégration de stationnements dédiés aux vélos,</li> <li>- La relocalisation des arrêts de bus (aujourd'hui place de Verdun),</li> </ul>

	- La création de places de covoiturage.
<b>Intervenants</b>	CdC Campagne-de-Caux
	Partenaires : Commune de Goderville, Région de Normandie, Département de Seine Maritime, Orange,
<b>Budget global</b>	795 000 € HT
<b>Réponse à AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom de l'AAP :</li> <li>● Date du dépôt de l'AAP</li> <li>● Réponse de l'AAP : [Lauréat/non lauréat]</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect calendrier</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Livraison des travaux</li> </ul>

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	<b>Etat/DSIL, Région/DC/CP2017-2021, MO/autofinancement</b>					
	<b>- Financier 1 : Etat ; Type : DSIL ; % sollicité : 25</b>					
	<b>- Financeurs 2 : Région ; Type Droit commun CP2017-2021 ; % obtenu : 53,9</b>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité ou obtenu</b>	<b>%</b>

2022 -phase 2 [Redacted]	Etat/DSIL	2022		721 000 € HT	207 000 €	26
2021 -phase 1 [Redacted]	Région/Contrat de territoire 2017-2021	Juin 2021 à Novembre 2021		60 000 € HT	39 000 €	4,9
2022 -phase 2 [Redacted]	Région/Contrat de territoire 2017-2021	2022		600 000 € HT	390 000 €	49,1
Phases 1 et 2	Maître d'ouvrage	2021-2022		795 000 € HT	159 000 €	20

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

<b>Campagne-de-Caux</b>	<b>ETAT</b>	<b>Région Normandie</b>	
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]	[Représentant] [Redacted]

# Annexe

## Fiches Action 3.9 : VOIRIE COMMUNALE

<b>Pilote de l'action</b>	<b>CC Campagne de Caux</b>
<b>Axe de rattachement et Contribution de l'action à la transition, écologique</b>	Garantir un territoire fonctionnel et adapté aux besoins
	Aménager le territoire
	Égalité de services des usagers / Accessibilité (cohésion sociale)
<b>Date de signature</b>	15 mai 2021
<b>Délai de mise en œuvre</b>	15 mai 2021 – 15 octobre 2021
<b>Description générale</b>	<p>Travaux de réalisation de voirie intercommunale non revêtue pour les communes de moins de 2 000 habitants. Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bec de Mortagne – Chemin de Ricey</li><li>- Bec de Mortagne – Chemin du Chalet</li><li>- Bénarville – Chemin de la Valette</li><li>- Bréauté – Rue du Maugendre</li><li>- Bretteville du Grand Caux – 1419 rte du Neufbourg</li><li>- Daubeuf Serville – Chemin de Recusson</li><li>- Daubeuf Serville – Impasse Vertot</li><li>- Ecrainville – Chemin de Diane</li><li>- Ecrainville – Chemin Epine Froidure</li><li>- Ecrainville – Impasse des moissons</li><li>- Gonfreville Caillot – Chemin de la ferme</li><li>- Grainville Ymauville – Bel ami</li><li>- Grainville Ymauville – Château blanc</li><li>- Houquetot – Chemin de l'eau claire</li><li>- Manneville la Goupil – Chemin des pinsons</li><li>- Mentheville – Rue Dubuc</li><li>- Saint Sauveur d'Emalleville – Rue des écoliers</li><li>- Vattetot sous Beaumont – Chemin de la plaine</li><li>- Vattetot sous Beaumont – Route de Bernières</li><li>- Vattetot sous Beaumont – Route de Grainville</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Amélioration de l'accessibilité aux services et à la desserte (secours en cas d'intempéries...)</li><li>- Harmoniser la voirie sur l'ensemble du territoire</li><li>- Permettre une égalité d'accès à chaque citoyen – Être accessible à tous (praticabilité)</li></ul>

	- Permettre de développer une vision globale de l'aménagement de la qualité de l'espace publics
<b>Intervenants</b>	Campagne de Caux
	État Département
<b>Budget global</b>	403 747,71 euros HT - <i>Financeurs 1 Département 30%</i> - <i>Financeurs 2 ÉTAT (DETR) 30% / (DSIL 20%)</i> - <i>Autofinancement fonds propres 20%</i>
<b>Réponse à AAP</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	● Nombre de km de voirie réalisés
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de voies aménagées

#### Plan prévisionnel de financement

<b>Plan de financement</b>	- <i>Financeurs 1 Département 30%</i> - <i>Financeurs 2 ÉTAT (DETR) 30% / (DSIL 20%)</i> - <i>Autofinancement fonds propres 20%</i>					
<b>Description</b>	<b>Financier</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût global annuel du projet</b>	<b>Base subventionnable</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>%</b>

Travaux	Etat/DETR	15 mai 2021 – 15 octobre 2021	403 747,71	403 747,71	121 124,31	30
Travaux	Département	15 mai – 15 octobre 2021	403 747,71	403 747,71	121 124,31	30
Travaux	Etat/DSIL	15 mai – 15 octobre 2021	403 747,71	403 747,71	80 749,54	20
Travaux	Campagne de Caux	15 mai – 15 octobre 2021	403 747,71	403 747,71	80 749,54	20

**Signatures (optionnel)** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]	[Représentant] [ ]